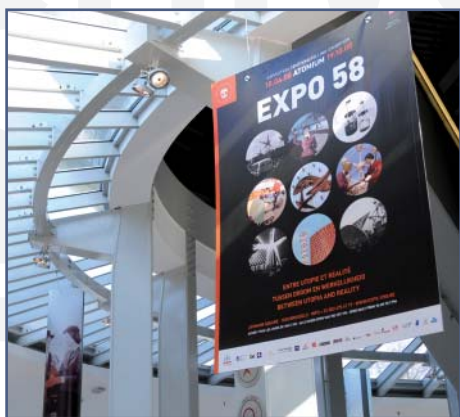




Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces



Rapport annuel
2008

Archives générales du Royaume et
Archives de l'État dans les Provinces

RAPPORT ANNUEL 2008

Bruxelles
2009

TABLE DES MATIÈRES

// AVANT-PROPOS	5
// DIRECTION ET ORGANISATION	7
// ORGANIGRAMME.....	9
// LES DÉPÔTS DES ARCHIVES DE L'ÉTAT PARTOUT EN BELGIQUE.....	10

I. PRESTATIONS ET RÉSULTATS EN 2008

// CHIFFRES-CLÉS	12
------------------------	----

// PARTENAIRE DES PRODUCTEURS D'ARCHIVES	13
--	----

Surveillance exercée sur la gestion des archives des services publics	13
Création du FAF – Forum des Archivistes Fédéraux	14
Conseil	14
Collecte et sélection des archives	15
Surveillance et conseil en chiffres.....	16

// LA PLUS GRANDE INSTITUTION DE CONSERVATION D'ARCHIVES EN BELGIQUE	17
--	----

Plus de 235 kilomètres linéaires d'archives	17
Nouvelles archives.....	17
Transferts entre les dépôts des Archives de l'État.....	21
Éliminations et transferts à des tiers.....	21
Transferts temporaires vers d'autres dépôts des Archives de l'État	21
Conservation et restauration.....	22
Autres supports d'information.....	25

// AU SERVICE DU PUBLIC	28
-------------------------------	----

Ouvrir les archives à la recherche.....	28
Projets d'ouverture à la recherche	28
Des salles de lecture dans tout le pays.....	30
Nos lecteurs	31
Charte de qualité	33
Pour un large public : visites guidées et expositions	33
<i>Science Connection</i>	37
Initiatives pour les généalogistes.....	37
Initiatives pour les producteurs d'archives.....	38
Les Archives de l'État dans les médias.....	38
Notre site internet et notre bulletin d'informations.....	40
Nos nouveaux produits	42

// CENTRE DE CONNAISSANCE D'HISTOIRE ET DE GESTION ARCHIVISTIQUE.....	44
---	----

Projets de recherche	44
Nouveaux projets de recherche en 2008	45
Journées d'étude et <i>workshops</i>	46
Participation aux congrès archivistiques et scientifiques	48
Accompagnement de stages.....	49
Gestion des archives – aspects de fond.....	49
Gestion des archives – aspects matériels.....	50
Le forum international	51

// ARCHIVES DANS UN MONDE NUMÉRIQUE.....	55
La numérisation aux Archives de l'État.....	55
La salle de lecture numérique.....	55
Encodage dans ABS-Archeion et rétro-conversion des instruments de recherche.....	56
Les projets de numérisation dans les dépôts des Archives de l'État.....	57
« Rechercher des personnes », Demogen et Demogen Visu.....	59

II. MOYENS

// BÂTIMENTS, FACILITY ET PRÉVENTION	62
Bâtiments en région bruxelloise.....	62
Bâtiments en Flandre.....	63
Bâtiments en Wallonie et en Communauté germanophone.....	63
Quelques chiffres.....	64
<i>Facility</i> et sécurité.....	64
Bien-être au travail.....	64
Transports.....	64
L'équipe de déménagement.....	65
// PERSONNEL	66
Évolution des effectifs 2008 au sein de l'institution.....	66
Réforme du statut du personnel scientifique.....	68
Formations certifiées.....	69
Autres formations et activités.....	69
Stages à l'étranger.....	70
Absentéisme.....	71
Personnel employé sous d'autres statuts.....	71
Étudiants jobistes.....	71
Les collaborateurs bénévoles.....	72
<i>Family Day</i>	73

III. JUSTIFICATION BUDGÉTAIRE

// RECETTES ET DÉPENSES	76
--------------------------------------	-----------

// ÉPILOGUE : LES DÉFIS DE DEMAIN.....	84
---	-----------

ANNEXE

// PUBLICATIONS EN 2008.....	88
-------------------------------------	-----------

Comme les années précédentes, 2008 a été mouvementée et intense. La préparation de la révision de la loi sur les archives s'est poursuivie, des étapes importantes ont été franchies concernant la révision de l'organigramme et des tarifs des produits et services de l'institution. Côté organisationnel, soulignons la suppression définitive des Archives de l'État à Huy et l'installation officielle des Archives de l'État à Louvain-la-Neuve, dotées de la première salle de lecture numérique. En 2008, le rajeunissement du personnel s'est intensifié : 43 nouveaux collaborateurs sont entrés en service, parmi lesquels 11 membres du personnel scientifique statutaire et 5 collaborateurs supplémentaires pour le projet de numérisation. En deux ans (2007-2008), l'effectif du personnel des Archives de l'État a augmenté de 11 %. Beaucoup de temps et d'attention ont été accordés à la mise en œuvre du nouveau statut du personnel scientifique (en vigueur depuis le 1^{er} mai 2008), à la formation des diverses catégories de collaborateurs, aux formations certifiées et au bien-être du personnel.

En ce qui concerne la modernisation des infrastructures, mentionnons surtout les investissements dans l'équipement des espaces publics et des magasins d'archives à Louvain-la-Neuve et à Bruxelles, ainsi que le développement de l'infrastructure informatique. Le point culminant en matière de communication et de marketing a sans aucun doute été l'exposition « *Expo 58. Entre utopie et réalité* ». Organisée à l'Atomium de Bruxelles, elle a, au cours des six mois, attiré plus de 420.000 visiteurs. De même, l'exposition « *1918 – Les canons se taisent : retour à la paix ?* », qui s'est tenue dans le hall d'entrée des Archives générales du Royaume, a suscité des réactions très positives de la part des visiteurs. Contrairement aux années précédentes, plusieurs dépôts des Archives de l'État ont pu compter sur un intérêt certain de la part des médias, tant de la presse écrite qu'audiovisuels. Fin 2008, l'institution comptait 5.152 abonnés au bulletin d'informations électronique.

La quantité de documents d'archives s'est accrue de près de 9 kilomètres linéaires et la collection des documents numériques a augmenté d'environ 2,7 millions d'images, relatives principalement aux sources généalogiques. De nouveaux records ont été battus en matière d'ouverture à la recherche des archives. À la fin de l'année 2008, 17.522 instruments de recherche étaient consultables via la base de données en ligne « *Rechercher dans les archives* », ce qui représente 6,3 millions de descriptions. Le nombre de visiteurs du site internet est passé de 114.058 en 2007 à 267.459 en 2008 et le nombre de pages consultées de 2,5 millions en 2007 à 7,4 millions en 2008. L'élargissement du public touché et la forte augmentation de l'offre d'informations par la voie numérique ont également entraîné quelques désagréments et sont probablement la cause de la légère diminution du nombre de visites de travail dans les salles de lecture, une tendance que constatent d'ailleurs d'autres services d'archives.

À travers des dizaines d'initiatives, l'institution a souligné l'intérêt de la valorisation du travail scientifique des archivistes. Deux exemples : l'organisation de journées d'études (ex : « *Créer, administrer, réformer* », un colloque sur les institutions publiques du Hainaut et du Tournais) et la publication de 126 ouvrages.

En 2008, les Archives de l'État ont également été actives dans la recherche de diverses formes de collaboration. Il suffit ici de renvoyer à la création d'un Pôle d'excellence du patrimoine cartographique : il s'agit d'un contrat de collaboration entre l'Institut géographique national (IGN), le Musée royal de l'Afrique centrale (MRAC), la Bibliothèque royale (KBR) et les Archives de l'État, financé par la Loterie Nationale. Ce projet a reçu entre-temps le nom de « *Cartesius* » et a, entre autres, pour buts : le développement d'un prototype de site internet multilingue, attractif et aisément accessible, au sein duquel le matériau historico-géographique conservé par chacune des parties est mis à disposition, ainsi que la définition d'une politique commune pour la réutilisation de cette information. Il est également utile de mentionner le projet d'ouverture à la recherche « *Guide des archives relatives à l'histoire coloniale de la République démocratique du Congo, du Rwanda et du Burundi* » (en collaboration avec le MRAC), la collaboration avec les communautés autour de l'exposition virtuelle « *Archives et Démocratie* », planifiée pour fin de l'année 2009, et la « *Plate-forme de Compétences pour la Conservation et la Restauration des Livres et des Archives* » (CORES), une collaboration structurelle entre les Archives de l'État à Bruges et d'autres acteurs du patrimoine brugeois.

Dans le domaine de la surveillance sur la gestion d'archives et de l'élaboration de conseils destinés aux producteurs d'archives publiques, on peut surtout mentionner l'action du nouveau Forum des Archivistes fédéraux (FAF) et la publication d'un grand nombre de brochures de conseils et de tableaux de tri.

Par souci d'honnêteté, nous devons admettre que, dans une série de dossiers, les Archives de l'État ont obtenu moins de succès ou ont abouti à des progrès moins rapides qu'espéré. Le renouvellement de l'infrastructure des Archives générales du Royaume et des Archives de l'État à Bruxelles (site d'Haseldonckx) a pris du retard, ce qui a eu entre autres des conséquences sur l'ajournement de la décision relative à la construction du dépôt numérique pour la conservation physique des archives numériques et sur la mise en service d'un atelier pour le scannage des grands formats (les cartes par exemple). Malgré des demandes insistantes et répétées auprès des instances concernées, il n'a pas été possible d'obtenir un commencement d'exécution de la décision de principe du Conseil des Ministres du Gouvernement fédéral du 16 février 2007, relative aux projets de nouveaux bâtiments pour les Archives de l'État à Namur, Bruges et Gand, ce qui hypothèque sensiblement le fonctionnement de ces trois dépôts d'archives. La mise en œuvre de la salle de lecture numérique a pris du retard, entre autres en raison des limites de certains éléments de l'infrastructure électrique. Le renouvellement de l'infrastructure est donc également resté l'année dernière un point en souffrance. Enfin, l'absence de l'expertise d'un coordinateur en matière de *facility* et de sécurité s'est révélée être un handicap non négligeable.

Ces quelques réflexions et points négatifs ne peuvent en aucun cas nous décourager. Tous les collaborateurs ont pu remarquer que l'institution a franchi des étapes positives sur divers terrains et plus précisément en matière de service au public, qui constitue en fin de compte la mission principale des Archives de l'État. Les facteurs de succès ne font ici aucun doute : la politique de ressources humaines, qui semble peu à peu porter ses fruits, la bonne volonté des collaborateurs de travailler en étant orienté vers les résultats et dans un esprit d'équipe, un coaching efficace du management de ligne – à renouveler chaque jour – et une culture d'entreprise ouverte.

Karel Velle

Archiviste général du Royaume

La compétence de prise de décision et de direction des Archives de l'État repose dans les mains du Directeur général, assisté d'une série d'organes d'avis et de décision qui l'aident dans l'exécution du plan stratégique et opérationnel. Depuis quelques années, l'institution est dirigée par une équipe, qui se réunit une fois par mois et qui se compose de quatre personnes : le Directeur général et les chefs de département. En fonction de l'ordre du jour, des gestionnaires de dossiers y sont invités (RH, ICT, comptabilité, etc.). Ce **staff** est, tout d'abord, un organe où sont échangées les informations et les expériences, où sont concrétisées les idées et où se décide la répartition des tâches. Toutes les décisions stratégiques sont également prises au sein du staff. Le staff valide le plan du personnel ainsi que les projets de circulaires et directives internes. Il juge également les rapports périodiques du personnel scientifique et prend les décisions se rapportant aux bâtiments et à l'infrastructure, aux contrats et investissements, aux initiatives de formation, aux publications, à la politique des collections (acquisition, conservation, numérisation), au marketing et à la communication ainsi qu'au service au public. Le staff travaille donc comme un véritable conseil d'administration.

Le **Jury de recrutement et de promotion**, organe chargé de donner des avis sur le recrutement, la nomination et la promotion du personnel scientifique statutaire, s'est réuni six fois en 2008. Suite à l'établissement du nouveau statut du personnel scientifique (AR du 25 février 2008), le Jury a changé de nom et de composition. Ses compétences ont, en outre, été élargies. L'organe consultatif s'appelle désormais Jury de recrutement et de promotion du personnel scientifique. Le nouveau Jury s'est réuni pour la première fois le 7 octobre.

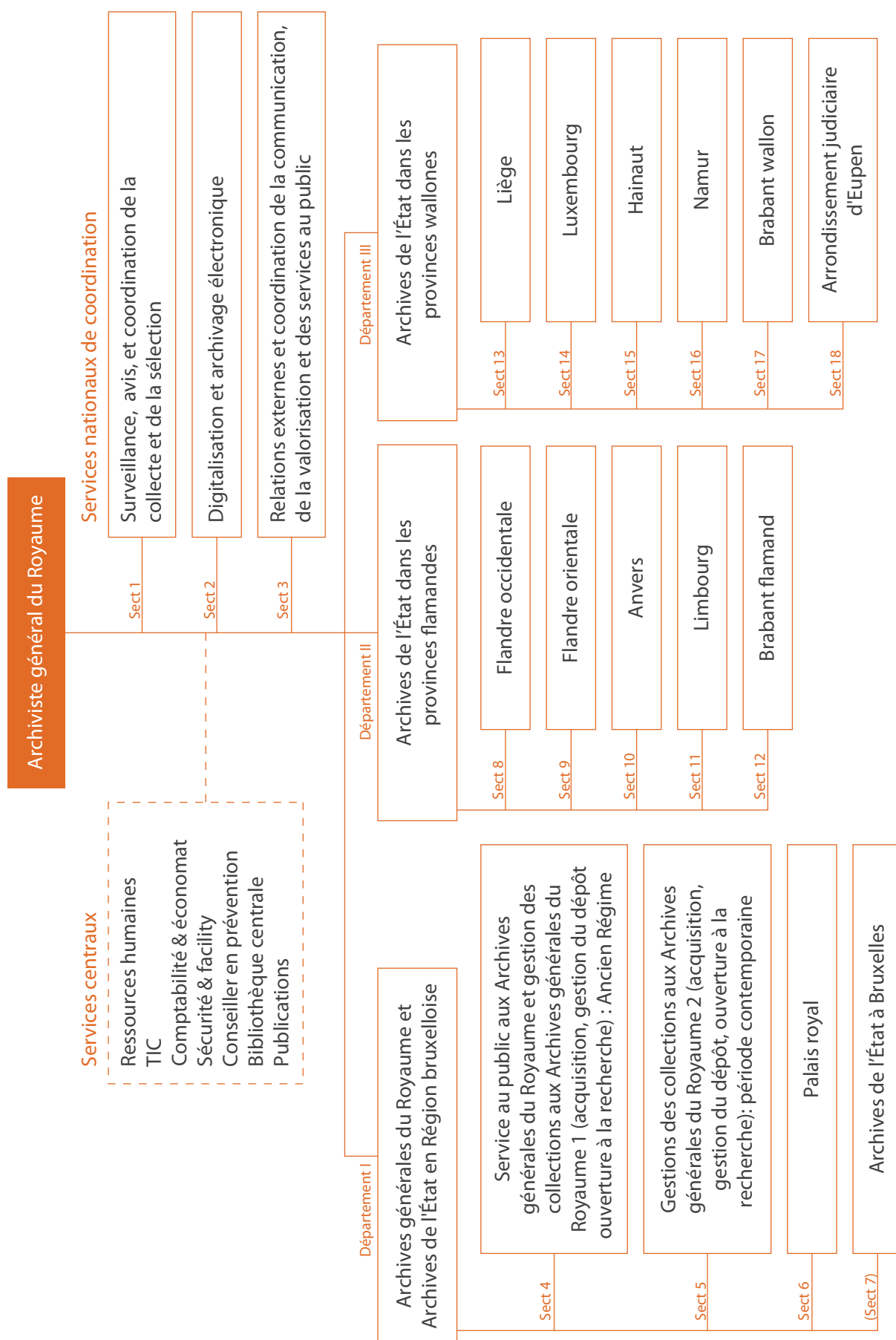
Un second organe d'avis et de décision est la **Commission de gestion**. Celle-ci surveille la bonne gestion de l'institution et se réunit quatre fois l'an.

La Commission de gestion examine la gestion budgétaire et matérielle de l'institution, transmise par le Directeur général. Elle est chargée de fixer le plan cadre triennal des activités de l'institution, de clôturer les comptes et d'approuver les budgets (initiaux et ajustés). Elle contrôle également les achats supérieurs à 5.500 €, les marchés publics et le recrutement du personnel par l'institution sur ses fonds propres. En outre, la Commission de gestion surveille les travaux d'infrastructure et d'entretien, les mesures de sécurité vis-à-vis du personnel, du public et des biens, ainsi que l'achat de pièces de collection artistiques et historiques.

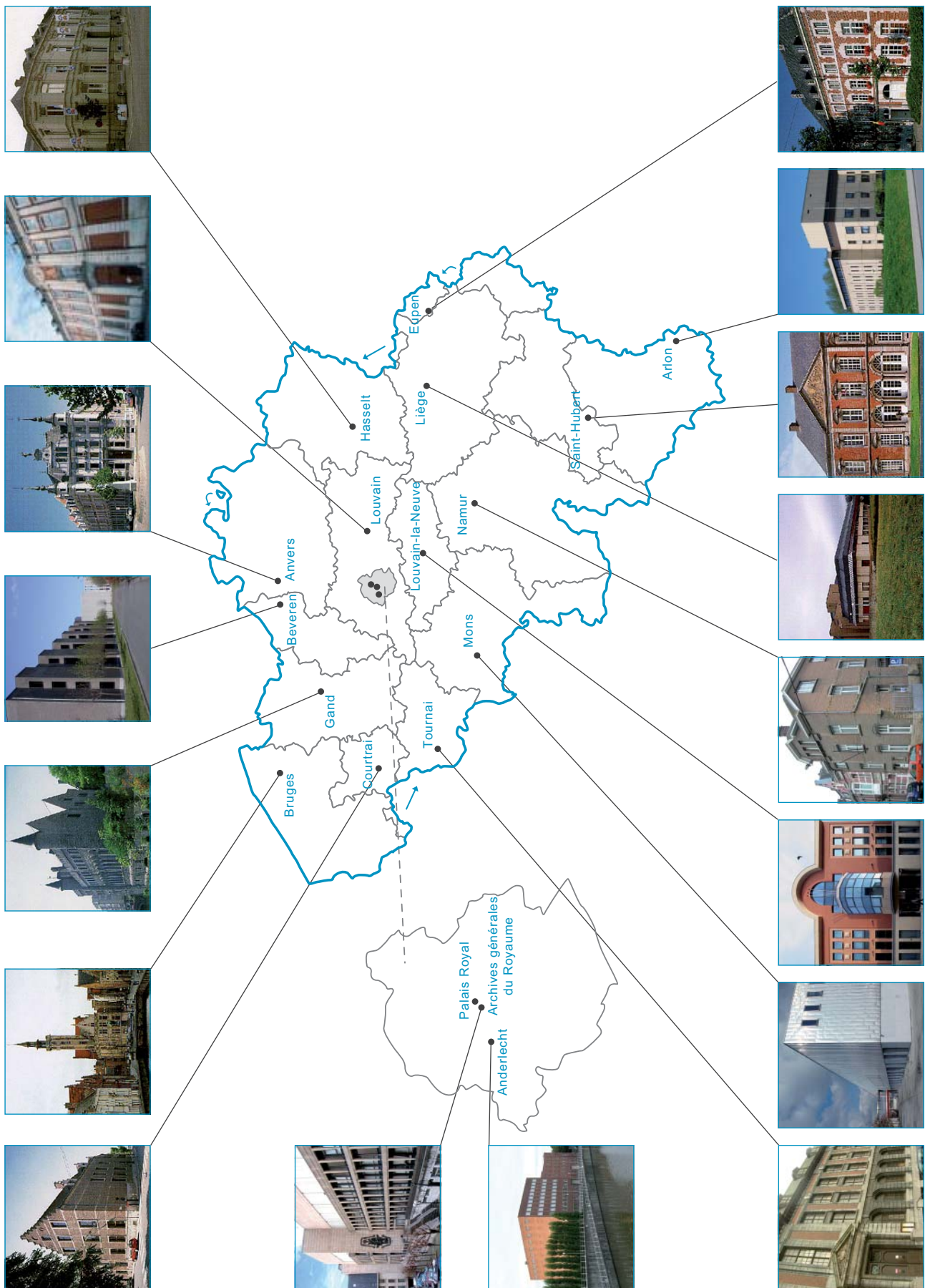
Un troisième organe, qui assiste la direction des Archives de l'État, est le **Conseil scientifique**. Les principales tâches du Conseil consistent à : proposer des candidats aux fonctions dirigeantes, juger et classer les propositions de projets de recherche scientifiques (projets pluriannuels, doctorats, projets pour le recrutement des « chercheurs adjoints ») et les propositions pour subsidier les investissements en infrastructure scientifique, à financer par la Loterie Nationale. Le Conseil scientifique donne également des avis dans des dossiers stratégiques comme la modernisation et la révision de la loi sur les Archives, le règlement de la salle de lecture, la révision du statut des institutions scientifiques et leurs organes de gestion ainsi que l'organisation générale de l'institution (implantation de bâtiments, etc.), pour autant que ceux-ci aient un impact sur la recherche scientifique au sein de l'institution. Se retrouvent régulièrement à l'ordre du jour des sujets qui ont un rapport avec la collaboration avec les universités (départements d'histoire) et d'autres institutions scientifiques. Le Conseil joue également un rôle important dans l'exécution du plan du personnel.

En 2008, le Conseil s'est réuni cinq fois. Il a donné un avis motivé à propos des candidatures au poste vacant de chef de la section 11 (Archives de l'État dans la province de Limbourg), à propos des demandes d'agrégation introduites par trois associations (en application de l'AR du 13 mars 2008) et à propos de l'organigramme de l'institution suite à la révision du statut des établissements scientifiques de l'État (AR du 25 février 2008). Quant à la composition du Conseil, celle-ci fut légèrement adaptée. Les tâches du Conseil ont été revues également (AR du 25 février 2008, art. 12).

Enfin, les Archives de l'État collaborent étroitement avec les représentants des organisations syndicales. Au sein du **Comité de concertation de base** (CCB), qui s'est réuni cinq fois en 2008, sont traités les dossiers se rapportant au bien-être au travail et à la sécurité (entre autres, l'approbation du plan d'action annuel pour le bien-être au travail) ainsi que tous les problèmes qui se rapportent au statut et à la carrière du personnel, comme l'application du règlement d'ordre intérieur, l'évolution de la carrière, l'exécution du plan du personnel, etc. La contribution des membres externes du CCB est considérée comme particulièrement constructive.



LES DÉPÔTS DES ARCHIVES DE L'ÉTAT PARTOUT EN BELGIQUE



I. PRESTATIONS ET RÉSULTATS EN 2008

Chiffres-clés et évolution

		2008	2007
Personnel	Membres du personnel	284	263
	Équivalents temps-plein	239,4	226,85
Bâtiments	Surface totale opérationnelle (m ²)	125.483	108.303
	Surface magasins d'archives (m ²)	92.204	75.024
	Surface espaces destinés au public (m ²)	10.136	10.136
	Capacité de stockage pour archives et bibliothèque (m ²)	367.431	357.431
Archives gérées	En mètres linéaires	235.882,29	227.114,59
Acquisitions	En mètres linéaires	8.767,70	11.913,24
Publications		129 (18.238 pg.)	81 (10.334 pg.)
Nombre de cartes de lecteur		6.302	6.782
Séances de travail		72.171	72.487
Archives ouvertes via ABS-Archeion	Blocs d'archives	20.595	17.983
	Unités archivistiques	6.366.375	6.153.431
	Instruments de recherche	17.522	11.991
	Producteurs d'archives	26.410	18.570
Archives numérisées	Nombre d'images digitalisées : originaux (registres de paroisses)	573.791	821.444
	Nombre d'images digitalisées : microfilms (état civil)	2.070.604	1.076.089

SURVEILLANCE EXERCÉE SUR LA GESTION DES ARCHIVES DES SERVICES PUBLICS

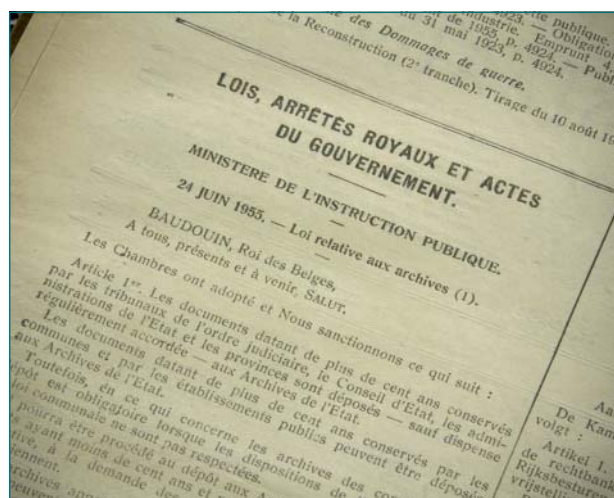
À l'exception des archives qui tombent sous le décret des archives de la Région wallonne (2001), la conservation des archives des services publics belges est toujours réglée par la loi sur les Archives de 1955. Celle-ci confère à l'Archiviste général du Royaume et à ses délégués un pouvoir de surveillance sur la conservation des archives des cours, tribunaux, administrations et institutions publiques belges. En outre, aucun document d'archives produit ou reçu par les pouvoirs publics ne peut être détruit sans l'autorisation expresse de l'Archiviste général.

Cette surveillance des archives publiques est aussi bien confiée aux archivistes de la section « *Surveillance, avis et coordination de la collecte et de la sélection* » (créée fin 2006), qu'aux archivistes rattachés aux dépôts des Archives de l'État dans les provinces.

La section exerce la surveillance sur les services centraux des institutions fédérales (SPF, SPP, établissements publics), tandis que la surveillance sur les services extérieurs des administrations fédérales, sur les cours et tribunaux du pouvoir judiciaire et sur les institutions régionales et locales sont du ressort des Archives de l'État dans les provinces.

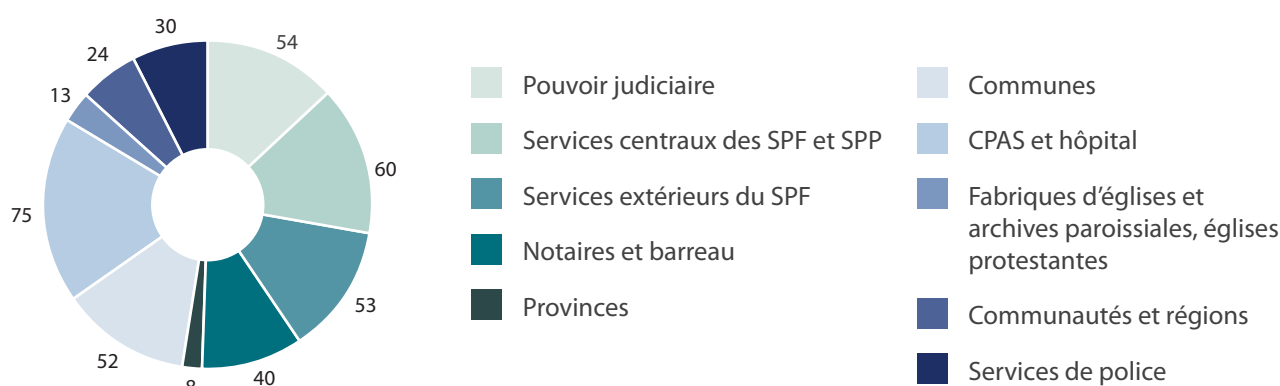
En 2008, 47 archivistes étaient concernés par ce domaine d'activités, soit six de plus qu'en 2007. Ces archivistes ont effectué 776 visites et consacré 1.954 jours à leurs missions. En 2007, cela concernait respectivement 748 visites et 1.156 jours. Alors que la hausse du nombre de visiteurs est modérée, les archivistes de l'État ont consacré, en 2008, davantage de temps à leurs contacts avec les services publics.

Sur 409 institutions contactées en 2008, 54 relèvent du pouvoir judiciaire (cours, tribunaux, parquets et auditorats du travail), 60 sont des services centraux des SPF et SPP et 53 sont des services extérieurs du SPF. 37 notaires, 1 chambre de notaires et 2 ordres d'avocats, 8 institutions provinciales, 52 communes et services d'archives communaux, 74 CPAS, 1 hôpital public, 11 fabriques d'église et archives paroissiales, 2 églises protestantes et 24 organismes relevant des communautés et des régions complètent le total. Dans le cadre des priorités établies en 2008, 4 services de police déconcentrés et 26 zones de police locale, dont 18 en province de Limbourg, ont été visités.



Loi sur les archives, de 1955

Contactés avec les services publics en matière de « Surveillance »



► Partenaire des producteurs d'archives

Outre les contacts ciblés et spécifiques, les Archives de l'État effectuent également des audits d'archives globaux. Les audits ont principalement pour objectif d'aider les services concernés dans la gestion et la conservation de leurs archives, dans le respect de la législation en vigueur. Mais ils ont également un souci de rentabilité. En 2008, une évaluation globale a ainsi été réalisée pour tous les services de l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA), pour les services extérieurs liégeois de l'administration patrimoniale (SPF Finances) et pour la ville de Namur. Outre ces 3 rapports d'audits, 193 rapports d'inspection ont été rédigés sur plusieurs dizaines d'institutions.

— CRÉATION DU FAF – FORUM DES ARCHIVISTES FÉDÉRAUX —

De par leur position privilégiée d'observateurs et d'évaluateurs de la gestion des archives dans la sphère publique à tous les niveaux institutionnels, les archivistes de l'État jouent en outre le rôle de coordinateur entre les différents services publics. Les Archives favorisent l'échange d'information et de bonnes pratiques en matière de gestion des archives, mettent les services publics en contact, etc. Cette approche se concrétise notamment par la création du FAF, le Forum des Archivistes Fédéraux. Né le 12 février 2008, le FAF se veut un endroit où les archivistes des services publics fédéraux puissent échanger des connaissances et des idées sur la gestion des archives – allant de l'interprétation des exigences légales à la gestion matérielle des archives. Trois réunions du FAF, se doublant d'une visite d'un service d'archives ou d'un exposé sur un thème actuel, se sont déroulées en 2008.

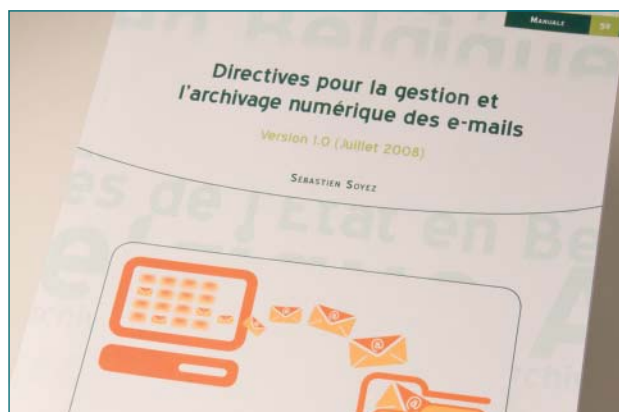


Visite du FAF aux AGR, avec présentation de la nouvelle farde pour les cartes

— CONSEIL —

Comme son nom l'indique, la section *Surveillance, avis et coordination de la collecte et de la sélection* apporte son soutien aux administrations qui souhaitent améliorer la gestion de leurs documents. Elle donne des conseils, fournit des instruments de travail et organise des formations spécifiques, résolument pratiques.

La conservation d'archives numériques



Brochure de recommandations pour la préservation durable des e-mails



Les archives revêtent diverses formes

Le problème actuel, qui préoccupe les services d'archives partout dans le monde, est celui de la conservation des documents numériques, tels les e-mails et les banques de données. De par leur forme spécifique, ce sont en effet des archives qui sont encore plus difficiles à conserver que les documents sur papier. Les Archives de l'État assistent et donnent des directives concrètes aux autorités en mettant deux brochures à leur disposition : la première fournit des recommandations pour une conservation durable des e-mails, la seconde pour une conservation durable des documents bureautiques.

Brochures de conseil

En 2007, les Archives de l'État ont commencé – en réponse aux questions fréquemment posées – la rédaction d'une série de brochures de conseils destinés aux services publics. Deux nouvelles brochures, qui traitent toutes les deux des exigences techniques des locaux d'archives, ont vu le jour en 2008. L'une est centrée sur la gestion des archives qui ont encore une utilité administrative, l'autre sur la conservation des archives à caractère historique.

COLLECTE ET SÉLECTION DES ARCHIVES

Les Archives de l'État mènent également une politique intégrée de surveillance et d'acquisition des archives publiques, en relation avec une politique de prospection et d'acquisition des archives d'origine privée. Ceci implique une coordination interne visant à optimiser les moyens dont disposent les Archives de l'État.

Étant donné l'énorme quantité d'archives publiques, il est impossible – et ce n'est d'ailleurs pas nécessaire – de conserver tous les documents. La rédaction de tableaux de tri archivistiques, l'instrument de base par excellence d'une gestion adéquate des archives, constitue par conséquent la priorité absolue pour les Archives de l'État.

Un tableau de tri est un aperçu systématique, une liste de toutes les séries d'archives – sur papier ou sous forme numérique – qui sont produites ou reçues dans le cadre de leurs activités par une personne ou une organisation. On y mentionne, entre autres, par série, la durée de conservation administrative et la destination finale des archives. De cette manière, l'institution connaît dès le départ les documents qui peuvent être éliminés une fois leur durée de conservation administrative écoulée et ceux qui doivent être conservés de manière permanente, en vertu de leur importance historique ou de leur valeur probante. Vouer des documents à l'élimination et donner l'autorisation de les détruire, se basent sur des critères longuement réfléchis. En 2008, 130 autorisations d'éliminer ont ainsi été accordées à divers services publics.

En 2008, les archivistes de l'État ont également rédigé 48 tableaux de tri. Les institutions scientifiques fédérales ont fait l'objet d'une attention particulière. Des tableaux de tri ont été réalisés à l'attention de l'Institut royal des Sciences naturelles, des Musées royaux d'Art et d'Histoire, de l'Observatoire royal et du SPP Politique scientifique. Les « visites d'inspection » préparatoires, réalisées dans ce cadre par les archivistes de l'État, ont été l'occasion de prodiguer au personnel de ces institutions des conseils et recommandations utiles sur la gestion de leurs documents.

Les archivistes de l'État ont également aidé leurs collègues archivistes des administrations fédérales, régionales ou communales à rédiger des tableaux de



Présentation du tableau de tri pour l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, en présence de la Ministre Sabine Laruelle et de la Directrice générale de l'IRScNB Camille Pisani

tri. En 2008, ce sont essentiellement les services du secteur de l'Enseignement, tant de la Communauté française (direction générale, inspection, écoles) que de la Communauté flamande (centres d'encadrement pour élèves CLB/centres PMS, écoles), qui ont reçu aide et conseils.

SURVEILLANCE ET CONSEIL EN CHIFFRES

En 2008, 5.188,76 € du budget des Archives de l'État ont été exclusivement consacrés à des activités dans le cadre de la « surveillance ». Ce montant couvre essentiellement les frais de déplacement des inspecteurs et les frais d'organisation de journées d'étude et de réunions de coordination de quelques groupes de travail.

Quelques indicateurs reflètent une image précise des activités et des résultats obtenus en 2008.

Activité	2007	2008
Rapports d'audit sur la gestion archivistique d'un producteur d'archives	2	3
Rapports d'inspection	152	193
Tableaux de tri rédigés par les Archives de l'État	28	48
Autorisation d'éliminer données aux institutions	192	130
Études institutionnelles sur les services publics	24	45
Directives et recommandations en matière de gestion archivistique	44	14
Brochures de conseil ou d'information	3	2
Évènements de sensibilisation organisés pour des producteurs d'archives (par ex. : sessions d'information, visites guidées des Archives de l'État)	26	30
Formations à la gestion des archives organisées par les Archives de l'État à l'intention des services publics	8	1
Interventions en vue de récupérer des archives en vente publique (protection du domaine public)	2	8

Un rapport détaillé des activités des Archives de l'État en matière de surveillance et avis est publié séparément, sous le titre « *La surveillance archivistique : un aide-mémoire pour les services publics* ».

PLUS DE 235 KILOMÈTRES LINÉAIRES D'ARCHIVES

Les archives forment la trace écrite d'actes et d'activités relatifs à une institution ou une personne. Conformément aux règles de la science archivistique, les archives doivent être gardées par l'institution ou la personne qui a créé les documents en question ou qui les a reçus. Cet ensemble de documents, issu d'un producteur d'archives, s'appelle un fonds d'archives ou des archives.

Une quantité de nouveaux documents est créée chaque jour. Dès que ces documents ont perdu leur fonction originale de pièce justificative ou de moyen mnémotechnique, ils sont soumis à un tri sévère par des archivistes. Seule une petite partie de ces documents entre en ligne de compte pour une conservation permanente en tant que source pour la recherche historique. Par archives, on pense spontanément à des documents écrits ou imprimés. Mais un document d'archives peut également prendre la forme d'une carte, d'un dessin, d'une photo, d'un enregistrement sonore ou d'un fichier informatique.

L'essentiel du patrimoine archivistique des Archives de l'État est constitué par des archives publiques, classées le plus souvent en deux périodes : l'Ancien Régime jusqu'en 1795 et la période contemporaine, de 1795 à nos jours. Les Archives de l'État conservent aussi bien des archives de l'autorité fédérale que des archives des instances publiques régionales, provinciales ou locales.

Des archives privées peuvent également être consultées chez nous : archives des institutions ecclésiastiques, comme les abbayes, les couvents, les églises, etc.; archives de personnes privées ou de familles (nobles); archives d'entreprises, de sociétés et d'associations, etc., sans oublier celles déposées par un grand nombre d'hommes politiques et de cabinets ministériels.

Diverses collections, comme la collection « Cartes et plans », les édits et ordonnances de l'Ancien Régime, les faire-part de décès, les collections de photos, etc., complètent admirablement les fonds d'archives proprement dits.



Jaarboek des archives de la célèbre entreprise de meubles courtraienne De Coene

NOUVELLES ARCHIVES

L'étendue des archives gérées par les Archives de l'État a augmenté de 8.767 mètres linéaires en 2008. Moins spectaculaire, il est vrai, qu'en 2007 – lorsque l'accroissement a été de 11.913 mètres linéaires – mais tout de même assez conséquent. Pour comparaison : de 2000 à 2004, soit une période de cinq ans, on a pu noter au sein des Archives de l'État un accroissement d'archives de 6.547 mètres linéaires. L'année 2005 a connu une hausse à 6.789 mètres linéaires pour retomber ensuite à 5.287 mètres linéaires en 2006.

-----► La plus grande institution de conservation d'archives en Belgique

Accroissement, en 2008, des fonds gérés par les Archives de l'État, en mètres linéaires

Type d'archives	Accroissement en 2008	Archives gérées au 31.12.2008	Archives gérées au 31.12.2007
Archives des institutions publiques jusqu'en 1795			
Autorités centrales	0,02	9.695,13	9.695,11
Autorités régionales et supra-locales	0,13	11.305,01	11.304,88
Autorités locales	6,63	11.064,89	11.058,26
Total	6,78	32.065,03	32.058,25
Archives des institutions publiques à partir de 1795			
Cours et tribunaux	2.706,25	39.608,09	36.901,84
Départements centraux du gouvernement fédéral	3.471,92	30.685,4	27.213,48
Départements centraux des gouvernements communautaires et régionaux	140,52	1.426,89	1.286,37
Services extérieurs et institutions publiques du pouvoir fédéral	846,2	28.619,4	27.773,2
Services extérieurs et institutions publiques des pouvoirs fédérés	61,14	1.864,87	1.803,73
Provinces	0,68	14.615,9	14.615,23
Autorités régionales et supra-locales	12,35	1.306,01	1.293,66
Communes et autres autorités locales	136,951	9.597,991	9.461,04
Total	7.376,011	127.724,561	120.348,55
Archives des institutions publiques antérieures et postérieures à 1795			
Polders et waterings	4	362,27	358,27
Notaires	811,4	16.271,66	15.460,26
Total	815,4	16.633,93	15.818,53
Archives du Palais royal			
	83,66	3.128,71	3045,05
Archives d'institutions de droit privé			
Institutions religieuses	103,371	6.597,851	6.494,48
Organisations privées, associations et entreprises	198,37	25.990,08	25.791,71
Familles et personnes	161,261	13.350,261	13.189
Total	463,002	45.938,192	45.475,19
Collections			
Registres paroissiaux et répertoires	2,26	1.901,03	1.898,77
État civil et tables	0,17	5.157,06	5.156,89
Autres collections documentaires	20,42	3.333,78	3.313,36
Total	22,85	10.391,87	10.369,02
TOTAL DES ARCHIVES GÉRÉES	8.767,70	235.882,29	227.114,59

-----> La plus grande institution de conservation d'archives en Belgique

Ventilé par dépôt d'archives, nous obtenons l'image suivante :

**Les acquisitions par dépôt d'archives en 2008, en mètres linéaires
(les transferts entre les dépôts des Archives de l'État non inclus)**

Dépôt d'archives	Accroissement en 2008	Accroissement en 2007
Dépt. I – Bruxelles		
AGR	3.600,76	339,21
Archives du Palais royal	83,66	5,05
Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht)	623,34	434,77
Archives de l'État à Bruxelles II (rue du Houblon)	80,73	4.046,43
Total	4.388,49	4.825,46
Dépt. II – Provinces flamandes		
Anvers	294,1	156,5
Beveren	1.323,1	4.097,83
Bruges	19 + plans	109,9
Gand	33,5	25,25
Hasselt	110,31	157,02
Courtrai	29,54	101,84
Louvain	48,94	37,38
Renaix	22,01	0,64
Total	1.880,503	4.686,36
Dépt. III – Provinces wallonnes		
Arlon	266,08	295,77
Liège (+ Huy)	286,26	249,58
Louvain-la-Neuve	512,55	51,09
Mons	1.163,51	1.319,81
Namur	36,63	204,87
Saint-Hubert	74,65	45,6
Tournai	88,7	38,5
Eupen	70,33	196,2
Total	2.498,71	2.401,42
TOTAL GÉNÉRAL POUR LES ARCHIVES DE L'ÉTAT	8.767,70	11.913,24

Archives gérées par les Archives de l'État – totaux par département

	Total en 2007	Accroissement en 2008	Total en 2008
Dépt. I – Bruxelles	81.706,85	4.388,49	86.095,34
Dépt. II – Provinces flamandes	80.388,55	1.880,50	82.269,05
Dépt. III – Provinces wallonnes	65.019,19	2.498,71	67.517,90
TOTAL	227.114,59	8.767,70	235.882,29

► La plus grande institution de conservation d'archives en Belgique

Aux Archives générales du Royaume, l'accroissement le plus spectaculaire – multiplié par dix par rapport à 2007 – est à mettre au compte de la section Archives contemporaines, qui s'est occupé du transfert de plus de 3 kilomètres de dossiers de la Police des Étrangers. En 1948 et en 1965 déjà, la Sûreté de l'État a versé aux Archives générales du Royaume près d'un million de dossiers individuels d'étrangers, ouverts entre 1835 et 1912. Ce fonds impressionnant, s'est accru en 2008 suite à un troisième versement de dossiers ouverts entre 1913 et 1943. Désormais, les Archives générales du Royaume conservent plus de 2 millions de dossiers individuels des étrangers !



Les 3 kilomètres de dossiers de la police des Etrangers (AGR)

Outre l'énorme accroissement des archives contemporaines des pouvoirs publics, les Archives générales du Royaume ont également acquis des archives émanant des autorités centrales de l'Ancien Régime. L'importance de celles-ci est inversement proportionnelle à l'étendue de leur accroissement, qui n'est que de 2 cm. Il s'agissait d'une part, d'une donation privée de documents du Conseil privé et de l'autre, du versement du manuscrit du « Manifeste du peuple brabançon » de Henri Vander Noot, datant de 1789. Ce Manifeste – qui est considéré comme la première déclaration d'indépendance de nos régions vis-à-vis d'un souverain étranger – a été acheté par la Fondation Roi Baudouin et donné en dépôt aux Archives de l'État. Vu son importance, ce document a immédiatement été numérisé et peut dès à présent être consulté via le site internet.



« Manifeste du peuple brabançon », déposé par la Fondation Roi Baudouin

En 2008, le versement massif d'archives contemporaines à Beveren a été amené à être réduit par la force des choses – les Archives de l'État à Beveren abritent en effet les archives des Archives de l'État à Anvers et encore une grande partie de celles des Archives de l'État à Louvain, en attendant l'achèvement des nouveaux bâtiments. L'opération de versement s'est, par ailleurs, poursuivie à Mons. Les collaborateurs des Archives de l'État à Mons se sont surtout concentrés, en 2008, tout comme en 2007, sur les versements des archives des tribunaux et des notaires.

-----> La plus grande institution de conservation d'archives en Belgique

— TRANSFERTS ENTRE LES DÉPÔTS DES ARCHIVES DE L'ÉTAT —

Les transferts entre les dépôts des Archives de l'État ne sont pas repris dans le tableau ci-dessus. La plupart du temps, il s'agit de documents isolés ou séparés, de peu d'étendue.

En 2008, il y a quand même eu quelques transferts importants : les archives d'entreprises de Tractionel (324,76 mètres linéaires) ont été transférées des Archives générales du Royaume vers les Archives de l'État à Bruxelles II (rue du Houblon) ; les registres de l'état civil de Nivelles, 1779-1870 (190 mètres linéaires), ont été transférées de Saint-Hubert vers le nouveau dépôt des Archives de l'État à Louvain-la-Neuve et 15 mètres linéaires d'archives de greffes scabinaux sont partis des Archives de l'État à Bruxelles I (Anderlecht) aux Archives de l'État à Beveren. Ce dernier transfert n'est cependant que provisoire : il s'agit des archives de greffes scabinaux du Brabant flamand, dont la destination définitive est les Archives de l'État à Louvain, où de nouveaux magasins seront prêts pour fin 2009.

— ÉLIMINATIONS ET TRANSFERTS À DES TIERS —

Dans certains dépôts des Archives de l'État, des éliminations d'archives – après tri, selon des critères dûment réfléchis – ont également été effectués. Il s'agissait principalement d'archives en vrac, non triées par le producteur d'archives. Ainsi, 266 mètres linéaires de documents des tribunaux, des services extérieurs des Finances et du gouvernement provincial, n'entrant pas en compte pour une conservation permanente, ont été éliminés par les Archives de l'État à Arlon. À Courtrai, le même sort a été réservé à certaines séries d'archives du 20^{ème} siècle, issues de l'administration communale, d'une société de logements sociaux et d'une entreprise textile.

Les Archives de l'État à Bruges ont, par ailleurs, « perdu » des archives dans le cadre d'un accord d'échange : 21,35 mètres linéaires d'archives communales de l'Ancien Régime et de la période contemporaine ont été transférés aux Archives de la Ville de Bruges. Les archives de l'asbl Concours musical international Reine Elisabeth de Belgique (1956-1976 ; 24,5 mètres linéaires), conservées aux Archives du Palais royal, ont également été restituées à l'asbl en 2008.

Mais le transfert le plus étonnant est sans conteste celui qui a eu lieu à Renaix : le cœur de Lamoral, comte d'Egmont, décapité il y a 440 ans sur la Grand Place à Bruxelles, a solennellement été remis à l'administration communale de Zottegem. Le cœur disparut en 1952 avec d'autres reliques de la crypte de l'église de Zottegem et remonta à la surface après bien des détours aux Archives de l'État à Renaix. Cet objet de valeur muséale n'était naturellement pas à sa place dans un dépôt d'archives !



Le Cœur du Comte d'Egmont, transféré par les Archives de l'État à Renaix à la ville de Zottegem

— TRANSFERTS TEMPORAIRES VERS D'AUTRES DÉPÔTS DES ARCHIVES DE L'ÉTAT —

En raison d'un manque de place ou lors de travaux de rénovation de grande envergure, il arrive que des dépôts des Archives de l'État décident de transférer temporairement leur collection ou une partie de celle-ci vers un autre dépôt.

Fin 2007, les Archives de l'État à Anvers ont transféré leurs archives et le service au public à Beveren et ce, pour toute l'année 2008, en raison de travaux de rénovation d'envergure.

Mais la plupart des transferts temporaires sont moins rigoureux. En 2007, face au manque de place, les Archives de l'État à Namur et à Tournai ont trouvé refuge aux Archives de l'État à Mons pour stocker les archives des tribunaux, des notaires, d'une fabrique d'église et d'une entreprise. Pour les Archives de l'État à Tournai, il s'agissait d'une solution provisoire : en effet, en 2009, celles-ci investiront un bâtiment fort

► La plus grande institution de conservation d'archives en Belgique

spacieux et totalement rénové, situé sur le site de l'ancienne imprimerie Casterman. Pour les Archives de l'État à Namur, qui, en 2008, ont également transféré provisoirement des archives à Louvain-la-Neuve, une solution définitive semblable n'est malheureusement pas encore en vue. Il s'agit là principalement d'archives de la police judiciaire, dans le cadre d'un projet de recherche.

— CONSERVATION ET RESTAURATION —

La conservation matérielle des archives, confiées aux Archives de l'État, est une de nos missions primordiales. La conservation matérielle des documents d'archives nécessite un stockage dans des locaux spécialement aménagés à cet effet, répondant à de sévères exigences en matière de température, d'hygrométrie et de sécurité vis-à-vis du feu et de l'eau.

Les archives sont rangées dans des chemises et des boîtes non acides, pourvues des caractéristiques d'identification nécessaires. Les archives qui se sont corrodées au fil du temps doivent être restaurées et à nouveau reliées.

Conservation de base : dépoussiérage et conditionnement

En 2008, plus de 11 kilomètres de documents d'archives ont été emballées ou ré-emballées dans les différents dépôts des Archives de l'État. Les documents d'archives poussiéreux sont dépoussiérés et nettoyés, les documents froissés ou pliés sont aplanis dans la mesure du possible.

L'année 2008 a également vu l'introduction de fardes pour affiches et plans, en carton non-acide, avec enveloppes non-acides intégrées. Celles-ci sont en usage depuis la fin de l'année pour ranger et transporter les grands formats et particulièrement les cartes, affiches et estampes.



Les Archives de l'État à Anderlecht et à Beveren ont aussi sous-traité, pour la première fois, des documents contaminés par des moisissures pour un traitement aux rayons gamma. Une radiation gamma est une forme de radiation électromagnétique qui se déroule dans une succursale hollandaise de la firme britannique Isotron. Par le biais d'une radiation à l'aide de rayons ionisants, la chaîne DNA des micro-organismes est rompue et les moisissures sont détruites, sans endommagement notable du document d'archives, excepté un léger affaiblissement de la structure fibreuse des documents en papier.

Les étudiants jobistes, engagés dans les différents dépôts des Archives de l'État dans le courant de l'été 2008, ont eu un rôle important dans l'emballage ou le ré-emballage des documents. Tout comme les années précédentes, ils ont principalement été affectés à des tâches qui avaient trait au soin matériel des archives. Leur présence et leur engagement signifiaient une fois de plus une aide réelle. Ils ont aplané et

-----> La plus grande institution de conservation d'archives en Belgique

dépoussiéré les documents et ont plié le matériel d'emballage. Plus de 2.100 mètres linéaires d'archives ont été ré-emballés dans des chemises puis dans des boîtes non acides et pourvues ensuite d'étiquettes. Les étudiants jobistes ont été affectés, encore davantage que les années passées, à l'introduction des descriptions d'archives dans le système de gestion archivistique : 15.908 descriptions de documents ont été introduites, 855 bandes sonores ont été décrites en 3.231 records, et aux Archives de l'État à Eupen, 4.000 cartes et plans ont été pourvues d'un numéro Archeion.

Les activités des étudiants jobistes en chiffres

Aplanir les documents	10 mètres linéaires
Dépoussiérer les documents	1.273 mètres linéaires
Plier des boîtes d'archives	12.684 boîtes
Réemballer des archives	2.124 mètres linéaires
Coller des étiquettes sur des chemises	45.153 étiquettes
Coller des étiquettes sur des boîtes	10.878 étiquettes
Introduire des descriptions d'archives	23.139 beschrijvingen

Projets de restauration dans notre propre atelier de restauration

L'atelier de restauration, créé en 1859 aux Archives générales du Royaume, a été fermé dans les années 1980, après de nombreuses années de fonctionnement. Conserver le riche patrimoine confié aux Archives de l'État en bon état reste cependant une des préoccupations majeures de l'institution. C'est pourquoi, il a été décidé de relancer cet atelier de restauration. En plus des moyens propres, les Archives de l'État ont pu bénéficier du soutien de la Loterie Nationale afin de procéder aux investissements nécessaires.

L'inauguration de ce nouvel atelier de restauration a eu lieu le 12 décembre 2008.

L'atelier de restauration se limite au traitement des documents conservés dans un des dépôts des Archives de l'État. La connaissance et l'appareillage présents sont surtout orientés sur la restauration des documents en papier ou en parchemin et sur la restauration des sceaux.

En 2008, les deux restaurateurs ont effectué 57 restaurations, dont 30 dans le cadre d'une exposition : 10 cartes et plans (entre autres, un plan de Diest datant de 1669 et un plan de la mine de plomb de Vedrin datant de 1795), 22 affiches, 15 documents sur papier, 3 documents sur parchemin, 3 sceaux et 4 objets. Quatre boîtes de conservation ont également été réalisées pour le rangement de documents ayant un format spécial.



Restauration d'une carte à l'atelier des AGR



Lors de l'inauguration de l'atelier de restauration

-----► La plus grande institution de conservation d'archives en Belgique

Restauration sous-traitée

Faire appel aux services d'un atelier de restauration spécialisé ne se fait qu'au compte-gouttes, vu le coût élevé d'une telle opération. Un atlas, quelques cartes et documents d'institutions ecclésiastiques limbourgeoises, atteints par l'acidification et un usage intensif, ainsi qu'un registre des membres d'une corporation de cordonniers brugeois et quelques registres de notaire de la région de Bruxelles ont été restaurés par un atelier externe.

CORES: un projet de collaboration ambitieux

Le projet CORES (du néerlandais, *Competentieplatform voor Conservering en Restauratie van Boeken en Archief*, plate-forme de Compétence pour la Conservation et la Restauration des Livres et des Archives) est né le 28 avril. Cet ambitieux projet est dû à une initiative commune aux Archives de l'État, aux Archives de la Ville de Bruges, au service d'archives de l'Évêché et du Séminaire de Bruges, aux Archives du CPAS, à la cellule Erfgoed (Patrimoine) de Bruges, à la bibliothèque publique de Bruges et à la société Syntra West. Le but de CORES est d'unir l'expertise des différents partenaires en matières d'activités de restauration et conservation des livres et archives, de recherche, de formation et de service en faveur du secteur du patrimoine. La première formation « *Spécialiste en restauration de livres et d'archives* » a débuté le 8 septembre 2008. 22 personnes s'y sont inscrites, dont un collaborateur des Archives de l'État à Beveren.



La formation de *spécialiste en restauration de livres et d'archives* se voulait pratique

Le Fonds David-Constant vient en aide au patrimoine de la principauté de Liège

Le projet « Restauration, préservation et valorisation des archives de la principauté de Liège - Phase I : registres du Conseil privé » a reçu une subvention de 25.000 € du Fonds David-Constant, géré par la Fondation Roi Baudouin. Une somme non-négligeable qui contribuera au bon déroulement de ce projet.

La tâche consiste en un plan de sauvegarde et de restauration des archives d'ancien régime conservées aux Archives de l'État à Liège et sinistrées par un bombardement en 1944. Nombre de documents sont en trop mauvais état que pour être consultés et risquent, à terme, de disparaître.

En ce qui concerne plus particulièrement les registres de résolutions, de dépêches, de commissions et de requêtes du Conseil privé du prince de Liège, visés



Les registres du Conseil privé de la principauté de Liège sont restaurés grâce à une subvention de 25.000 € du Fonds David-Constant

-----> La plus grande institution de conservation d'archives en Belgique

par la phase I, il s'agit d'une des sources les plus précieuses de l'histoire liégeoise. Ces documents (datant de 1525 à 1794) reflètent toute l'activité de l'institution et concernent tous les domaines de l'histoire.

— AUTRES SUPPORTS D'INFORMATION —

Afin d'éviter les dégâts dus à l'usage, les archives fréquemment consultées (registres paroissiaux, registres de l'état civil) ou certaines archives à risques (ex : cartes, plans, illustrations, anciennes chartes sur parchemin) ont été transférées sur un autre support d'information, sur microfilm et de plus en plus sous forme électronique. Un soin particulier va être consacré dans un avenir très proche à la conservation de fichiers de données numériques, dont le transfert aux Archives de l'État se prépare.

Transfert sur microfilm

En 2008, 95 unités archivistiques, issues des Archives d'Achiel Van Acker (AE Bruges), ont été microfilmées au sein des Archives de l'État. Cela concernait environ 36.000 pages. Il en résulte 30 nouveaux microfilms, avec 30 développements pour le film-mère négatif et 60 pour les copies d'utilisateurs. En outre, 3 nouveaux microfilms ont été fabriqués sur commande en plus des nouvelles copies positives destinées aux salles de lecture des Archives de l'État à Beveren, Louvain-la-Neuve et Louvain.

Numérisation

Convertir des documents d'archives sous forme numérique est une des priorités des Archives de l'État. Ce souci ne doit pas être uniquement compris du point de vue de la conservation, mais aussi de notre ambition de réaliser, à partir de 2009, une « salle de lecture numérique ». Nous reviendrons plus largement sur cette thématique dans le chapitre « Archives dans un monde numérique ».

Projet « collection de sceaux »

La section « Archives de l'Ancien Régime » gère, entre autres, une collection de 38.000 moulages de sceaux, la deuxième plus grande collection au monde. Cette collection sera intégralement numérisée, afin de permettre sa consultation via le site internet des Archives de l'État.

Le coup d'envoi de ce projet de numérisation de grande envergure a été donné en 2008. En décembre, 5.000 descriptions étaient déjà introduites dans la base de données du site et 3.400 images numérisées. L'objectif est de mettre, pour fin 2009, les 5.000 premières images à disposition du public via le site internet des Archives de l'État.

On peut estimer qu'une période de 7 à 8 ans sera nécessaire avant de pouvoir consulter numériquement l'ensemble des 38.000 moulages de sceaux. L'intégralité du projet est réalisée en interne, ce qui représente une économie importante. Dans un premier temps, les descriptions ne seront disponibles qu'en français, les descriptions ayant à l'origine été rédigées dans cette langue. La traduction vers le néerlandais, l'allemand et l'anglais se fera ultérieurement, ce qui permettra de cibler un public international. Les images sont prises de manière telle que la reproduction de moulages de sceaux est possible. Le sceau pourra même être reconstitué via une inversion, ce qui facilitera la lecture du texte (voir illustration ci-dessous). Dès qu'un moulage de sceaux sera numériquement disponible, l'original sera retiré de la consultation, le protégeant ainsi davantage.

-----> La plus grande institution de conservation d'archives en Belgique



Reproduction du moulage du Grand sceau équestre de Charles V (AGR, Collection de sceaux, n° 23966)



Inversion du même sceau



Réalisée par les Archives de l'État, la carte de vœux 2008 était illustrée de sceaux



Journées d'étude et vernissages d'expositions

— OUVRIR LES ARCHIVES À LA RECHERCHE —

Selon la loi sur les Archives de 1955, toujours en vigueur en 2008, toutes les archives de plus de 100 ans, qui ont été versées aux Archives de l'État, sont en principe publiques. Dans un esprit de publicité de l'administration, tout a été mis en œuvre pour garantir aussi la consultation d'archives plus récentes, sans perdre de vue la protection de la vie privée.

Une des tâches principales du personnel scientifique consiste à ouvrir les fonds d'archives à la recherche. Des produits très divers sont développés à cet effet. Les plus courants sont : les guides et les jalons de recherche, les brochures dans lesquelles on explique l'utilisation de certains fonds d'archives ou de certains types de documents, les aperçus dans lesquels on décrit de manière concise l'ensemble des archives conservées dans un dépôt des Archives de l'État, et surtout les inventaires dans lesquels on décrit les unités archivistiques dans un ordre scientifiquement justifié. Chaque inventaire d'archives est le fruit d'une recherche institutionnelle et historique dans laquelle on expose le fonctionnement de l'époque des organisations, les compétences que celles-ci possédaient et les activités qu'elles déployaient, les processus de travail qui y étaient appliqués et la production d'archives qu'elle a finalement générée.

Ces publications sont imprimées en interne aux Archives de l'État et sont mises en vente à des prix très démocratiques. Les nouveaux inventaires sont systématiquement introduits dans la base de données en ligne « Rechercher dans archives » et sont donc ainsi disponibles via notre site internet. Les inventaires plus anciens, qui n'ont pas été rédigés sous forme électronique, sont entre temps retro-convertis et ajoutés à la base de données (voir aussi le chapitre « Les archives dans un monde numérique »). Des jalons de recherches, des catalogues d'exposition, des brochures, etc., sont également disponibles sous format pdf sur le site internet.

En 2008, 129 inventaires, instruments de recherche, guides, études archivistiques et autres ont été imprimés (pour un total de 18.238 pages), une hausse spectaculaire par rapport à 2007 (81 publications et 10.334 pages).

Une liste des publications parues en 2008 est reprise en annexe.

— PROJETS D'OUVERTURE À LA RECHERCHE —

Dans tous les dépôts des Archives de l'État, certains projets d'ouverture à la recherche se réalisent de façon quasi continue – en fonction de la nature des fonds d'archives auxquels ils se rapportent. Les archives notariales, une source pleine de richesse pour toute recherche historique ou généalogique, en constituent un parfait exemple : la loi du 4 mai 1999 précise en effet que les notaires doivent verser leurs minutes et répertoires de plus de 75 ans aux Archives de l'État. Les archives des cours et tribunaux, du cadastre, des bureaux des hypothèques, de l'enregistrement et des contributions, etc., sont versées, elles aussi, de manière régulière dans les différents dépôts des Archives de l'État et ouvertes le plus rapidement possible à la recherche. Outre ces importantes tâches d'ouverture récurrentes, des archives uniques sont également classées et décrites dans chaque dépôt des Archives de l'État.

Aux Archives du Palais royal, les archives du prince Philippe de Belgique, Comte de Flandre (1837-1905), et de son épouse, Marie de Hohenzollern-Sigmaringen, Comtesse de Flandre (1845-1912) ont été inventoriées. Ces archives comprennent une correspondance familiale nombreuse et constituent un trésor d'information sur les parents d'Albert I^{er} et sur les familles royales européennes au cours de la seconde partie du 19^{ème} siècle – début 20^{ème} siècle.

Aux Archives générales du Royaume, le classement et la description des archives de l'Audience (1344-1744) sont à présent terminés. Il s'agit là d'un des fonds d'archives des plus importants pour appréhender les débuts de l'histoire moderne des Pays-Bas Habsbourgeois. Ce fonds est capital pour des recherches sur

la politique nationale et internationale, le patronage, la fiscalité, les opérations militaires, l'espionnage, le commerce, la communication, les relations des autorités avec les villes, les institutions ecclésiastiques, la noblesse, etc.

Les Archives de l'État dans les provinces prêtent également attention à l'ouverture d'importantes archives d'institutions séculières et religieuses de l'Ancien Régime. À Bruxelles (Anderlecht), l'inventoriage des procès des villes menés pour le compte du Conseil de Brabant est clôturé. À Liège, il en est de même pour, l'inventoriage de la Chambre des Comptes de la principauté et de la cathédrale Saint-Lambert et, à Louvain, pour celui de l'abbaye de Ninove.

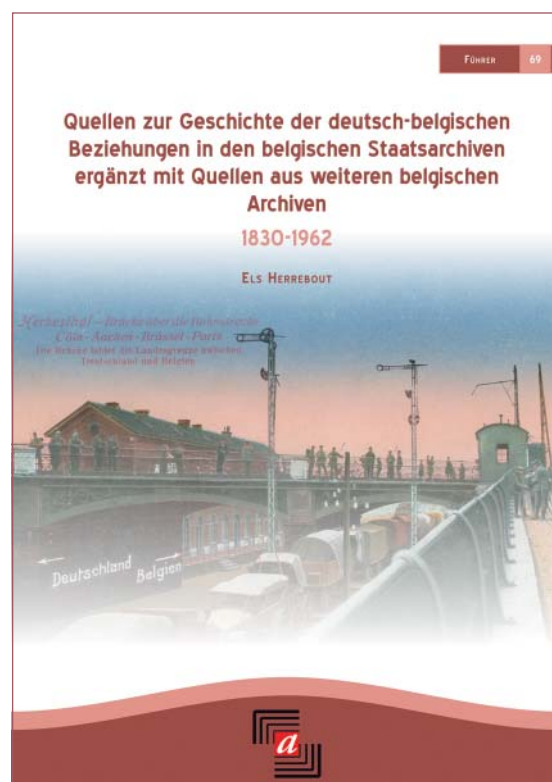
En 2008, la section « archives contemporaines » des Archives générales du Royaume a, avec l'appui de la section « Surveillance », terminé l'inventoriage des archives de dizaines d'administrations et organisations. Parmi ceux-ci, un certain nombre de très grands fonds d'archives provenant du cabinet du Ministère des Affaires économiques, le fonds « Fusion des communes » du Ministère de l'Intérieur, les archives de l'Office belge de Gestion et Liquidation, de la Sûreté publique (police des étrangers), de la Banque nationale de Belgique, de l'Office national du Ducroire, les archives des administrations des « Ponts et Chaussées », des « Mines », des « Chemins de fer », des « PTT », de la « Marine », de la société nationale d'investissement. Les volumineuses archives de la prison de Mons – 251 mètres linéaires et 2.102 numéros –, conservées aux Archives de l'État de cette même ville, ont été ouvertes à la recherche en 2008. Il s'agit d'un fonds fort riche qui permet une étude approfondie de l'histoire de la prison de Mons au cours des 19^{ème} et 20^{ème} siècles. Deux documents exceptionnels de ce fonds méritent une attention particulière : le registre d'écrou et le registre de comptabilité morale qui mentionnent l'emprisonnement du grand poète français Paul Verlaine (1844-1896).

Aux Archives de l'État à Namur, les archives du 19^{ème} siècle de l'Administration des Mines, du Conseil de Guerre et de l'Auditorat militaire ont, entre autres, été inventoriées.

Les Archives de l'État à Arlon se sont consacrées en 2008, tout comme en 2007, à l'ouverture à la recherche de diverses séries versées par l'administration provinciale du Luxembourg : milice, reboisements et défrichements, gardes forestiers et gardes privées, etc.



Inventaire des archives de la Banque nationale



Guide des sources sur les relations belgo-allemandes

Les archives des institutions locales n'ont pas été pour autant oubliées. À Louvain et à Tournai, des archives paroissiales ont été ouvertes à la recherche. À Eupen, il s'agissait d'archives sur les « ämter ». À Bruges, cela concernait les wateringues et à Beveren, les offices du contrôle et de la vigilance maritimes. Aux Archives de l'État à Hasselt, l'inventoriage systématique des archives des échevinages s'est également poursuivi.

De même, les archives d'entreprises et de familles ne sont pas délaissées : les précieuses archives de la maison d'édition et librairie Orbis et Orion ont été inventoriées aux Archives de l'État à Beveren. Il en a été de même pour les archives de l'influente famille Mercy-Argenteau aux Archives de l'État à Liège. Quelques archives de familles ont, par ailleurs, été traitées à Anvers.

Dans certains dépôts des Archives de l'État, la priorité a été donnée, en 2008, à la rédaction d'aperçus des fonds et collections du service. Ceci a été notamment le cas à Saint-Hubert et à Gand. À Eupen, le guide des sources sur l'histoire des relations belgo-allemandes a été finalisé.

— DES SALLES DE LECTURE DANS TOUT LE PAYS —

Les archives sont acquises, conservées et ouvertes à la recherche en vue d'être consultées dans nos salles de lecture aménagées pour le service du public aux Archives générales du Royaume et aux Archives de l'État dans les provinces.

Les Archives de l'État comptaient, début 2008, 17 dépôts d'archives avec salle de lecture, un dépôt d'archives sans les facilités d'une salle de lecture (Bruxelles II) et une salle de lecture sans dépôt d'archives (Sanderusstraat à Anvers).

Tous les dépôts des Archives de l'État sont équipés d'une bibliothèque, où les lecteurs ont à disposition un large éventail d'ouvrages régionaux et locaux.

Située aux Archives générales du Royaume, la bibliothèque centrale croît également sans cesse. La collection comprend des études historiques sur diverses périodes, thèmes et régions. Elle présente aussi un grand choix de livres et de revues archivistiques.

En 2008, les Archives de l'État étaient abonnées à 564 revues. Par ailleurs, 4.254 titres supplémentaires ont été acquis et introduits dans le catalogue. La salle de lecture de la bibliothèque centrale comptabilisait 504 visites de travail de lecteurs externes et 800 visites de collaborateurs d'Archives.



Les travaux de rénovation de la salle de lecture des Archives générales du Royaume ont débuté en 2008

NOS LECTEURS

Nombre de visiteurs

Cartes de lecteur vendues

Cartes de lecteur	2008					2007
	20 €	10 €	5 €	0 €	Total	Total
Archives de l'État*						
Anderlecht	374	88	92	15	569	655
AGR	198	341	251	47	837	784
Anvers	173	5	33	13	224	363
Beveren	567	40	177	96	880	828
Bruges	160	18	19	3	200	261
Gand	81	134	52	8	275	278
Hasselt	179	13	62	6	260	293
Courtrai	250	14	71	44	379	401
Louvain	265	124	90	16	495	504
Renaix	155	15	46	5	221	236
Arlon	154	6	63	6	229	265
Mons	353	18	110	11	492	465
Tournai	180	4	31	2	217	298
Eupen	43	8	39	0	90	104
Liège	364	62	56	1	483	492**
Namur	219	70	55	3	347	404
Saint-Hubert	79	4	20	1	104	151
TOTAL	3794	964	1267	277	6302	6782

* Le visiteur des Archives du Palais royal ne doit pas être détenteur d'une carte de lecteur. D'autre part, il est vrai que la plupart des lecteurs qui effectuent des recherches dans ce service d'archives possèdent déjà une carte de lecteur émise par un autre dépôt des Archives de l'État.

** En 2007, 56 cartes ont encore été vendues aux AE à Huy qui était encore en activité une partie de cette année-là. Ce chiffre a été ajouté au total de Liège.

Dans la plupart des dépôts des Archives de l'État, la vente des cartes de lecteurs a tendance à baisser de manière continue, excepté aux Archives de l'État à Mons, aux Archives générales du Royaume et aux Archives de l'État à Beveren. À Beveren toutefois, l'augmentation de vente de cartes de lecteurs contrebalance la baisse frappante de vente de cartes à Anvers. En effet, les Archives de l'État à Anvers vendent actuellement des cartes de lecteurs uniquement dans la salle de lecture généalogique de la Sanderusstraat. Les lecteurs qui veulent consulter les documents originaux de la collection des Archives de l'État d'Anvers doivent temporairement se rendre aux Archives de l'État à Beveren où ils se procurent une carte de lecteur émise par ce dépôt.

À chaque visite dans une salle de lecture, les données relatives au lecteur sont introduites dans le programme Archeion. La fréquence des visites nous en apprend davantage que le nombre de cartes de lecteurs vendues, notamment en ce qui concerne le degré d'occupation et le taux de pénétration.

Visites de travail 2008

Archives de l'État	2008	2007
AGR	4.469	4.170
Anderlecht	8.309	8.531
Archives du Palais royal	423	550
Anvers	4.472*	4.250
Beveren	9.231	8.762
Bruges	2.877	3.651
Gand	1.531	1.922
Hasselt	2.455	2.570
Courtrai	5.159	4.878
Louvain	5.812	5.825
Renaix	1.955	1.873
Arlon	2.974	3.049
Liège (+ Huy)	7.972	7.494
Mons	5.157	5.648
Namur	3.578	4.071
Saint-Hubert	2.027	1.000
Tournai	3.106	3.574
Eupen	664	669
TOTAL	72.171	72.487

* De ces 4.472 visites de travail, plus des trois quarts – ou 3.450 – concernent la Sanderusstraat et seulement 1.022 la salle de lecture des documents de Beveren.

La baisse perceptible de vente des cartes de lecteurs a peu d'impact sur le nombre de visites de travail, excepté à Gand. Les Archives de l'État à Gand, qui ne disposent pas d'une collection de microfilms qui est fréquemment consultée par les généalogistes, accueillent traditionnellement essentiellement des étudiants. En raison de la restructuration de l'enseignement supérieur, il n'y a pas eu, durant l'année académique 2007-2008, d'étudiants en maîtrise qui se rendent aux Archives de l'État dans le cadre de leur mémoire, ce qui explique en grande partie le nombre relativement faible des visites.

Certains dépôts des Archives de l'État – comme Courtrai, Renaix, Liège et surtout Saint-Hubert – ont certes vendu moins de cartes de lecteurs, mais ceux qui viennent sont plus assidus. Cette tendance s'est aussi remarquée dans les services d'archives étrangers. La moyenne du nombre de visite par lecteur grimpe donc en 2008, par rapport à 2007, de 10,68 à 11,45.

Dans l'interprétation du nombre moyen de visites, notons que les cartes gratuites ne sont, en principe, distribuées qu'aux personnes qui ne viennent qu'une seule fois, et que l'on ne peut effectuer que 5 visites de travail au maximum avec une carte/semaine. Le nombre moyen de séances de travail par lecteur est donc, de ce fait, un peu plus élevé.

— CHARTE DE QUALITÉ —

Les Archives de l'État veulent offrir un service au public de qualité supérieure dans tous ses services. Répondant aux souhaits des visiteurs des archives – suite aux résultats de l'enquête de satisfaction « Moniteur de qualité Services Archives » qui s'est déroulée dans tous les dépôts des Archives de l'État en 2005 et 2007 – une « charte de la qualité » a été élaborée en 2008. Cette charte sera diffusée début 2009 aux Archives générales du Royaume et aux Archives de l'État dans les provinces.

— POUR UN LARGE PUBLIC : VISITES GUIDÉES ET EXPOSITIONS —

Sur réservation, les groupes et associations peuvent effectuer une visite guidée de n'importe quel dépôt des Archives de l'État. Sous la conduite d'un archiviste, les intéressés peuvent ainsi faire connaissance avec notre institution et avec le travail de l'archiviste mais également admirer de près quelques documents extraordinaires.

Certains dépôts des Archives de l'État ont reçu d'éminents invités. Le 29 février, les Archives de l'État à Namur ont reçu la visite de la Ministre Sabine Laruelle, en charge de la Politique scientifique fédérale. Les Archives de l'État d'Arlon ont, par ailleurs, accueilli le gouverneur de la province du Luxembourg. Dans les deux cas, une visite guidée des locaux d'archives a eu lieu, en présence de la presse régionale, et fut assortie d'explications expertes sur les archives conservées.

Le 8 janvier, Pascal Smet, Ministre bruxellois de la Mobilité et des Travaux publics, a visité l'ancien complexe Haseldonckx, qui sera étreigné fin 2009 comme dépôt des Archives de l'État de Bruxelles II.



Visite du Ministre bruxellois de la Mobilité et des Travaux publics sur le chantier des AÉ Bruxelles II (site d'Haseldonckx)

Des groupes d'étudiants en histoire, en sciences archivistiques et bibliothéconomes, qui fréquentent les salles de lecture dans le cadre de leurs recherches, viennent également régulièrement nous rendre visite afin de découvrir l'envers du décor des Archives. La visite, sous la conduite d'un archiviste, les entraîne à travers le bâtiment et les locaux d'archives ou bien, les étudiants, sous la direction de leur enseignant, utilisent l'infrastructure dans le cadre d'un séminaire sur l'usage de sources spécifiques.

En 2008, ces étudiants se sont rendus aussi bien aux Archives générales du Royaume que dans la plupart des dépôts des Archives de l'État.

En été, les Archives générales du Royaume accueillent traditionnellement les étudiants de la « *Summerschool* », mise sur pied par le Musée royal de l'Afrique centrale. En 2008, ils ont reçu durant deux jours, en nos locaux, une formation introductive à la gestion des archives ainsi qu'un aperçu des archives conservées aux Archives générales du Royaume. Eupen a accueilli les membres de l'Association de l'histoire du droit de Cologne, de la curie diocésaine liégeoise et de l'École technique supérieure d'Aix-la-Chapelle. À Anderlecht, une école d'enseignement pour adultes a reçu un cours sur le thème « Archives et numérisation », tandis que les personnes suivant une formation de guide régional auprès du « *Syntra West Kortrijk* » ont été reçus aux Archives de l'État de Courtrai.



Summerschool 2008

Des sociétés généalogiques et cercles d'histoire locale sollicitent également les Archives générales du Royaume et les divers dépôts de province des Archives de l'État pour des visites guidées au cours desquelles les membres reçoivent des informations spécifiques, en lien avec leurs centres d'intérêts. Aux Archives de l'État à Namur, des généalogistes débutants pouvaient venir faire connaissance avec les sources disponibles, les élèves suivant la formation « *Klim in je stamboom* » [Remonter dans son arbre généalogique], organisée par la « *VVF Aalst* », ont bénéficié de tuyaux pratiques aux Archives de l'État à Renaix.

Lors des Journées du patrimoine, des journées des Monuments et des journées portes-ouvertes, les visiteurs peuvent également pénétrer dans les coulisses des différents bâtiments.

Comme chaque année, la plupart des dépôts flamands ont contribué substantiellement à la réussite de le *Erfgoeddag* 2008 (Journée du Patrimoine), autour du thème « *Wordt verwacht* » [« *Bientôt* »]. Il était à prévoir que, dans un certain nombre de dépôts, la « révolution numérique aux Archives de l'État » serait mise en évidence, doublé en cela par des démonstrations de DemogenVisu, de la fonction « *Chercher des personnes* » de notre site internet et d'Archeion. Tel a été le cas à Beveren, Bruges, Gand et Courtrai. Ces démonstrations ont connu un franc succès avec, comme effet secondaire positif, l'attrait d'un certain nombre de bénévoles potentiels souhaitant collaborer dans un proche avenir. Le thème « *Bientôt* » a reçu



Le *Erfgoeddag* aux Archives de l'État à Bruges

une interprétation spécifique à divers endroits. Les Archives de l'État à Bruges ont organisé une exposition sous le titre « *Morgen door de blik van gisteren* » [Demain avec le regard d'hier]. Gand a opté pour une petite exposition, complétée d'un aspect interactif et multimédia dans le cadre d'un triptyque « *passé, actuel, avenir* ». Courtrai a mis en lumière les copies de remplacement, le conditionnement et le scanning. Renaix, enfin, a prêté quelques documents pour une exposition axée sur le nouveau centre culturel qui y sera prochainement ouvert.

Les Archives de l'État à Saint-Hubert et à Eupen ont également participé aux « Journées du patrimoine » axées sur le thème de « Patrimoine et culture ». Ils ont ainsi organisé une exposition temporaire avec des visites guidées.

Les Archives générales du Royaume organisent, par ailleurs, régulièrement des expositions pour le grand public. Des documents d'archives uniques et fascinants, complétés par des photos, films et objets de collections y sont exposés.

Ces expositions sont la plupart du temps liées à un thème historique propulsé, pour l'une ou l'autre raison, au devant de l'actualité.

Fin 2006 déjà, les Archives de l'État et les Archives de la ville de Bruxelles ont décidé de s'associer afin de mettre sur pied une exposition balayant l'histoire de l'exposition universelle de 1958 à partir de leurs propres archives sur l'événement, complétées par des maquettes, films et objets des fifties. L'inauguration de la captivante exposition « *Expo 58. Entre utopie et réalité* », organisée dans le cadre magique de l'Atomium, eut lieu le 17 avril 2008. Tout en visitant quelques boules de l'Atomium, le visiteur pouvait faire connaissance avec les multiples facettes de l'expo 58 et avec les événements qui ont fortement marqué les années 1950. Le 19 octobre 2008, le rideau tombe sur l'exposition. Avec 420.338 visiteurs sur six mois et une appréciation positive d'environ 8 sur 10, les archives sur l'expo 58, détenues par les Archives de l'État, ont été fortement valorisées et ont recueilli un succès incontesté. Suite à ce succès, l'Atomium a décidé de reprendre une grande partie de l'exposition pour en faire une exposition permanente. Parallèlement à la grande exposition à l'Atomium, des affiches hautes en couleurs de l'expo 58 ainsi que des dépliants, destinés à annoncer l'événement, ont été exposés dans le hall d'entrée des Archives générales du Royaume.



« Expo 58 - Entre utopie et réalité » à l'Atomium



Les Archives ont pu compter sur la présence de plusieurs personnalités lors de l'inauguration de l'exposition



Quelques pièces de l'Expo 58 étaient également visibles dans le hall d'accueil des AGR, notamment des affiches, photos, brochures mais surtout un milieu de table en argent et vermeil, « Ondine », réalisé par la maison d'orfèvrerie Wolfers pour éblouir les hôtes de marque de l'époque

Une autre exposition a par la suite été organisée dans le hall d'entrée des Archives générales du Royaume, cadrant avec la commémoration de la fin de la Première Guerre mondiale : « 1918 – Les canons se taisent : retour à la paix ? » (4 nov. 2008-28 fév. 2009). Cette exposition visait à attirer l'attention sur le retour des soldats belges, des prisonniers de guerre et des réfugiés ainsi que sur leur réintégration dans la société. La punition des activistes et la problématique de reconstruction des régions détruites étaient également abordées. Étaient notamment exposés des documents d'archives des Archives générales du Royaume, du matériel iconographique (photos, affiches, cartes et plans, etc.) rassemblé par la Commission des archives de guerre ainsi que des reproductions de photos et d'affiches de la collection du Musée de l'Armée et des images de la collection de la cinémathèque royale. À l'occasion de l'ouverture de cette exposition, fut présenté le livre « We who are so cosmopolitan », un carnet de guerre écrit en 1914 et 1915 par la Belge Constance Graeffe, épouse d'un industriel bruxellois originaire d'Allemagne. Ce carnet avait été découvert dans les collections des Archives générales du Royaume.



Inauguration de l'exposition « 1918 – Les canons se taisent : retour à la paix ? » aux AGR



Visite de membres de la Politique scientifique fédérale lors de l'exposition « 1918 – Les canons se taisent : retour à la paix ? »

En mai 2008, un évènement très spécial a eu lieu aux Archives de l'État à Saint-Hubert : le groupe théâtral « Compagnie Lazzi'90 » et le Centre culturel de Nasogne ont donné deux représentations de la pièce « *Petits meurtres entre nous* », basée sur le célèbre jeu de société *Cluedo*. Cette comédie policière a permis à 300 visiteurs de découvrir une partie des Archives de l'État à Saint-Hubert, plus spécialement la salle de lecture et la salle de tri, hébergées au sein de l'ancienne abbaye de Saint-Hubert.



La compagnie Lazzi 90 s'est produite aux AÉ à Saint-Hubert



Le personnel des Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht) lors de la bourse du patrimoine « Patrimoine en fête ! » à Tour & Taxis

Le 19 avril 2008, les Archives de l'État, représentées par des collaborateurs des Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht), ont tenu un stand à la première bourse du patrimoine « *Patrimoine en fête !* », dans les halles de Tour & Taxis. L'évènement, fréquenté par 2.500 personnes, était une initiative du secrétaire d'État Emir Kir.

En octobre, les collaborateurs des Archives de l'État à Beveren ont participé au marché archivistique et éducatif qui s'est déroulé dans la ville Saint-Nicolas.

— SCIENCE CONNECTION —

Science Connection est le magazine gratuit de la Politique scientifique fédérale. Il traite de l'actualité des établissements scientifiques et est publié cinq fois par an. Son tirage est de 25.000 exemplaires.

En 2008, les Archives de l'État ont apporté leur contribution au magazine à cinq reprises, au travers d'articles captivants et illustrés :

- « *Expo 58. Entre utopie et réalité* »
- Boelwerf vit encore. L'ouverture à la recherche d'un fonds d'archives d'entreprise exceptionnel
- « *1918. Les canons se taisent : retour à la paix ?* »
- Les Archives de l'État à Eupen : seule institution scientifique fédérale en Communauté germanophone
- Fusion des communes : une page de l'histoire de Belgique démystifiée ?



Avant et après : les différentes étapes dans le traitement des archives « Fusions des communes »

— INITIATIVES POUR LES GÉNÉALOGISTES —

Des visites guidées pour les membres des cercles d'histoire régionale et de généalogie ont régulièrement lieu aux Archives générales du Royaume et aux Archives de l'État dans les provinces. Les généalogistes et spécialistes d'histoire des familles constituant un important groupe-cible, les Archives de l'État essaient de répondre favorablement à leurs souhaits.

La seconde édition de la journée d'étude généalogique "La généalogie débute dans votre salon" (22 novembre 2008) a été, à nouveau, l'occasion de resserrer les liens entre les Archives de l'État, les associations généalogiques et les généalogistes individuels. Environ 250 personnes se sont rendues ce jour-là aux Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht).



Organisée à Anderlecht, la journée d'étude sur la généalogie a suscité l'engouement des médias

Début 2008, deux journées de rencontre ont eu lieu aux Archives générales du Royaume pour les collaborateurs bénévoles et pour les personnes intéressées à le devenir. Les projets en cours des bénévoles étaient commentés par certains d'entre eux. Une attention a également été prêté au projet d'analyse en ligne, lancé fin 2007 : « DemogenVisu ». Via ce projet, les « Démogenistes » peuvent analyser de chez eux les actes de l'état civil, qui sont ensuite repris dans la base de données « Rechercher des personnes » du site internet des Archives de l'État.



Les journées de rencontres pour les bénévoles ont suscité l'intérêt de personnes issues de tout le pays

— INITIATIVES POUR LES PRODUCTEURS D'ARCHIVES —

Voir chapitre « Partenaire des producteurs d'archives »

— LES ARCHIVES DE L'ÉTAT DANS LES MÉDIAS —

Collaboration à des programmes TV et radio

L'année passée, plusieurs équipes de radio et télévision se sont rendues aux Archives. Des séquences ont été tournées aux Archives de l'État à Beveren (dans le cadre de l'émission autour de l'auteur de romans policiers Bob Mendes) et, à deux reprises, aux Archives générales du Royaume (respectivement autour de l'auteur pour la jeunesse, Anne Provoost, et de la voix de la radio Klara, Chantal Pattyn). Des archivistes ont également été interviewés. Ces reportages avaient lieu dans le cadre de la série « *Verloren Land* », diffusée sur Canvas au printemps 2009. Les Archives du Palais royal ont, quant à elles, participé à une production du service Science de la VRT intitulée « *Kinderen achter het IJzerfront – Scholen van de koningin* » [Enfants derrière le front de l'Yser – Écoles de la reine].



En 2008, l'émission de la VRT « *Verloren Land* » s'est rendue à deux reprises aux AGR dans le cadre de reportages

L'inauguration, le 17 avril, de l'exposition « *Expo 58. Entre utopie et réalité* » a retenu l'attention des chaînes nationales, des deux côtés de la frontière linguistique. Cela fut également le cas pour la conférence de presse le 14 mars 2009, lors de laquelle le *Pôle d'excellence du patrimoine cartographique* a été présenté. Ce projet est le fruit d'un accord de collaboration entre quatre institutions scientifiques : les Archives de l'État, l'Institut géographique national, la Bibliothèque royale et le Musée Royal de l'Afrique centrale.

Fin 2008, dans le cadre des manifestations en mémoire de l'Armistice 1918, des milliers d'affiches de la Première Guerre mondiale sont remontées à la surface et ont eu un écho dans la presse écrite, puis à la radio régionale de la VRT (Omroep Vlaams-Brabant) et sur Canvas. Le programme d'informations *Terzake* a exposé la recherche de moyens par les Archives de l'État pour restaurer et numériser ces affiches (diffusion le 8 décembre). L'intérêt des médias a suscité des questions parlementaires à la Chambre et au Parlement flamand.

La VRT était également présente lors de la remise, par les Archives de l'État à Renaix à l'administration communale de Zottegem, d'un objet très particulier : le cœur de Lamoral, Comte d'Egmont.

Outre pour les bulletins et programmes d'informations, d'autres reportages, avec interviews d'archivistes, ont également été réalisés. Ainsi, par exemple, des opérateurs du programme de divertissement « *De Bedenkers* » sont venus aux Archives générales du Royaume tester une invention qui consiste en un système de rangement destinée à faire gagner de la place (émission diffusée le 29 décembre sur Één).



La VRT a réalisé un reportage sur les affiches de guerre dans le cadre de son émission « Terzake »



Elle est également venue avec une nouvelle « invention », dans le cadre de l'émission « De Bedenkers »

Les chaînes régionales ont, elles aussi fréquenté les différents dépôts des Archives de l'État, en 2008. Une dizaine de journalistes de No Télé (télévision régionale de la Wallonie picarde), de la RTBF-radio et de la presse régionale étaient ainsi présents lors de la conférence de presse au cours de laquelle a été présentée – en présence du bourgmestre – la nouvelle implantation des Archives de l'État de Tournai : un immeuble magnifiquement rénové situé en lieu et place de l'ancienne imprimerie Casterman.

La chaîne régionale namuroise Canal C s'est, quant à elle, rendue à trois reprises aux Archives de l'État à Namur en 2008 : une première fois pour rendre compte de la visite de la Ministre Sabine Laruelle, les deux suivantes pour des reportages liés à la généalogie. La RTBF-télévision a par ailleurs réalisé un reportage sur le coût de la recherche généalogique. La radio Vivacité s'est, par ailleurs, rendue aux Archives de l'État à Arlon à la suite de la visite du gouverneur de la province du Luxembourg.

De leur côté, la télévision et la radio de Flandre orientale ont marqué, en mars, un grand intérêt à la présentation de l'inventaire des archives des chantiers Boel. La télévision régionale de Flandre occidentale a réalisé un reportage relatif à la publication du « Guide des archives d'entreprises de Flandre occidentale ». Et tant les chaînes francophones que néerlandophones, à Bruxelles, se sont intéressées à la seconde journée de rencontres pour généalogistes qui s'est tenue à l'automne aux Archives de l'État à Anderlecht. Préalablement à cette journée d'étude, un archiviste de l'État a encore donné deux interviews radio.

Enfin, le 29 février 2008, le journal de la RTBF s'est adressé à un archiviste de l'État pour obtenir des informations d'arrière-plan sur le phénomène de l'année bissextile.

Ajoutons que des documents d'archives sont régulièrement prêtés pour des reportages filmés.

La presse écrite

Le Soir et *La Libre Belgique* ont consacré, le 25 avril, un article à la première déclaration d'indépendance belge, ceci à l'occasion du versement, aux Archives générales du Royaume, du manuscrit du *Manifeste du peuple brabançon* d'Henri Vander Noot, datant de 1789.

Le journal économique *De Tijd* s'est focalisé sur le projet d'enregistrement et valorisation des archives d'entreprises au travers d'un article ayant pour titre « *Met enkel cijfers van de Nationale Bank schrijf je geen geschiedenis* » [On n'écrit pas l'histoire uniquement avec les chiffres de la Banque nationale].

Le journal *De Morgen* a publié, en novembre, une double page sur le projet de restauration des affiches de la Première Guerre mondiale, qui débutera en 2009 au Archives générales du Royaume. À la suite de cet article, la VRT-radio et le journal télévisé de la VRT se sont intéressés à cette problématique (voir plus haut).

L'exposition qui s'est tenue dans le hall d'entrée des AGR à l'occasion de la fin de la Première Guerre mondiale a attiré l'attention d'un journal régional de Zottegem *De Banier*. L'article, basé sur une interview d'un archiviste de l'État, passe au crible les sources conservées aux Archives de l'État sur Zottegem pendant la première guerre mondiale.

La publication de l'inventaire des chantiers Boel a pu compter sur pas mal d'enthousiasme dans la presse régionale du pays de Waas. Des titres dans le genre « *Boelwerf komt weer tot leven* » [Les chantiers Boel reviennent à la vie] ne le démentent pas!

Le journal de langue allemande *Grenz-Echo* a, en 2008, écrit huit articles sur les Archives de l'État, tout particulièrement sur les Archives de l'État à Eupen. Les sujets étaient fort variés allant d'un généalogiste d'Eupen qui a réussi à reconstituer un arbre généalogique avec pas moins de 4.000 membres de la famille jusqu'aux possibilités d'une salle de lecture virtuelle. *La Meuse* s'est étonnée du grand nombre de recherche qui sont effectuées aux Archives de l'État de Saint-Hubert et titrait « 1.700 recherches par an » !

De Standaard, *Het Laatste Nieuws* et quelques journaux locaux se sont intéressés au versement du cœur du comte d'Egmont des Archives de l'État à Renaix à la ville de Zottegem, où repose le squelette du comte et de son épouse.

Les personnalités ont attiré aussi naturellement la presse : *Vers l'Avenir* a publié un article sur la venue du Ministre de la Politique scientifique Sabine Laruelle aux Archives de l'État à Namur. *Le Soir*, *La Dernière Heure*, *La Meuse* et *L'Avenir du Luxembourg* se sont intéressés aux Archives de l'État à Arlon, où l'on accueillait le gouverneur de la province.

L'intérêt de la presse ne s'est pas seulement focalisé, en 2008, sur le déménagement des Archives de l'État à Tournai vers un nouveau site, mais aussi sur l'ouverture différée des Archives de l'État à Louvain-la-Neuve qui a pu compter début 2008 sur une page complète dans *Le Soir*.

NOTRE SITE INTERNET ET NOTRE BULLETIN D'INFORMATIONS

Le nombre de visites du site internet des Archives de l'État, mis en ligne à la mi-2007, ne cesse de croître : en 2008, 170.155 visiteurs uniques ont visité le site 267.459 fois et y ont consulté 7.490.108 pages. Cela correspond à 28 pages en moyenne par visite.

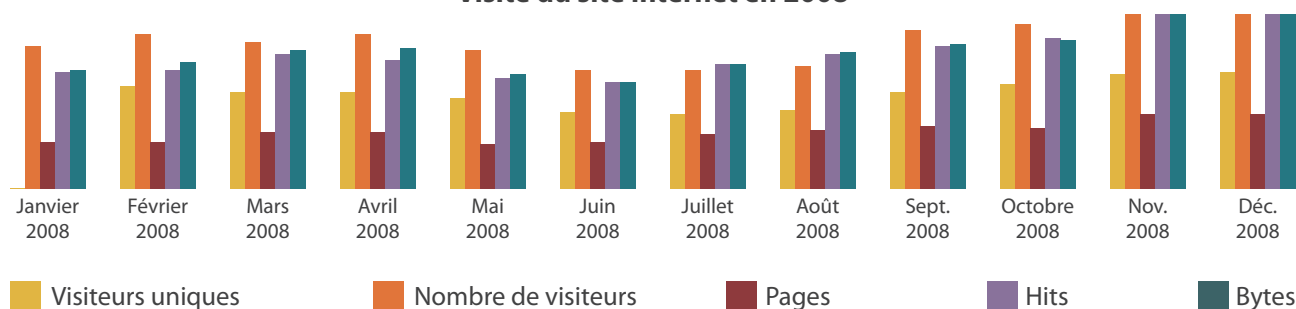
Sur le site internet, on trouve naturellement des informations sur les adresses, les heures d'ouverture, les missions et les réalisations des Archives de l'État. Les puissants moteurs de recherche, qui permettent une recherche dirigée dans les différentes bases de données, sont un autre gros atout. À l'avenir, de plus en plus de fonds seront accessibles via internet par le biais de ces moteurs de recherche.

Dans le courant de 2008, de plus en plus de pages du site internet ont été traduites en allemand et en anglais.



La page d'accueil du site internet des Archives de l'État, en novembre 2008

Visite du site internet en 2008



Mois	Visiteurs uniques	Nombre de visiteurs	Pages	Hits	Bytes
Janvier 2008	13631	21354	511869	1291250	13.99 GB
Février 2008	15242	23362	507305	1320060	14.87 GB
Mars 2008	14340	22079	609441	1485066	16.39 GB
Avril 2008	14589	23243	627161	1434540	16.57 GB
Mai 2008	13451	20961	493028	1215287	13.58 GB
Juin 2008	11400	17879	516639	1185068	12.53 GB
Juillet 2008	11095	17843	590996	1377595	14.82 GB
Août 2008	11592	18418	648706	1483692	16.02 GB
Septembre 2008	14428	23722	680561	1586564	17.10 GB
Octobre 2008	15661	24895	663269	1680540	17.57 GB
Novembre 2008	17226	26332	820300	1982755	21.52 GB
Décembre 2008	17500	27371	820833	2022267	20.68 GB
TOTAL	170155	267459	7490108	18064684	195.64 GB

En 2008, quatre bulletins d'informations ont été publiés. Les sujets traités portaient sur les infrastructures des Archives, les nouvelles acquisitions et publications, les projets de recherche, les expositions et les journées d'étude. Dans la rubrique « Histoires d'archives », des découvertes remarquables sont présentées. Fin 2008, le bulletin d'informations a été distribué par courrier électronique à 5.152 abonnés (4.533 abonnés fin 2007).

Outre le bulletin d'informations normal, nous avons encore envoyé deux suppléments thématiques (sur l'Expo 58 et sur les projets autour de l'Armistice de 1918) et un flash sur les progrès des travaux de rénovation des Archives de l'État à Anvers.

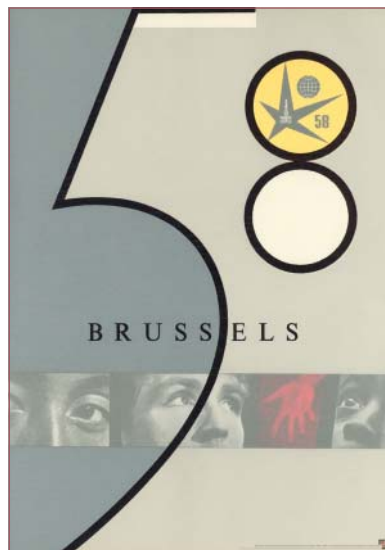


Bulletin spécial sur l'Expo 58

NOS NOUVEAUX PRODUITS

Suite à l'exposition « Expo 58. Entre utopie et réalité », organisée à l'Atomium, les Archives de l'État ont réalisé un document pédagogique à destination des élèves de 10 à 12 ans. « Crée ton propre album photo » couvre les principaux thèmes de l'Expo 58.

En outre, une série de reproductions a été réalisée : 6 magnifiques cartes postales et 2 affiches grand format. Les originaux des documents reproduits sont conservés aux Archives générales.



Les Archives de l'État sont une institution scientifique qui se consacre à la recherche institutionnelle et archivistique. Cette recherche s'effectue notamment sur base de tâches quotidiennes effectuées par les archivistes en matière de classement et de description des archives, de rédaction des parties introductives des inventaires, de rédaction de tableaux de gestion et de tableau de tri ainsi que de réponses aux questions des lecteurs et des pouvoirs publics...

Les Archives de l'État se consacrent également à des projets de recherche. Certains projets exigent une recherche fondamentale qui aboutit à une thèse de doctorat.

PROJETS DE RECHERCHE

En 2008, 15 projets de recherche étaient en cours :

Instance subsidiant	Intitulé du projet	Durée
Politique scientifique fédérale	Répertoire des institutions publiques régionales et locales en Hainaut et Tournai (-Tournaisis) sous l'Ancien Régime	2005-2008
Politique scientifique fédérale	<i>Registratie en valorisatie van bedrijfsarchieven als bron voor de studie van de geschiedenis van de industrialisatie in de provincie Oost-Vlaanderen in de voorbije twee eeuwen</i>	2006-2010
Politique scientifique fédérale	Guide des sources d'archives relatives à l'histoire de la première guerre mondiale en Belgique et au Congo belge	2006-2010
Commission royale d'Histoire	Indexation de la correspondance ministérielle entre Vienne et Bruxelles (1740/48 - 1790)	2007-2010
Politique scientifique fédérale (Projet PAI)	« <i>Justice and Society. Sociopolitical history of justice administration in Belgium 1795-2005</i> »	2007-2010
Politique scientifique fédérale	Pouvoirs politiques et administrations dans la principauté de Liège du Moyen Âge à la fin de l'Ancien Régime (985-1795) : Guide des sources relatives aux institutions publiques centrales, régionales et locales – phase 2	2007-2011
Politique scientifique fédérale	<i>Bijdrage tot het onderzoek naar intermediaire besturen in het graafschap Vlaanderen. Casus: Land van Waas (1515-1795)</i>	2007-2011
Politique scientifique fédérale	"Au Cœur de la Cour". Een analyse van het personeel en de werking van de griffie van de Raad van Vlaanderen (15 ^{de} - 18 ^{de} eeuw)	2007-2011
Politique scientifique fédérale	<i>Geschiedenis from below. Inventarisering, verzameling, ontsluiting en valorisering van armenbrieven aan Belgische gezagsdragers (1780-1914)</i>	2008-2009
Politique scientifique fédérale	<i>Vom Land in die Stadt – Migranten aus den preubischen Kreisen Eupen und Malmedy in den Industriegebieten an Maas, Rhein und Ruhr</i>	2008-2009
Politique scientifique fédérale	Étude de l'histoire, des compétences, de l'organisation et du fonctionnement des associations intercommunales flamandes et wallonnes	2008-2009
Politique scientifique fédérale	Guide du chercheur dans les archives de la sidérurgie liégeoise	2008-2009
Politique scientifique fédérale	<i>Onroerende informatie gebundeld, een onderzoek naar twee eeuwen functionele en territoriale hervormingen en de implicaties voor de archiefvorming in de buitendiensten van Patrimoniumdocumentatie</i>	2008-2009
Politique scientifique fédérale	<i>De Grote Raad in de achttiende eeuw. Een krimpend ressort</i>	2008-2012
Politique scientifique fédérale	La production diplomatique et archivistique des comtes de Namur jusqu'en 1429	2008-2012

— NOUVEAUX PROJETS DE RECHERCHE EN 2008 —

Geschiedenis from below. Inventarisering, verzameling, ontsluiting en valorisering van armenbrieven aan Belgische gezagsdragers (1780-1914)

Via les lettres d'indigence, les personnes dans le besoin adressent une demande d'aide à l'assistance publique ou à une autre institution. Les riches collections, issues des archives de CPAS, de communes, de provinces et de l'État, seront inventoriées et valorisées via internet. Ce projet, en cours de réalisation aux Archives de l'État à Bruges, entre dans sa première phase auprès des pouvoirs publics de Flandre Occidentale.

La production diplomatique et archivistique des comtes de Namur jusqu'en 1429

Le rôle de la communication écrite dans une principauté située dans l'empire au bas moyen âge, constitue le sujet de cette thèse de doctorat, qui sera accomplie aux Archives de l'État à Namur.

Guide du chercheur dans les archives de la sidérurgie liégeoise

L'histoire industrielle du bassin liégeois suscite depuis plusieurs décennies déjà l'intérêt des historiens. Un guide pour le chercheur, dans lequel sont mentionnées l'histoire de chaque entreprise, avec une attention particulière pour l'organisation et les champs d'activité, ainsi que les archives importantes, va stimuler et faciliter les recherches à venir.

Étude de l'histoire, des compétences, de l'organisation et du fonctionnement des associations intercommunales flamandes et wallonnes

Ce projet, qui recense toutes les associations intercommunales ou intercommunales et leurs domaines d'activité, est réalisé aux Archives générales du Royaume. Il s'agit non seulement d'une étude des intercommunales, mais aussi d'un relevé de leurs archives, qui constituent une source importante pour l'histoire économique et politico-institutionnelle des niveaux locaux et supra-locaux.

Vom Land in die Stadt – Migranten aus den preubischen Kreisen Eupen und Malmédy in den Industriegebieten an Maas, Rhein und Ruhr

Une recherche sur les mouvements migratoires à partir d'Eupen et de Malmédy vers les régions industrialisées de la Meuse, du Rhin et de la Ruhr entre 1815 et 1920 sera complétée d'un guide d'archives, dans lequel les archives importantes seront répertoriées par champ thématique. Ce projet sera réalisé aux Archives de l'État à Eupen.

De Grote Raad in de achttiende eeuw. Een krimpend ressort

Ce doctorat vise l'étude des condamnations au 18^{ème} siècle du Grand Conseil de Malines par une analyse systématique des condamnations importantes. Ces sentences seront replacées dans leur contexte institutionnel et décrites en détail.

Onroerende informatie gebundeld. Een onderzoek naar twee eeuwen functionele en territoriale hervormingen en de implicaties voor de archiefvorming in de buitendiensten van Patrimoniumdocumentatie

Aux Archives de l'État à Beveren a débuté une recherche sur la création et l'évolution dans la structure administrative des compétences et des pouvoirs des services de documentation du patrimoine tels que

► Centre de connaissance d'histoire et de gestion archivistique

l'enregistrement et domaines, le bureau des hypothèques et le cadastre entre 1796 et 2006. L'objectif de ce projet est triple : l'étude institutionnelle, l'étude du producteur d'archives et la constitution d'une base de données.

Pour plus d'informations sur ces projets, consultez notre site internet www.arch.be.

JOURNÉES D'ÉTUDE ET WORKSHOPS

Les Archives de l'État – avec trois universités belges, deux étrangères et le CEGES – ont participé au projet PAI « Justice and Society. Sociopolitical history of justice administration in Belgium 1795-2005 ». Le 25 janvier, un colloque s'est déroulé dans la salle polyvalente des Archives de l'État à Louvain-la-Neuve sur les « *Sources et perspectives pour l'histoire socio-politique de la Justice* ».

Une semaine après l'ouverture de l'exposition « *Expo 58. Entre utopie et réalité* », les Archives de l'État et les Archives de la ville de Bruxelles ont organisé, en collaboration avec le « *Centre Interdisciplinaire de Recherche sur l'Histoire de Bruxelles* » (CIRHIBRU), un colloque sur l'exposition universelle de 1958, qui s'est déroulé à l'Atomium. Parmi les points abordés lors de ce colloque, citons la mission et les répercussions de l'Expo 58, les participations étrangères, les bouleversements urbanistiques à Bruxelles, etc. L'événement s'est clôturé par une table ronde avec les différents intervenants et le public. Dans les mois qui ont suivi, deux conférences ont encore eu lieu sur « *L'architecture pendant la période de l'Expo* » et « *J'étais une hôtesse à l'Expo 58* ».



Les affiches des différents colloques sont réalisées et imprimées aux Archives générales du Royaume



L'auditoire attentif, lors du colloque à l'Atomium



Table-ronde avec les experts de l'Expo 58, animée par la journaliste Mia Droeshout

Organisé du 3 au 6 novembre, le colloque « *Quand les canons se taisent* » a abordé les derniers mois du conflit et la période d'après-guerre (1918-1925). Il s'agissait d'une initiative commune du Musée de l'Armée et des Archives de l'État, dans le cadre du 90ème anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale. D'éminents historiens de Belgique et de l'étranger ont, à cette occasion, dressé le bilan de l'examen récent sur l'offensive finale et la diplomatie, la reconstruction matérielle et morale et la Mémoire à la Grande Guerre. Le professeur français Soutou y a tenu un discours d'ouverture impressionnant en présence de la Ministre de la Politique scientifique, Madame Sabine Laruelle. Dans son discours, celle-ci a insisté sur

Centre de connaissance d'histoire et de gestion archivistique

notre devoir de Mémoire. Plus de 120 participants ont assisté à une ou plusieurs séances à l'auditorium de l'École militaire royale. Une traduction simultanée en anglais y était prévue.



Séance d'ouverture du colloque « Quand les canons se taisent », avec les discours de la Ministre Laruelle et du Professeur Soutou

Les 17 et 18 octobre 2008, un colloque intitulé « *Créer, administrer, réformer. Regards croisés sur dix siècles d'histoire des institutions publiques en Hainaut et Tournaisis* » s'est déroulé à Tournai et à Mons. Les organisateurs de ce colloque étaient les Archives de l'État, le centre Hannonia et le centre de recherche CRHiDI (Facultés universitaires Saint-Louis, Bruxelles). Un public nombreux et attentif a été sensibilisé aux divers aspects de l'histoire des institutions : heuristique et méthodologie, géographie historique, histoire sociale, relations entre administrateurs et administrés et divers thèmes concernant l'histoire du droit, l'histoire économique, sociale, culturelle et urbaine.

Des après-midi d'étude, au contenu historique et archivistique, ont également eu lieu à la suite de la présentation de nouveaux inventaires d'archives et de répertoires. Ce fut le cas à l'occasion de la publication de l'inventaire relatif au chantier naval Boelwerf (à Tamise), de l'inventaire sur l'abbaye des Norbertins (à Ninove), du guide des archives d'entreprises en Flandre occidentale (à Courtrai) et du guide des sources relatif à l'histoire des relations belgo-allemandes (à la Maison de la Communauté germanophone à Bruxelles).



Présentation de l'inventaire relatif au chantier naval Boelwerf, à Tamise



Présentation du guide des sources sur les relations belgo-allemandes, à la Maison de la Communauté germanophone à Bruxelles

-----> Centre de connaissance d'histoire et de gestion archivistique

Les Archives générales du Royaume ont accueilli dans leurs murs la journée d'étude intitulée « *Archiefbeheer in Vlaanderen : recente decretale ontwikkelingen en initiatieven* », organisée par le VVBAD (Vlaamse vereniging voor Bibliotheek-, Archief- en Documentatiewezen).

Les Archives de l'État à Liège abritent l'asbl CELIDA (Centre liégeois de documentation archivistique). Outre les représentants des services d'archives liégeois, le centre rassemble des généalogistes, des historiens amateurs et des scientifiques. Afin de valoriser les archives conservées aux Archives de l'État à Liège, les Archives de l'État et CELIDA organisent diverses activités : un cycle annuel de conférences, un cours de paléographie, des journées portes-ouvertes, des expositions, des journées d'étude, des visites dans d'autres centres archivistiques, etc. Une conférence a notamment eu lieu le 9 septembre 2008, dans le cadre de l'année Notger autour du thème « *Notger et Liège. L'an mil au cœur de l'Europe* ». Une initiative fort appréciée.

— PARTICIPATION AUX CONGRÈS ARCHIVISTIQUES ET SCIENTIFIQUES —

Il est impossible de donner un aperçu de tous les congrès scientifiques, traitant de sujets historiques, archivistiques et institutionnels, au sein desquels des archivistes de l'État ont pris la parole ou étaient présents à titre professionnel.

Voici quelques-uns des nombreux colloques et journées d'étude en Belgique au cours desquels les collaborateurs des Archives de l'État ont pris la parole : le 8^{ème} Congrès de l'Association des cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique et le LVe Congrès des sociétés archéologiques et historiques de Belgique, le Congrès d'histoire du droit belgo-néerlandais qui s'est tenu en 2008 à Louvain-la-Neuve, la première réunion dans le cadre des « *Rencontres d'Histoire de l'environnement* », le colloque « *De universiteit van Leuven en de reguliere clerus* » (L'Université de Louvain et le clergé régulier), les journées d'étude et workshops sur des thématiques telles que « *Huizenonderzoek & Stadsgeschiedenis* » ou « *Historisch onderzoek en privacywetgeving* » en passant par « *Zuurvrije samenwerking : vrijwilligers en beroepskrachten in het archieflandschap* » et des rencontres annuelles d'archivistes telles que le « *Brabantse Archivarissendag* », la « *West-Vlaams Archiefplatform* », l'Association des Archivistes francophones, etc.

La plupart des collaborateurs des Archives de l'État sont également membres de sociétés de généalogie et/ou d'histoire locale, régionale ou nationale, de conseils d'administration de cercles d'histoire et d'archéologie, de comités de rédaction de revues scientifiques, de groupes de travail variés et de commissions d'experts actifs dans le domaine des archives et du patrimoine.

Les collaborateurs des Archives de l'État ont également participé de manière active à des congrès scientifiques à l'étranger. Ainsi, au colloque international d'Avignon intitulé « *Justice et Religion* », un de nos collaborateurs a donné une conférence à propos de l'attitude de la justice à l'égard de la religion dans les départements belges à l'époque du Directoire.

Par ailleurs, en dehors de leur mission archivistique, les archivistes ont également publié de nombreux articles dans les revues scientifiques et des travaux collectifs concernant aussi bien les questions historiques qu'archivistiques.

Les informations relatives à la participation des Archives de l'État à des événements organisés par des organismes et partenariats internationaux se trouvent sous la rubrique « Le forum international ».

— ACCOMPAGNEMENT DE STAGES —

Les collaborateurs de différents services des Archives de l'État réalisent non seulement des visites pour les étudiants, en leur montrant l'envers du décor, mais ils assurent également annuellement le rôle de maître de stage des étudiants qui doivent effectuer un stage dans le cadre de leur formation en archivistique.

Des étudiants du « *Master na Master Archivistiek : Erfgoedbeheer en Hedendaags Documentbeheer* » – un partenariat entre les universités de Bruxelles (VUB), Louvain, Gand et Anvers – ont été suivis lors de leur stage de 300 heures aux Archives de l'État de Gand, Bruges, Courtrai, Hasselt et Anvers.

Des étudiants du Master en archivistique de l'ULB et de l'UCL, qui doivent accomplir un stage de 120 heures, ont pu compter en 2008 sur l'encadrement des Archives générales du Royaume (section période contemporaine) et des Archives de l'État d'Anderlecht, d'Arlon et de Namur.

Des étudiants suivant les cours de promotion sociale (notamment à l'Institut Jean-Pierre Lallemand) et les formations de bibliothécaire et de secrétaire ont également été suivis lors de stages adaptés à leurs besoins.

— GESTION DES ARCHIVES – ASPECTS DE FOND —

Sensibiliser: sessions d'information et de formation

L'amélioration de la gestion des archives au sein des services publics dépend en grande partie de la prise de conscience, par les managers publics, de l'utilité et des avantages d'un archivage permanent. Il est absolument nécessaire de convaincre les fonctionnaires dirigeants que les archives ne sont pas seulement de « vieux papiers », mais qu'elles constituent une source d'information et un instrument pour la gestion de la connaissance. Un tri efficace et une bonne conservation de ces archives contribuent, par ailleurs, à un meilleur fonctionnement du service.

Les Archives de l'État ont pris l'initiative de se constituer en réseau professionnel afin de modifier l'image des archivistes en fonction dans les services publics fédéraux. Ainsi est né le Forum des Archivistes Fédéraux (FAF) (pour en savoir plus, lire la partie « *Partenaire des producteurs d'archives* »).

Indépendamment du FAF, les Archives de l'État développent également un programme pluriannuel orienté vers la sensibilisation des managers de tous les échelons de l'échelle hiérarchique, de l'utilité et des avantages des archives.

En 2008, plusieurs sessions d'informations ont été organisées dans différentes institutions. Des collaborateurs des Archives de l'État ont pris la parole au sein des comités de direction de différents SPF et SPP. Ils ont établi des contacts avec les directeurs de département de différents SPF, les directeurs des institutions pénitentiaires et des services décentralisés de la police fédérale ainsi qu'un grand nombre d'institutions provinciales, d'évêchés et d'écoles secondaires.

Des chefs de services, des greffiers des tribunaux et des notaires ont été invités à découvrir les Archives de l'État. Le personnel de deux services du bureau des hypothèques et du service local de la SABAM a ainsi, par exemple, effectué une visite aux Archives de l'État à Mons.

En partenariat avec l'Institut provincial de Formation de Namur, une formation de cinq jours a été organisée, durant laquelle un large éventail de thématiques a été abordé : la législation concernant la conservation et la consultation des archives, la conservation matérielle, le classement des archives, le tri des archives historiques, et enfin, les archives électroniques et la numérisation. Soixante agents des administrations provinciales et communales des Provinces de Namur et Luxembourg ont suivi cette formation.

-----> Centre de connaissance d'histoire et de gestion archivistique



Une formation de cinq jours en gestion d'archives a été organisée à Namur

Des archivistes ont également écrit un article au sujet de leur expérience dans la gestion des archives pour les services publics rencontrés. Cet article, « *Waar ligt dat toch ? / Où ai-je rangé cela ?* », a été publié dans le magazine FEDRA, réalisé par le SPF Personnel & Organisation. Un autre article a été publié dans le périodique *Fininfo* du SPF Finances, à propos des archives se rapportant à l'assainissement monétaire après la seconde guerre mondiale.

Conseiller et faciliter : directives et brochures

Les Archives de l'État prodiguent des conseils pratiques sur différents aspects de la conservation des archives - également électroniques. L'objectif est d'attirer l'attention des services publics sur leur responsabilité et leurs obligations légales concernant la conservation des archives mais aussi de leur fournir les informations nécessaires destinées à répondre à ces obligations. De manière générale, deux brochures sur la question des archives électroniques ont été publiées en 2008. La première donne des recommandations concernant la conservation pérenne des e-mails ; la seconde traite de la conservation à long terme des documents administratifs sous forme numérique.

Outre les directives transmises aux producteurs d'archives publiques, les Archives de l'État mettent également à disposition de ces mêmes groupes-cibles des brochures de conseil, répondant aux questions qui sont posées régulièrement par les services publics. Une initiation au records management et une brochure pour les administrations communales qui souhaitent mettre en place un service d'archives, sont en préparation.

— GESTION DES ARCHIVES – ASPECTS MATÉRIELS —

Dans les directives et les brochures de conseil destinées aux services publics, on traite non seulement des informations concernant la gestion fondamentale, mais également concernant les aspects matériels, comme l'usage de matériel anti-incendie et les exigences des magasins d'archives.

En réponse aux questions récurrentes, deux brochures ont été réalisées en 2008 à propos des implications techniques des locaux d'archives. La première concerne les locaux d'archives destinés à la conservation des archives dynamiques ou semi-dynamiques (c'est-à-dire les archives qui ont encore une utilité administrative ou juridique). La seconde se concentre sur les locaux d'archives où les archives de nature historique sont abritées et où des exigences strictes sont en vigueur.



► Centre de connaissance d'histoire et de gestion archivistique

La bonne conservation des archives nécessite un dépôt équipé de magasins spécialisés qui répondent aux exigences strictes concernant la température, la luminosité et la prévention des incendies et des dégâts des eaux.

LE FORUM INTERNATIONAL

Les Archives de l'État s'efforcent d'entretenir et de renforcer les contacts internationaux au niveau archivistique. Ceci s'effectue de différentes manières.

Chaque année, les Archives générales du Royaume accueillent, pour une durée d'un mois, un stagiaire de l'*Institut National du Patrimoine*. Ce stage a pour but de faire connaissance avec les processus de travail mis en place aux Archives de l'État (ouverture à la recherche, numérisation et gestion matérielle des archives). En 2008, le stagiaire a travaillé sur les dossiers « Varia » des archives de la Jointe des Monnaies.

La section « Surveillance et avis » a, elle aussi, accueilli en 2008 deux stagiaires français – de l'Institut National du Patrimoine et des Archives de la Municipalité de Versailles – pour un projet de stage de courte durée. Cette expérience leur a permis de se mettre au courant de l'approche belge dans le domaine de la gestion et la conservation des archives publiques.

Aux Archives de l'État à Tournai, un étudiant en Master en archivistique de l'Université de Lille III a également effectué un stage de deux semaines.

Un autre évènement récurrent est la *Summerschool*, organisée chaque année par le Musée royal d'Afrique centrale à Tervuren, à l'intention de chercheurs congolais intéressés par la gestion des archives. Les Archives de l'État y ont à nouveau collaboré en 2008, via une formation introductive à l'archivistique et un aperçu des sources conservées aux Archives générales du Royaume.

Une délégation belge d'archivistes de l'État a participé activement au symposium néerlandais-belgo-westphalo-luxembourgeois qui se déroulait au Luxembourg sur le thème « *L'orientation vers l'utilisateur dans les archives* ». Les collègues belges ont tenu des exposés sur « *Le numérique est plus que la numérisation et la salle de lecture numérique* » et « *Le client est roi ?* ».



Une délégation des Archives de l'État a visité la bibliothèque publique d'Amsterdam

Les Archives de l'État ont, par ailleurs, reçu dans leurs murs un certain nombre de délégations étrangères, composée d'archivistes de l'État et/ou de hauts fonctionnaires travaillant dans des départements de la culture. Ceux-ci étaient souvent accompagnés de collaborateurs des ambassades. Les Archives générales du Royaume ont reçu, entre autres, la visite de M. Pape Momar Diop, Directeur des Archives nationales du Sénégal et président de l'*Association Internationale des Archivistes francophones*, et de M. Martin Berendse, Archiviste général des Pays-Bas. À l'issue du colloque international « *Quand les canons se taisent* », les intervenants étrangers ont visité les Archives générales du Royaume, et tout particulièrement l'exposition temporaire sur la fin de la Première Guerre mondiale.

À son tour, une délégation de dix archivistes de l'État a visité deux institutions amstellodamoises : le Stadsarchief et l'Openbare Bibliotheek. Les deux services ont déménagé vers de nouveaux immeubles neufs ou rénovés, et accordent beaucoup d'intérêt à l'accueil du public et à la qualité du service

public. En terme de surveillance archivistique, une discussion avec les collègues néerlandais fut très fructueuse. Aux Archives générales du Royaume, un workshop a réuni nos collaborateurs et l'équipe de l'Archiefinspectiedienst néerlandais afin de comparer le traitement et la conservation à long terme des archives des établissements publics (parastataux) en Belgique et aux Pays-Bas.

En outre, les Archives de l'État ont participé à diverses réunions de travail organisées par l'*European Archives Group*, institué par la Commission européenne pour suivre et réaliser les priorités fixées le 14 novembre 2005 par le Conseil européen. Ces priorités concernent la prévention contre l'impact des calamités sur la conservation des archives (*disaster management*), la prévention contre le vol d'archives, le renforcement de la collaboration internationale dans le domaine de la conservation à long terme d'archives numériques, ainsi que la gestion d'un portail informatique européen relatif à la législation archivistique.

Lors de la session du 6 juin 2008, le rapport intermédiaire sur les actions prioritaires a été amendé et approuvé, après quoi il a été présenté à l'automne à la Commission européenne.

Plusieurs collègues ont pris part au forum DLM sur l'archivage électronique, organisé à Toulouse du 10 au 12 décembre 2008. Un collègue y a donné une conférence sur l'archivage numérique des e-mails.

Deux collaborateurs des Archives de l'État étaient également présents lors de la 5^{ème} IS & T Archiving Conference, un congrès de deux jours sur l'archivage numérique (Berne, juin 2008). Les 6 et 7 novembre, les Archives de l'État ont participé à la table ronde et au colloque organisés par l'Association of Records Managers (ARMA International) à Bruxelles sur le thème « *La conservation des archives numériques* ».

Organisée le 28 mars à Paris, la présidence de l'une des sessions de la journée d'étude « *Archives et coopération européenne: enjeux, projets, perspectives* » a par ailleurs été assurée par un collaborateur des Archives de l'État.

Les Archives de l'État ont également représenté la Belgique aux conférences de l'*European Board of National Archivists* (EBNA), qui se sont tenues à Ljubljana en avril 2008 et à Paris en novembre 2008. Lors de la première conférence, les Archives nationales de Slovénie ont montré les progrès réalisés en matière de protection d'archives, de numérisation et de gestion des archives numériques. Le thème de la macro-sélection a, à son tour, été abordé.

La conférence de l'EBNA à Paris était placée sous le signe de la dimension économique des archives : la valeur des archives, le coût lié à la gestion des archives et les revenus que la gestion et l'ouverture à la recherche peuvent engendrer. La coopération européenne ainsi que la construction et l'équipement d'un nouveau bâtiment au nord de Paris pour les Archives nationales de France étaient également à l'ordre du jour. L'assemblée de l'EBNA a été précédée d'un colloque international très suivi, dont le thème était « *Les archives de demain* ». Celui-ci était organisé par la Direction des Archives de France (DAF) en collaboration avec l'UNESCO et a eu lieu les 17 et 18 novembre. Au programme de ce congrès – introduit par Pierre Nora, éminent historien et membre de l'Académie française – un grand nombre de sujets, tels que l'usage et l'abus des archives, les archives et la démocratie, les archives et les droits de l'homme, la massification d'archives, etc.

Les Archives de l'État ont, par ailleurs, été représentées au congrès européen de Roubaix sur le vol et le commerce illégal d'archives, les 20 et 21 novembre, qui accueillait des intervenants de Belgique, de France, du Danemark, de Suède, d'Angleterre, des Pays-Bas, de Pologne et d'Estonie. Les thèmes suivants y ont, entre autres, été abordés : la prévention du vol, le constat de vol, les normes et bonnes pratiques, la réclamation et la récupération des biens volés, l'importance de la coopération internationale, l'évolution de la législation nationale et européenne, la coopération avec les commerçants, etc.

Comme les années précédentes, les Archives de l'État ont également envoyé deux représentants au congrès d'archives international, organisé tous les quatre ans par le Conseil International des Archives (CIA), et qui avait lieu en juillet 2008 à Kuala Lumpur (Malaisie). Le congrès, au cours duquel des milliers d'archivistes et collaborateurs ont pu assister à quelques centaines de sessions parallèles et groupes de travail, portait sur divers sujets axés sur le thème « *Archives, Gouvernance et Développement* ».

-----► Centre de connaissance d'histoire et de gestion archivistique

Un collègue des Archives de l'État a, par ailleurs, pris part à la réunion de la section « archives notariales », un autre aux activités de l'Association Internationale des Archivistes francophones (AIAF), qui est également rattachée au réseau CIA. L'AIAF gère, entre autres, un portail internet (<http://www.aiaf.org/Pg/conseil.htm>) en rapport avec les archives (Portail international archivistique francophone PIAF), qui apporte une grande valeur ajoutée pour la formation des collaborateurs et des collègues belges francophones. Par ailleurs, les Archives de l'État soutiennent chaque année le PIAF à l'aide d'une contribution financière (3.000 € en 2008) (cf. <http://www.piaf-archives.org>). Pour finir, les Archives de l'État ont apporté une contribution substantielle aux activités du groupe de travail « Euronomos » de la branche régionale européenne Eurbica, qui a mis au point et développe une base de données offrant accès à tous les textes de la législation archivistique.

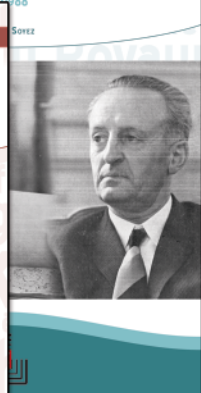
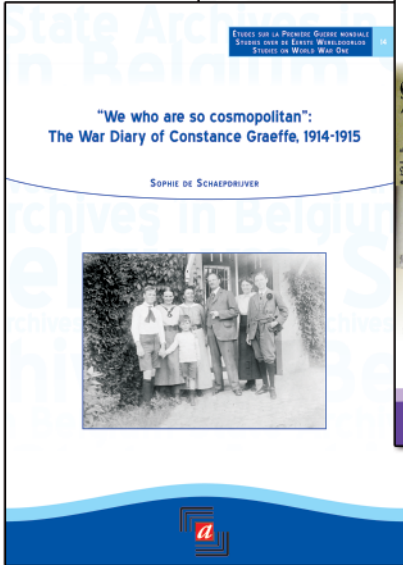
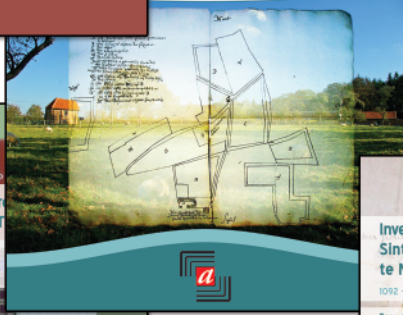
Le Conseil International des Archives (CIA) est important pour la Belgique car l'organisation offre la possibilité d'entrer facilement en contact avec les pays d'un profil social-économique différent du nôtre, plus particulièrement les pays d'Afrique centrale, pour, entre autres, collaborer avec eux en matière de formation d'archivistes, numérisation et les bonnes pratiques en matière de gestion d'archives.

Le CIA développe également des programmes et aborde des thèmes transversaux contribuant à placer les archives à l'agenda politique à venir, non seulement dans les pays non-européens, mais également en Europe. Des thèmes tels que « archives et droits de l'homme » et « la restitution de pièces d'archives » ont reçu un accueil favorable en Belgique. Au vu du discours tenu par le CIA et les nombreux rapports publiés par l'organisation, le nouveau projet de loi et le projet d'exposition virtuelle « Archives et démocratie », qui va être lancé via le site internet des Archives fin 2009, ont été accueillis avec intérêt.

Enfin, rappelons que les Archives de l'État ont été invitées par la « Rothschild Fondation Europe » à un groupe de travail à Vilnius sur les archives juives afin de réfléchir aux divers problèmes que pose la gestion des collections d'archives juives. Un premier résultat concret de cette rencontre est l'ouverture d'un groupe de discussion via e-mail, où les participants peuvent partager un aperçu des leurs collections d'archives juives.



Groupes de travail sur les archives juives (Vilnius) et sur les parastataux belges (AGR)



Nouveau lay-out pour les couvertures des publications des Archives de l'État

— LA NUMÉRISATION AUX ARCHIVES DE L'ÉTAT —

La numérisation implique un changement radical dans le fonctionnement des services d'archives et une approche totalement nouvelle, tant pour le personnel que pour le public. En raison de cet impact, mais principalement du coût de la numérisation, une approche systématique est nécessaire. C'est pourquoi les Archives de l'État ont opté pour la création d'une base solide et durable, sur laquelle les projets de numérisation actuels et futurs pourront être réalisés. L'accent est mis sur l'intégration des différents projets de numérisation dans un vaste ensemble et sur la valeur permanente des résultats sur le long terme. Les Archives de l'État ont choisi de développer une salle de lecture numérique avec un back office correctement agencé plutôt que de mettre en œuvre de petits projets spécifiques.

— LA SALLE DE LECTURE NUMÉRIQUE —

« *Salle de lecture numérique* » est une dénomination commune à divers projets qui doivent mener à la consultation d'informations numériques et numérisées aux Archives de l'État.

La salle de lecture numérique est un espace de recherche réel et virtuel au sein duquel tant les chercheurs scientifiques que les personnes intéressées par l'histoire (au sens large du terme) peuvent trouver des informations relatives à leurs domaines de recherche respectifs.

Au cours de l'année 2008, tout a été mis en œuvre pour que l'on puisse, début 2009, – avec l'ouverture du nouveau dépôt des Archives de l'État à Louvain-la-Neuve – lancer la première salle de lecture numérique en Belgique. À cet effet, 488 registres paroissiaux du Brabant wallon et encore un plus grand nombre de registres de l'état civil ont été numérisés, ce qui fait un total de plus 380.000 images scannées !



— **ENCODAGE DANS ABS-ARCHEION ET RÉTRO-CONVERSION DES INSTRUMENTS DE RECHERCHE** —

ABS-Archeion est le nom du système de gestion d'archives automatisé qui est utilisé dans tous les dépôts des Archives de l'État en Belgique. Les descriptions des blocs d'archives, des fonds d'archives et des producteurs d'archives sont systématiquement introduites dans ce système. Les inventaires et les autres instruments de recherche sont également couplés à ces descriptions.

Évolution de la mise en œuvre d'ABS-Archeion en 2008

	Situation au 31/12/2008	Accroissement en 2008
Blocs d'archives	20.595	2.612
Articles d'archives	6.366.375	212.944
Instruments de recherche	17.522	5.531
Producteurs d'archives	26.410	7.840

L'important travail d'encodage de documents dans ABS-Archeion étant quasi achevé en 2006, une équipe des Archives s'est concentrée, en 2008, principalement sur les fonds d'archives nouvellement acquis et sur les producteurs d'archives.

Toute l'information encodée est conservée à long terme et est accessible librement à chacun via le moteur de recherche « Rechercher dans les archives » du site internet des Archives de l'État.

Les inventaires et autres instruments de recherche doivent être disponibles sous forme numérique pour pouvoir être intégrés dans ABS-Archeion.

Les Archives de l'État attachent une grande importance à l'application des normes internationales pour la description des archives. Les instruments de recherche sont rédigés suivant le principe de l'ISAD (G) et sont conservés en format XML (EAD).

Les instruments de recherche récents ne posent pas de problème car les auteurs les fournissent dans une version compatible. Les Archives de l'État ont développé à cet effet un modèle qui permet aux archivistes de fournir en même temps un inventaire structuré correct pouvant être converti en XML au moyen d'outils élaborés en interne et de produire une version imprimable pour publication. Tous les nouveaux instruments de recherche sont donc disponibles en deux versions : une version électronique via le moteur de recherche sur le site internet et une version papier. Les inventaires plus anciens doivent quant à eux faire l'objet d'une rétro-conversion sous forme électronique.

Cette rétro-conversion est une tâche à fort coefficient de travail qui exige une connaissance suffisante du principe de description hiérarchique de l'ISAD (G) et – en fonction du document original d'où l'on part – qui nécessite un grand nombre d'opérations manuelles et automatisées. L'équipe de rétro-conversion a développé une méthodologie pour la conversion d'anciens instruments de recherche en de nouveaux inventaires numériques.

Fin de l'année 2008, 2.197 inventaires étaient disponibles en intégralité sur le site internet, via la rubrique « Rechercher dans les archives » ; 2.906 instruments étaient à ce moment en préparation pour une publication en ligne. La rétro-conversion est principalement effectuée par une équipe de collaborateurs engagés dans le cadre du projet Digit03, financé par le SPP Politique scientifique. Certains dépôts des Archives de l'État ont pris l'initiative, dans le cadre de la rétro-conversion, d'encoder systématiquement des inventaires manuscrits. Il s'agit souvent d'inventaires dont il n'existe qu'un seul exemplaire dans la salle de lecture locale.

Il est aussi important de signaler que chaque dépôt des Archives de l'État est au final responsable de la publication numérique des inventaires de son ressort. En effet, ceux-ci sont, après rétro-conversion, systématiquement transmis pour validation au dépôt concerné avant la mise en ligne sur le site internet.

Outre les inventaires classiques, l'information contenue dans les guides thématiques et les aperçus archivistiques est également rétro-convertie. Cette opération ne concerne donc plus les fonds d'archives mais les producteurs d'archives. Tout comme pour les instruments de recherche, l'application des normes internationales est pour la description des producteurs d'archives une condition sine qua non. Toutes les descriptions sont stockées conformément au standard ISAAR en format XML (EAC). La méthode de recherche via les producteurs d'archives fournit des informations importantes et permet de retrouver les documents qui sont conservés dans les différents fonds d'archives (ou dépôts d'archives). En outre, une notice biographique ou historique y est autant que possible jointe.

Fin 2008, le nombre de producteurs d'archives encodés s'élevait à 26.000 dont 7.000 étaient déjà reliés à des fonds d'archives. Une description était déjà disponible pour 1.050 producteurs d'archives.

— LES PROJETS DE NUMÉRISATION DANS LES DÉPÔTS DES ARCHIVES DE L'ÉTAT —

Les instruments de recherche ne sont pas les seuls à être proposés sous une forme numérique. Les archives font également l'objet d'une numérisation afin d'être mises à la disposition des lecteurs, dans le cadre du projet de « salle de lecture numérique ». Pour une institution qui gère plus de 235 kilomètres linéaires d'archives, cela représente une tâche gigantesque. Des priorités doivent donc être établies.

Afin de répondre à la demande des lecteurs, la priorité a été donnée à la numérisation des ressources généalogiques telles que les registres paroissiaux et les registres d'état civil. L'importance matérielle totale des registres paroissiaux s'élève à environ 700 mètres linéaires. Vu la grande différence de taille entre les registres, il est impossible de donner une estimation du nombre total d'images qui devront être scannées. Ainsi par exemple, les registres paroissiaux et les registres de l'état civil de la province du Brabant wallon regroupent 370.000 images scannées. Ce projet de numérisation a, par ailleurs, permis de retrouver la trace de certains registres paroissiaux qui n'avaient jamais été versés aux Archives de l'État.

La numérisation est un processus dans lequel la numérisation au sens strict du mot, scanning du document, ne constitue qu'une petite partie. Ce qui est important est la description des documents (metadata) et la relation entre les fichiers et la description. En 2008, la préparation des registres paroissiaux de l'arrondissement d'Audenarde, de la province du Luxembourg et de la province du Brabant flamand a commencé. En ce qui concerne la numérisation de l'état civil, l'attention s'est portée sur les provinces de Namur, Brabant flamand et Liège, dont 1.812 registres ont été numérisés et 162.875 images scannées.

Étant donné que les registres doivent être manipulés avec grand soin, ce travail est également fort intensif. Les Archives de l'État disposent de scanners A2 pour réaliser ce travail. En 2008, la procédure pour le développement du labo de numérisation a débuté et des adjudications publiques ouvertes ont été publiées pour l'achat d'un scanner A0 et d'un scanner pour microfilms. Les travaux préparatoires ont débutés pour étrener en 2009 un nouveau labo de numérisation complètement équipé.

Outre la numérisation avec notre propre personnel, certain(e)s (parties de) projets de numérisation sont confiés à des sous-traitants. En 2008, une adjudication publique ouverte qui devait constituer la base d'un accord-cadre dans le cadre de la numérisation, a été publiée. 15 lots différents ont été définis sur base des caractéristiques physiques des documents d'archives. Les projets de numérisation futurs sont attribués à des entreprises de numérisation sur base de cet accord-cadre.

Si la numérisation des registres paroissiaux s'effectue sur base de registres originaux, celle des registres d'état civil est réalisée à partir des microfilms. Au total, 46.000 microfilms de l'état civil doivent être numérisés. La priorité est donnée aux 24.399 films comprenant des actes de naissances, de mariage et de décès.

Nombre de « sources généalogiques » numérisées en 2008

	Nombre d'images numérisées en 2008
Numérisation d'originaux (registres paroissiaux)	573.791
Numérisation de microfilms (état civil)	2.070.604

Heureusement, les Archives de l'État peuvent, pour cette opération de grande ampleur, compter sur la collaboration de la Genealogical Society of Utah (GSU), qui fournit les images. La préparation et le traitement de ces images sont toutefois réalisés par le personnel des Archives de l'État.

Outre les sources généalogiques, entrent également en ligne de compte dans la première phase de numérisation: les sources statistiques (valorisation en collaboration avec les universités), la collection de moulages de sceaux conservée aux Archives générales du Royaume (projet international) ainsi que les collections de cartes et plans (« Projet Cartesius » dans le cadre du pôle d'excellence matériel cartographique, un accord de collaboration entre quatre institutions scientifiques : l'Institut géographique national, le Musée royal de l'Afrique centrale, la Bibliothèque royale et les Archives de l'État).

En collaboration avec le Centre d'Etudes et de Documentation Guerre et Sociétés contemporaines (CEGES), des journaux de la presse clandestine ont fait l'objet d'un travail de numérisation, et l'administration provinciale du Limbourg collabore à un projet, commencé en 2008, qui vise la numérisation des négatifs sur verre des archives minières limbourgeoises conservées aux Archives de l'État à Hasselt. En fonction de l'état d'avancement du projet, les images pourront être consultées sur le site internet des Archives de l'État, dans le courant de l'année 2009.

Des projets de numérisation à plus petite échelle sont également mis en œuvre dans les dépôts des Archives de l'État dans les provinces. Les sources fréquemment consultées, les documents qui présentent un mauvais état matériel et les documents de grande valeur, entrent principalement en ligne de compte : au total 43.957 images ont été scannées localement en 2008.

Aux Archives de l'État à Bruges, par exemple, des répertoires notariaux (10.294 images) et des lettres de pauvres (636 images) ont été numérisés ; à Courtrai, ce sont des listes des bourgeois et non bourgeois, de 1413 à 1796 (960 images). Les Archives de l'État à Anvers et à Beveren ont scanné respectivement les registres du tribunal de première instance d'Anvers et des bureaux d'hypothèque d'Anvers, Termonde et Louvain.

Les recensements de l'an IV et les dénombrements d'avant 1.800 (dénombrements de blé, status animarum, etc.), qui ont été numérisés – 3.479 images – par un étudiant jobiste pendant l'été 2008 aux Archives de l'État à Gand, ont été encodés dans Demogen Visu (voir ci-dessous) et constituent le sujet d'études de recherche des étudiants de l'université de Gand pendant l'année académique 2008-2009.

En 2008, 2.698.504 images ont été réalisées en DigiStore, la banque numérique d'archives des Archives de l'État

— « RECHERCHER DES PERSONNES », DEMOGEN ET DEMOGEN VISU —

Les sources généalogiques comprennent des données sur des millions de personnes. Par le passé, de nombreux chercheurs particuliers ont analysé systématiquement les documents d'archives pour en extraire les noms et les dates. Depuis 2007, les Archives de l'État proposent, via le site internet, une plateforme sur laquelle toutes les données analytiques sont disponibles sous la forme d'une grande base de données. Le moteur de recherche « *Rechercher des personnes* » a pour ambition de proposer un instrument de recherche centralisé à toutes les analyses disponibles sur les documents d'archives (registres paroissiaux, registres d'état civil, actes notariaux, ...). Cette base de données centralisée simplifiera non seulement le travail de recherche des chercheurs individuels, mais elle fournira aussi la garantie que les nombreux travaux effectués par des individus au cours du temps seront valorisés et conservés de manière uniforme pour l'avenir.

Lancé fin 2007, le projet Demogen Visu s'est développé avec succès en 2008. 1.675 Demogenistes se sont connectés sur le site internet conçu à cet effet. Au total, plus de 1.000 paquets (comportant chacun 25 à 40 pages) ont été encodés.

Fin 2008, des dizaines de collaborateurs bénévoles ont apporté leur contribution dans le cadre de différents projets au sein des dépôts des Archives de l'État. Grâce à cela, environ 7.000.000 noms étaient consultables via le moteur de recherche « *Rechercher des personnes* ». Les projets de grande envergure « *Actes de mariage Flandre occidentale* » (Archives de l'État à Bruges et à Courtrai) et « *Actes de mariage Brabant flamand* » (Archives de l'État à Louvain) sont notamment une vraie mine d'informations pour les généalogistes. Les Archives de l'État à Anvers et aux Archives générales du Royaume (avec un projet sur le Brabant wallon) se focalisent sur l'introduction des données venant des actes notariaux et des registres des échevins. Enfin, les Archives de l'État ont reçu quelques banques de données mineures de chercheurs particuliers. Toutes les données sont disponibles dans le moteur de recherche.

Le 4 et 5 février 2008, une demi-journée d'étude a été organisée autour du projet « Demogen Visu ». Au cours de cette après-midi, le projet Demogen Visu a été présenté ainsi qu'un certain nombre de projets de bénévoles qui sont menés dans divers dépôts des Archives de l'État.





Quelques-uns des produits développés et réalisés au sein des Archives de l'État

II. MOYENS

La modernisation et l'extension de l'infrastructure de ses bâtiments sont deux aspects très importants pour les Archives de l'État et cela pour différentes raisons : l'accroissement annuel des collections de quelques kilomètres d'archives, l'augmentation du personnel (ce qui entraîne des besoins complémentaires en bureaux et espaces de travail), l'exigence élevée que demande la gestion des collections (conservation, numérisation) et le service au public (espaces publics).

Nous nous limiterons à l'énoncé de quelques-uns des points les plus importants et des réalisations les plus spectaculaires.

BÂTIMENTS EN RÉGION BRUXELLOISE

Dans le courant de l'année 2008, une vingtaine de nouveaux dossiers, en vue d'améliorer l'infrastructure, ont été ouverts en Région bruxelloise, en collaboration avec la Régie des Bâtiments. D'autres dossiers ont été finalisés durant cette période.

Aux Archives générales du Royaume, une partie des locaux occupés par la bibliothèque a été affectée à d'autres fins. Dès la fin mars, un nouvel atelier de restauration, une salle de classement, la salle appelée le « dossier central », et une salle de réunion supplémentaire ont ainsi vu le jour. Au sein du même bâtiment, la conciergerie a été rénovée et aménagée en appartement doté de tout le confort moderne. L'ancien atelier de restauration va, quant à lui, être transformé en local pour les projets de numérisation des Archives de l'État.

Des travaux de réaménagement de la salle de lecture de la rue de Ruysbroeck ont également débuté en septembre 2008. Depuis lors, les visiteurs sont accueillis dans une salle de lecture provisoire. Enfin, les plans de prévention contre l'incendie et les infiltrations d'eau ont constamment été mis à jour.

Par ailleurs, devant les AGR, la rue Ruysbroeck a totalement été aménagée en esplanade.



Les travaux à la rue Ruysbroeck

Aux Archives de l'État à Bruxelles (site d'Anderlecht), de nouveaux rayonnages, pouvant accueillir près de 2 km d'archives, ont été installés. D'importants travaux de peinture ont été effectués. Le combat contre l'humidité a été intensifié par la réfection complète du toit et du revêtement des murs latéraux. En outre, l'aération de la salle de lecture a été améliorée. L'éclairage de secours a également été rénové. En raison de ces travaux, la salle de lecture est restée fermée quelques semaines au cours du mois de septembre 2008.

Sur le site Haseldonckx, l'aménagement de la salle de lecture a été mis en adjudication (la fin des travaux est prévue pour l'année 2009). Les préparatifs pour le rangement des archives de l'ancien tribunal militaire au sous-sol ont également débuté, de même que l'installation de plus de 8 km de rayonnages destinés à recevoir les archives du service « Dommages de guerre ».

BÂTIMENTS EN FLANDRE

Aux Archives de l'État à Beveren, le chauffage et la climatisation dans le magasin et le bâtiment administratif ont été rénovés, deux nouveaux bureaux ont été aménagés (attenants au magasin) et une partie du grenier dans le bâtiment administratif a été isolée. À Gand, le devis pour la construction d'un nouveau bâtiment des Archives de l'État à la Bagattenstraat a été établi. Les travaux dans les nouveaux bureaux et magasins, destinés aux Archives de l'État à Louvain, ont démarré le 10 mars 2008. À Bruges, des étapes importantes ont été franchies dans le cadre du projet d'un nouveau dépôt des Archives de l'État à la Predikherenrei (adjudication finalisée). Cependant, en raison d'un avis négatif, émis à deux reprises par l'Inspection des Finances, le dossier d'attribution n'a pu être préparé par la Régie pour être soumis à une décision du Conseil des Ministres. À Courtrai, le contrat de location du bâtiment a été prolongé. Enfin, après bien des problèmes sur le chantier, les travaux de gros-œuvre du dépôt des Archives de l'État à Anvers, qui sera profondément rénové, ont également pu avancer.



Les travaux aux Archives de l'État à Anvers

BÂTIMENTS EN WALLONIE ET EN COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE

La dernière phase des travaux de construction du nouveau dépôt des Archives de l'État du Brabant wallon à Louvain-la-Neuve a pu démarrer. Des inondations au printemps ont causé un retard supplémentaire et la réception définitive a dû, une fois de plus, être reportée. Le déménagement a malgré tout pu commencer et le personnel a pu intégrer le nouveau bâtiment.



Inondation aux Archives de l'État à Louvain-la-Neuve et à Mons

Le dossier relatif à la construction d'un nouveau dépôt des Archives de l'État à Namur (décision de 2007) a été remis à l'ordre du jour à la Régie des Bâtiments, mais le dossier a peu progressé. Madame Sabine Laruelle, Ministre de la Politique scientifique, a visité le dépôt de Namur et elle a pu se rendre compte, entre autres, de son hébergement déplorable. Les Archives de l'État à Mons et à Liège ont également dû faire face à de sérieux problèmes d'inondation suite à de violentes tempêtes. Par contre, les travaux au nouveau dépôt de Tournai ont bien progressé. Les Archives de l'État à Huy ont été définitivement fermées (arrêté ministériel du 14 février 2008). Les Archives de l'État à Liège ont été désignées comme successeur

en droit pour la conservation des archives de ce dépôt.

À Eupen, le conseil communal a approuvé l'installation d'un système de détection d'incendie pour l'ensemble du bâtiment. D'autre part, le dossier concernant l'éventuel déménagement vers les bâtiments du Parlement de la Communauté germanophone a été favorablement accueilli par l'Inspecteur des Finances.

QUELQUES CHIFFRES

	Fin 2008	Fin 2007
Superficie totale opérationnelle	125.483 m ²	108.303 m ²
Superficie au sol des magasins	92.204 m ² (of 73,47 %)	75.024 m ² (of 69,27 %)
Superficie au sol des espaces réservés au public	10.136 m ² (8,07 %)	10.136 m ² (of 9,35 %)
Capacité de stockage (archives et bibliothèques)	367.431 mètres linéaires	357.431 mètres linéaires
Capacité de stockage (armoires à plans)	4.072 tiroirs (dont 617 de livres)	4.072 tiroirs (dont 617 de livres)

FACILITY ET SÉCURITÉ

Le service Facility et sécurité, situé aux Archives générales du Royaume, s'est surtout consacré en 2008 à l'entretien du bâtiment aussi bien du point de vue technique que du point de vue hygiénique.

Ses activités ne se limitent cependant pas aux Archives générales du Royaume ; il s'est aussi occupé, en collaboration avec la Régie des Bâtiments, du suivi technique d'un certain nombre de projets concernant les Archives de l'État dans les provinces. Les membres de l'équipe de déménagement sont régulièrement intervenus dans le cadre de ces travaux (transport, peinture des locaux).

Le personnel de nettoyage de ce service s'est également chargé de la restauration lors des nombreuses réunions, formations, réceptions et autres événements.

BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Le conseiller en prévention, qui est entré en service fin 2007, a consacré une attention particulière aux nombreux aspects qui relèvent du bien-être au travail, aussi bien aux Archives générales du Royaume qu'aux Archives de l'État dans les provinces.

Au côté d'initiatives plutôt locales (analyses de risques, audits, rédaction de cahiers de charges et de diverses directives, placement de pictogrammes, etc.), des instructions en cas d'urgence ont été dressées pour chaque dépôt des Archives de l'État et des exercices d'évacuation ont été organisés dans la plupart des services.

TRANSPORTS

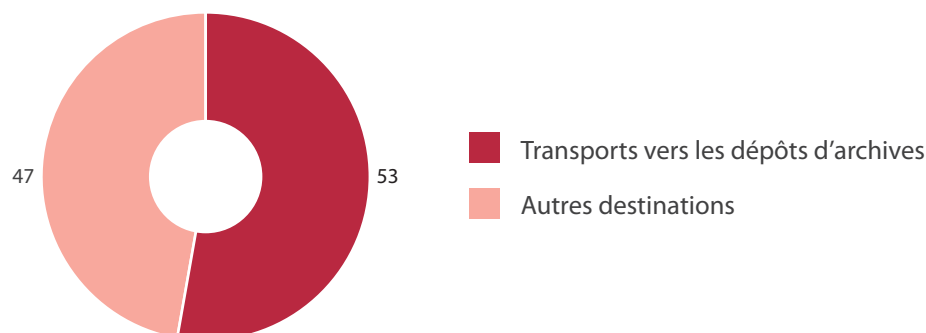
Étant donné que les Archives de l'État en Belgique sont une institution déconcentrée, avec des services répartis sur l'ensemble du territoire, des transports doivent régulièrement être organisés entre les différents dépôts. Cela peut concerner la livraison de matériel de conditionnement d'archives ou de publications, l'évacuation de mobilier et de rayonnages déclassés, mais aussi le transfert de documents d'un dépôt à l'autre à la demande des lecteurs.

En 2008, les dépôts des Archives de l'État de Louvain-la-Neuve, Bruxelles I (Anderlecht), Bruxelles II (Rue du Houblon / Haseldonckx) et Beveren étaient le plus concernés par ces transports. L'explication en est évidente : le transfert des archives conservées aux Archives générales du Royaume vers le nouveau dépôt des Archives de l'État de Louvain-la-Neuve, les navettes entre Haseldonckx (où sont conservées par ex. les archives d'entreprises) et la salle de lecture à Anderlecht, le transfert des archives des Archives générales du Royaume vers la rue du Houblon. Deux des quatre destinations les plus usitées se situant à Bruxelles, cela démontre l'avantage qu'il y aurait à centraliser les services bruxellois sur un seul site. Les chiffres élevés pour Beveren ont trait à la situation de ce dépôt qu'on dénomme aussi « dépôt intermédiaire ». Les dépôts des Archives de l'État en Flandre, qui doivent faire face à un manque de place, font transférer temporairement leurs archives (principalement leurs archives volumineuses) à Beveren, où l'on procède à leur emballage.

Outre les transports entre dépôts des Archives de l'État, le camion est également loué par des institutions qui souhaitent verser leurs archives aux Archives de l'État mais qui ne disposent pas d'un moyen de locomotion adéquat.

Afin d'optimiser la mise en œuvre des personnes et des moyens, on s'est efforcé, en 2008, de rationaliser et de grouper le plus possible les transports.

Au total, 584 transports ont été effectués: 308 vers et entre les dépôts d'archives, 276 transports ayant une autre destination. 63.600 km ont été parcourus : 20.500 km avec le break Volvo, 25.000 km à l'aide de la voiture de service du Directeur général et 18.100 km en camion.



— L'ÉQUIPE DE DÉMÉNAGEMENT —

L'équipe de déménagement, engagée pour un an en juillet 2007, a été reconduite en 2008.

Cette équipe a été impliquée dans les opérations de déménagement au sein des différents dépôts des Archives de l'État et dans le transport d'archives et de matériel d'un dépôt vers un autre.

Le transfert des archives appartenant au ressort du Brabant wallon, et qui étaient conservées aux Archives générales du Royaume, vers le nouveau dépôt de Louvain-la-Neuve a été une importante opération de déménagement.

En outre, des membres de l'équipe ont aidé au soutien logistique en divers endroits en empaquetant les archives et en les plaçant dans les rayonnages, ou en se chargeant de travaux de peinture.



Le déménagement des archives à Louvain-la-Neuve

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS 2008 AU SEIN DE L'INSTITUTION

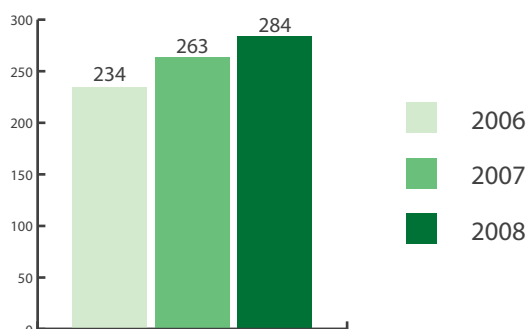
Au 31 décembre 2008, les Archives générales du Royaume avaient un effectif global de 284 personnes (dont 260 statutaires ou contractuels, 12 personnes sous statut « article 60 § 7 », 5 détachés des Communautés et 6 concierges). Le personnel statutaire et contractuel représente 239,4 équivalents temps plein.

Pendant l'année, 43 recrutements ont été réalisés, 4 personnes ont pris leur pension, 5 personnes contractuelles ont mis fin à leur contrat afin de devenir statutaire au sein de l'institution et 19 personnes ont quitté le service (13 fins de contrat, 3 licenciements, 2 démissions et 2 « fin de détachement »).

En un an, les effectifs ont ainsi crû de 8 % (+ 21 ETP). Cette croissance s'ajoute à l'accroissement de l'effectif en 2007 qui était de +11, 2%. Ce renfort net des effectifs en 2008 a permis principalement :

- de renforcer le potentiel scientifique de l'établissement par le recrutement statutaire de 11 archivistes ;
- de renforcer la section « Archivage numérique, numérisation, salle d'étude numérique » ;
- d'insérer des personnes dans le circuit du travail et ce en collaboration avec différentes communes du pays.

Effectif global

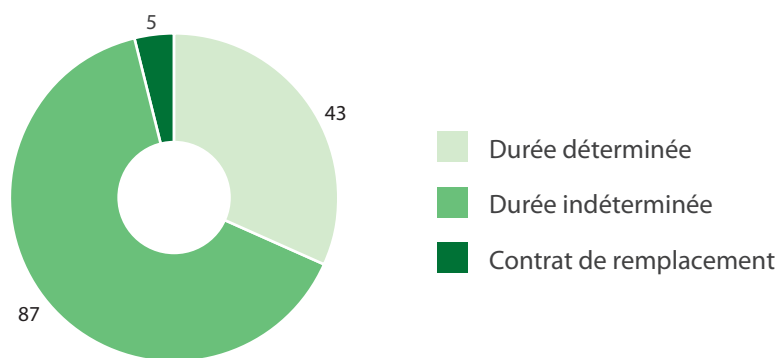


Les 11 nouveaux archivistes et le chef de la section « Surveillance »

Sur le plan des catégories de personnel, l'institution compte 48 % de statutaires et 52 % de contractuels. Le pourcentage de statutaires a ainsi augmenté de près de 5 % (18 agents).

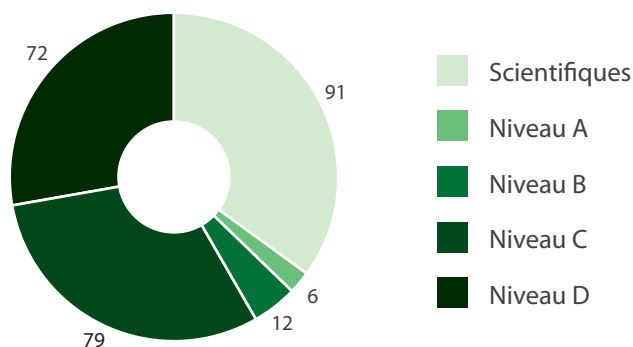
Sur la base du type de contrat, 64,5 % des contractuels sont engagés pour une durée indéterminée, soit une augmentation de 4,5 % par rapport à 2007.

Types de contrats

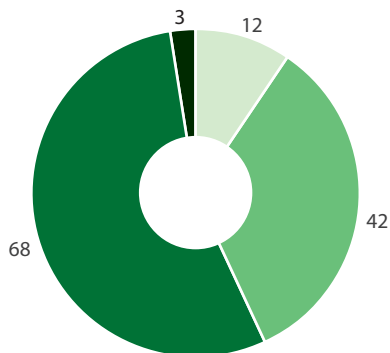


Par niveau, l'institution compte 35 % de collaborateurs scientifiques, 2,3 % de non-scientifiques de niveau A, 4,6 % de niveau B, 30,4% de niveau C et 27,7 % de niveau D.

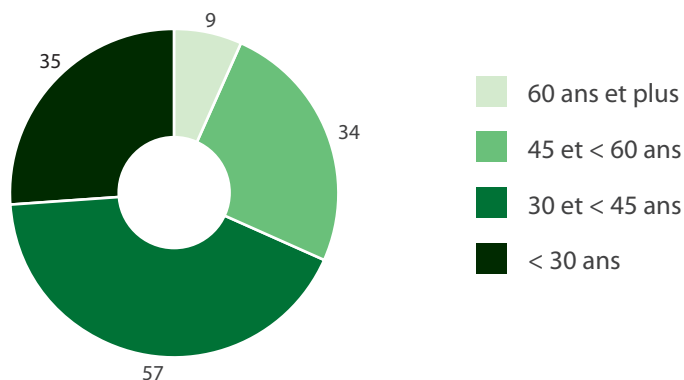
Effectifs par catégorie



Pyramide des âges (statutaires)



Pyramide des âges (contractuels)



Globalement, la pyramide des âges reste, comme l'année passée, assez stable. Lorsqu'on analyse en détail les différentes catégories au sein du personnel, on note que le personnel scientifique et de niveau A est le plus jeune (ex : 28 ans en moyenne pour les scientifiques contractuels, 44 ans en moyenne pour les scientifiques statutaires). C'est essentiellement la catégorie des 30-45 ans qui a augmenté par rapport à 2007 (+14 personnes). La catégorie de personnel statutaire de niveau D devient la catégorie où la moyenne d'âge est la plus élevée (49 ans).

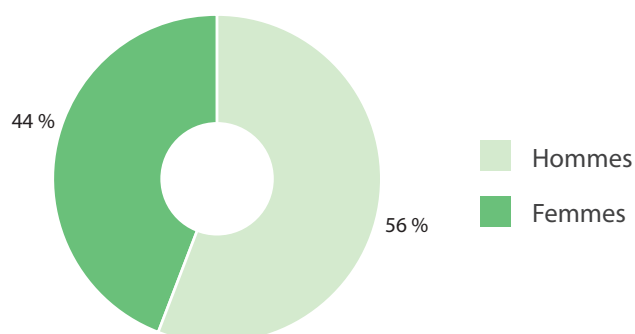
Dans les 5 prochaines années, 21 personnes auront atteints la limite d'âge de 65 ans (7 scientifiques, 5 niveau C et 9 niveau D).

Le coût global 2008 du personnel s'élève à 11,131 millions d'euros dont 3,347 millions payés sur les moyens propres de l'institution (dotation et projets).

Cela représente une augmentation de 2,52 millions d'euros par rapport à 2007 (3 indexations des salaires, augmentation salariale du personnel scientifique, recrutements).

La répartition globale entre hommes et femmes au sein de l'institution est de 56% d'hommes et 44% de femmes. Au sein du personnel de niveau A et scientifique, la proportion est de 63% d'hommes et 37 % de femmes.

Répartition globale H/F

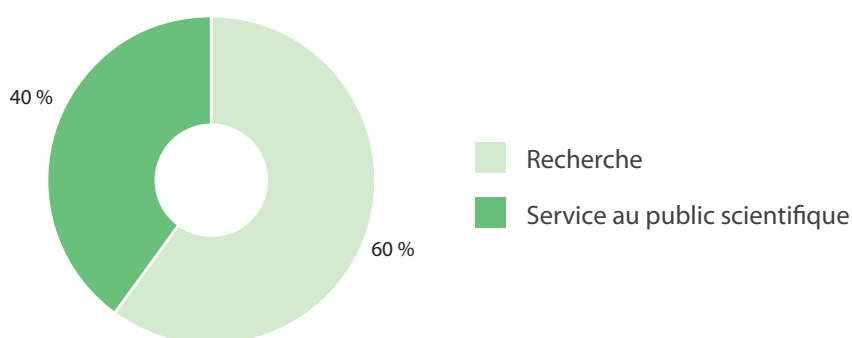


— RÉFORME DU STATUT DU PERSONNEL SCIENTIFIQUE —

À partir du 1^{er} mai 2008, un nouveau statut du personnel scientifique est entré en vigueur. Cette réforme a déjà entraîné plusieurs changements :

- une revalorisation salariale de 8 à 20 % pour le personnel scientifique statutaire ;
- l'élaboration d'un modèle de fiche de fonction et le développement d'indicateurs pour mesurer les prestations des scientifiques (matrice) ;
- la désignation par la Ministre d'un nouveau jury qui sera compétent, notamment, pour les recrutements et les promotions ;
- la mise en place d'un système d'évaluation des 24 stagiaires scientifiques, avec pour chacun, une description de fonction ;
- une proposition de répartition de chaque scientifique dans un des groupes d'activités.

Répartition des scientifiques en groupes d'activités

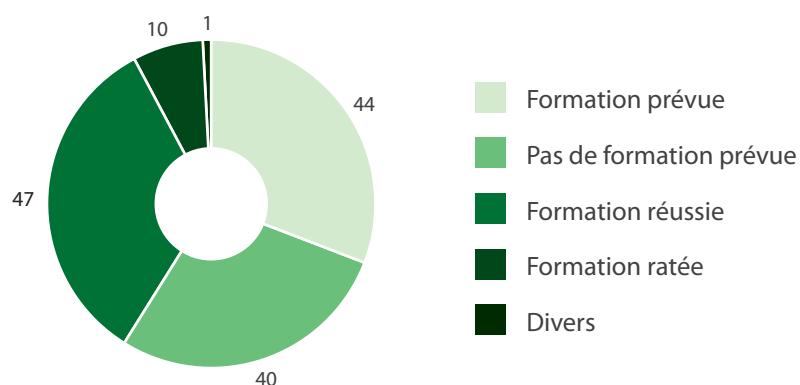


FORMATIONS CERTIFIÉES

Tous le personnel non-scientifique, qu'il soit de niveau A, B, C, D, a la possibilité de suivre une formation certifiée, organisée par l'Institut de formation de l'administration fédérale (IFA).

Au 31 décembre 2008, sur la base des résultats communiqués par l'Institut de formation de l'administration fédérale (IFA), 47 non-scientifiques ont réussi leur formation certifiée. Une majorité des agents (84) attend qu'une formation certifiée soit organisée par l'IFA (principalement en gestion de collection et gestion de documents) et 44 agents sont inscrits à une formation sans connaître encore la date de la formation ou leur résultat.

Situation en 2008



Un projet de formation certifiée pour les gestionnaires de documentation (niveau C) a été finalisé. Notre institution s'est proposée comme partenaire de l'IFA pour l'organisation de la formation certifiée en « gestion de documents », pour le personnel des Archives de l'État mais également pour plus de 1.000 agents concernés au sein de l'administration fédérale.

AUTRES FORMATIONS ET ACTIVITÉS

Comme d'habitude, un grand nombre de collaborateurs ont participé à des cours de langues et d'informatique, chacun sur base individuelle, selon son propre niveau et ses propres besoins. D'autres se sont inscrits à des formations liées à des tâches spécifiques comme l'accueil (au téléphone) des clients et l'affirmation de soi.

Onze chefs de service néerlandophones et dix francophones ont suivi en 2008 la formation de cinq jours de l'IFA « *Trajet de base pour dirigeants* ».

Les formations proposées par l'Institut de formation de l'administration fédérale (IFA) connaissent en général un grand succès et sont fort appréciées.

Tout comme les années précédentes, les Archives de l'État ont organisé des formations internes, orientées sur les nécessités propres à leur fonctionnement et leurs activités. Les formations ont été proposées séparément, dans les deux langues principales du pays mais avec un contenu commun.

En 2008, une attention particulière a été prêtée à la formation d'archivistes nouvellement engagés ainsi qu'au recyclage des archivistes expérimentés. La formation de trois jours « *Archivage numérique* » correspondait aux besoins des deux groupes et a été suivie par pas moins de 57 archivistes (35 néerlandophones et 22 francophones).

Deux formations, déjà organisées par le passé pour des groupes plus restreints, ont à nouveau été proposées en 2008. Les formations de deux jours « *Conservation matérielle des archives* » et « *Ouverture à la recherche* » ont pu respectivement compter sur l'intérêt de 43 et 23 archivistes. « *Droit des archives* » a été suivi par 53 scientifiques. Pour les francophones, la quatrième journée de cette formation de quatre jours sera organisée en 2009.

Les formations proposées n'étaient cependant pas uniquement destinées aux besoins des collaborateurs scientifiques (archivistes et collaborateurs de projet). Les collaborateurs des salles de lecture, qui sont les premiers à entrer en contact avec les lecteurs dans les différents dépôts des Archives de l'État, ont également pu participer à des activités de recyclage destinées à leur permettre d'encore mieux exercer leurs tâches. La formation de deux jours « *Histoire et institutions de Belgique* », qui traitait tant de l'Ancien Régime que de la période contemporaine, a été suivie, dans les deux langues, par 44 collaborateurs de niveau C et D. 54 collaborateurs, intégrés au sein du service de la salle de lecture, ont suivi la formation « *Méthodologie de la recherche* », dont un jour a été donné aux Archives générales du Royaume et un deuxième jour à leur lieu de travail propre et où les stratégies générales de recherche ont été apprises.

Deux formations pratiques d'un jour terminent la liste : « *Projets de numérisation* » et une formation où l'on prête attention d'une part à la pratique de la salle de lecture dans le cadre de la « *salle de lecture numérique* » et d'autre part à l'implémentation du nouveau programme comptable. 54 et 40 collaborateurs ont respectivement pu en bénéficier.

Des formations spécifiques à certaines tâches ont, par ailleurs, été données sur place dans les différents dépôts afin de permettre aux nouveaux collaborateurs d'exercer correctement leur fonction (comptabilité, fonctionnement de la salle de lecture, administration, gestion de bibliothèque, etc.).

Enfin, ces dernières années, un(e) ou plusieurs collaborateurs de chaque dépôt des Archives de l'État ont suivi avec succès une formation « *premier secours en entreprise* » auprès de la Croix-Rouge et ont reçu une attestation « *secouriste d'entreprise* ». Les notions en secourisme doivent régulièrement être revues et complétées, ce qui est effectué volontier par les collègues concernés.

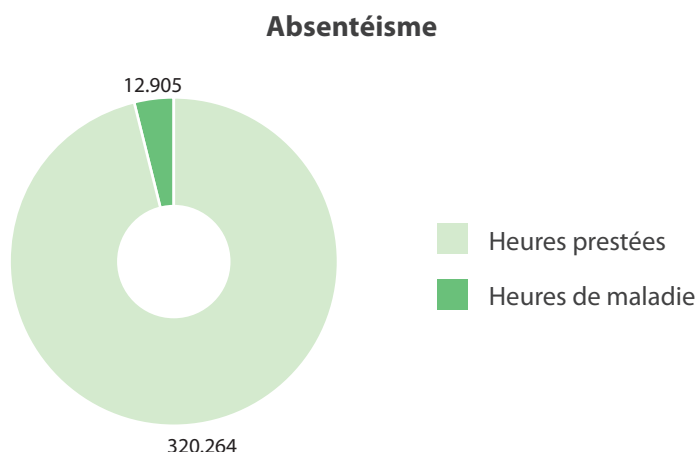
Le conseiller en prévention a suivi, lui-aussi, quelques formations spécifiques en 2008.

STAGES À L'ÉTRANGER

En 2008, aucun archiviste n'a participé à un stage archivistique à l'étranger.

— ABSENTÉISME —

Globalement, l'institution totalise un taux d'absentéisme de 2,99 %. Ce taux est inférieur à l'année 2007 (3,25 %). Sur le plan fédéral, l'institution se trouve en situation très favorable. Après analyse des données, dans 6,1 % des cas il s'agit d'absences d'un jour. Parmi les personnes qui se déclarent malades, 40% le sont pour un jour. En moyenne, la durée des maladies est de 6,5 jours par agent.



— PERSONNEL EMPLOYÉ SOUS D'AUTRES STATUTS —

Depuis plusieurs années, les Archives de l'État collaborent avec le CPAS (Centre public d'Action sociale) afin d'engager du personnel sous article 60 § 7. Les employés qui travaillent sous ce statut bénéficient d'un revenu d'intégration sociale ou d'une aide équivalente, accordée par le CPAS. Engagés par le CPAS, ils sont mis à la disposition de l'employeur, généralement issu du secteur public. En 2008, plusieurs travailleurs « article 60 § 7 » ont effectué des prestations, pour des périodes plus ou moins courtes, dans les dépôts d'Archives de l'État à Anderlecht, Beveren, Brugge, Gand, Courtrai, Renaix et Tournai.

En outre, plusieurs dépôts d'Archives de l'État (Anderlecht, Arlon, Anvers, Beveren, Bruges et Gand) ont recruté des personnes condamnées à une peine de travail. Lors de peines correctionnelles ou peines de police, le tribunal peut, en effet, imposer au condamné d'effectuer une peine de travail variant de 20 à 300 heures. Aux Archives de l'État à Arlon, 18 personnes ont ainsi effectué des peines pour un total d'environ 1.000 heures.

Ces deux catégories de travailleurs ont effectué des tâches relatives à l'entretien du matériel - conditionnement de documents d'archives, étiquetage, déménagement, etc. - ou encodé des informations dans les bases de données. Des salariés engagés sous article 60 § sont également venus grossir les rangs du personnel de nettoyage.

— ÉTUDIANTS JOBISTES —

Tout comme les années précédentes, les Archives de l'État ont permis à 83 étudiants jobistes de travailler pendant les mois d'été. Ceux-ci ont été répartis dans tous les dépôts d'archives du pays. Ce chiffre représente une diminution par rapport à 2007, année où 94 étudiants jobistes ont été recrutés pour l'été.

Les étudiants ont essentiellement effectué des tâches dans le cadre de la gestion du dépôt, la gestion du matériel (conservation) et l'ouverture des archives.

En 2008, ils ont également apporté une importante contribution à la bonne conservation des documents d'archives. Les jeunes collaborateurs temporaires ont aplani et dépoussiéré des documents (respectivement 10 et 1.273 mètres linéaires) et ont plié le matériel de conditionnement (12.684 boîtes). Un peu plus de 2.100 mètres d'archives ont été reconditionnés. Plus de 55.000 étiquettes ont été collées : 45.153 sur des chemises, 10.878 sur des boîtes.

D'autres ont fourni leur contribution en numérisant des documents et en convertissant des inventaires. Plus que les années précédentes, les étudiants jobistes ont été impliqués, en 2008, dans l'introduction des descriptions d'archives dans le système de gestion des archives : 15.908 descriptions de documents ont été introduites, 855 bandes sonores (3.231 records) ont été décrites. Aux Archives de l'État à Eupen, 4.000 cartes et plans ont reçu un numéro dans Archeion.

L'engagement d'étudiants jobistes a un but double : donner la chance aux enfants du personnel de faire connaissance avec le marché du travail et exécuter les tâches essentielles qui n'ont pu être réalisées pendant l'année, faute de temps. Beaucoup d'étudiants jobistes sont aussi des étudiants en histoire, dont certaines, après leurs études, travailleront dans le domaine des archives.



Le travail des jobsites aux Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht) consistait en de l'encodage et du reconditionnement

— LES COLLABORATEURS BÉNÉVOLES —

Les Archives de l'État collaborent traditionnellement avec des bénévoles. Ce sont souvent des historiens amateurs, des historiens locaux ou des généalogistes, qui ont une bonne expérience de la recherche d'archives et de la lecture de documents anciens.

Leur collaboration peut prendre différentes formes :

- Ils réalisent par exemple un index sur les registres paroissiaux d'une commune, choisie avec les Archives de l'État.
- Des groupes de bénévoles ou bénévoles isolés collaborent au projet « Demogen » : ils analysent de manière standardisée des registres de l'état civil et introduisent les données via le programme Demogen Visu.
- Par projet : un groupe de collaborateurs bénévoles ouvre à la recherche, sous la direction d'un archiviste, une grande série de documents d'archives. Les données sont stockées sous forme structurée dans une base de données, de sorte qu'elles puissent facilement être ajoutées par la suite aux moteurs de recherche disponibles via le site internet des Archives de l'État. Citons quelques exemples de projets en cours en 2008 dans les divers dépôts des Archives de l'État : le classement chronologique et l'encodage de jugements et de dossiers judiciaires, de registres des prisons, d'annonces de décès de soldats et de listes d'objecteurs de conscience et de déserteurs de la période française, de faire-part, d'inventaires de biens (état des biens), de dossiers d'entreprises incommo-dantes, de données d'actes notariaux, etc.

- Le classement de petits fonds d'archives, comme par exemple de paroisses, de fabriques d'églises, de petites entreprises, etc. est confié, dans des cas exceptionnels, à des bénévoles de grande expérience. Ils sont naturellement encadrés et suivis de près par un archiviste.
Le projet le plus important se déroule à Saint-Hubert : depuis près de vingt-cinq années, un agrégé de l'enseignement, à la retraite, dépouille le fonds des archives du château de Mirwart. Au fil du temps, il est devenu le spécialiste reconnu de l'histoire de la Terre de Mirwart. Depuis janvier 2006, ce bénévole se consacre à reconstituer la comptabilité des châtelains de Mirwart (XIV^{ème} - XVIII^{ème} siècles). Il s'est d'abord attaché à classer une partie de la documentation qui était contenue en vrac dans le fonds de l'ancien château (plusieurs milliers de pièces). L'idée a ensuite germé d'offrir aux lecteurs un inventaire analytique de la série des comptes et acquits.
- Depuis quelques années, les bénévoles assistent également, comme seconds surveillants, les responsables des salles de lecture le samedi, afin d'assurer un bon fonctionnement et d'augmenter la sécurité.

En 2008, 144 collaborateurs bénévoles ont été actifs dans un dépôt des Archives de l'État, de manière régulière, c'est-à-dire au minimum une fois par semaine. Des dizaines d'autres travaillent à leur propre rythme, à la maison.

FAMILY DAY

Le service du personnel a, en collaboration avec le service communication, organisé un « *Family Day* ». Ouverte à l'entourage familial de chaque membre du personnel, cette journée a été l'occasion de découvrir l'exposition phare des Archives de l'État à l'Atomnium ainsi que le parc Mini-Europe, situé à proximité. Plus de 320 personnes ont participé à l'événement.





Des moments de travail et de détente

III. JUSTIFICATION BUDGÉTAIRE

RECETTES ET DÉPENSES

Les tableaux ci-après et les graphiques connexes offrent un aperçu de l'évolution des recettes et des dépenses des Archives de l'État depuis 2005. La comparaison des résultats de 2007 avec ceux des deux années précédentes permet de dégager certaines tendances et justifie les options prises.

Recettes réalisées

	2005	2006	2007	2008
1. Dotation				
Dotation	4.177.000,00 €	4.240.000,00 €	4.898.000,00 €	5.018.000,00 €
Dotation spécifique	62.882,80 €	398.666,66 €	37.700,00 €	0,00 €
Total dotation	4.239.882,80 €	4.638.666,66 €	4.935.700,00 €	5.018.000,00 €
2. Subvention				
Subvention SPP	559.232,57 €	231.788,03 €	1.360.964,45 €	847.044,78 €
Subvention Loterie Nationale	147.840,00 €	120.473,00 €	0,00 €	34.022,56 €
Autres subventions	90.893,63 €	61.037,37 €	61.627,18 €	128.851,92 €
Total subvention	797.966,20 €	413.298,40 €	1.422.591,63 €	1.009.919,26 €
3. Recettes propres				
Cartes d'accès	103.900,00 €	105.105,00 €	97.070,00 €	91.885,00 €
Reproduction	135.009,71 €	114.443,51 €	119.260,31 €	137.439,50 €
Matériel conservation	113.686,90 €	161.665,70 €	169.419,40 €	295.489,00 €
Publications	55.776,29 €	41.041,59 €	31.458,23 €	29.629,83 €
Exposition	8.477,00 €	72.766,46 €	19.211,00 €	196,50 €
Intérêts	85.926,94 €	91.726,19 €	202.893,96 €	169.983,78 €
Autres	19.541,63 €	9.900,97 €	20.599,28 €	17.424,71 €
Total recettes propres	522.318,47 €	596.649,42 €	659.912,18 €	742.048,32 €
4. Dons & sponsoring				
Dons & sponsoring	0,00 €	940,00 €	6.487,08 €	0,00 €
Total dons & sponsoring	0,00 €	940,00 €	6.487,08 €	0,00 €
TOTAL GÉNÉRAL	5.560.167,47 €	5.649.554,48 €	7.024.690,89 €	6.769.967,58 €

Recettes réalisées (Report/affectation)

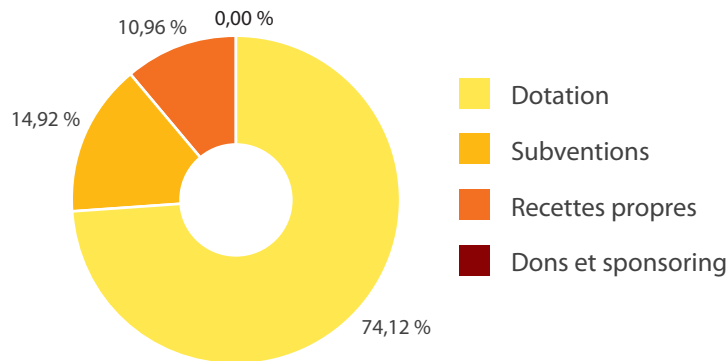
	2005	2006	2007	2008
1. Report				
Report fonds propres	2.476.328,54 €	2.585.492,32 €	2.346.570,45 €	3.183.029,14 €
Report SPP	846.018,36 €	946.932,90 €	750.850,75 €	1.209.142,14 €
Report Loterie Nationale	189.060,79 €	284.583,14 €	328.517,26 €	307.204,88 €
Report autre	-63.251,12 €	-40.597,67 €	-24.749,01 €	-50.654,21 €
Report fonds de réserve	494.889,83 €	494.889,83 €	494.889,83 €	494.889,83 €
Total report	3.943.046,40 €	4.271.300,52 €	3.896.079,28 €	5.143.611,78 €
2. Affectation				
Affectation	632.527,69 €	568.774,80 €	741.914,52 €	736.721,98 €
Total affectation	632.527,69 €	568.774,80 €	741.914,52 €	736.721,98 €
TOTAL GÉNÉRAL	4.575.574,09 €	4.840.075,32 €	4.637.993,80 €	5.880.333,76 €

Dépenses liquidées

	2005	2006	2007	2008
1. Personnel				
Statutaire	3.894.287,26 €	3.995.943,51 €	4.410.338,38 €	7.092.000,00 €
Contractuel	757.515,25 €	940.119,36 €	1.573.448,30 €	692.293,23 €
Contractuel sur dotation	2.357.707,27 €	2.427.920,16 €	2.627.154,71 €	3.347.071,42 €
Total personnel	7.009.509,78 €	7.363.983,03 €	8.610.941,39 €	11.131.364,65 €
2. Fonctionnement subsistance				
Énergie	920.258,93 €	1.219.246,66 €	952.456,86 €	1.264.979,98 €
Entretien	219.900,45 €	207.197,61 €	335.546,84 €	408.340,31 €
Contrats informatiques	163.697,75 €	112.523,85 €	129.997,96 €	169.238,50 €
Parc automobile	11.081,72 €	23.227,61 €	29.750,22 €	24.872,64 €
Security & Facility		6.149,14 €	47.317,01 €	36.409,79 €
Fonctionnement	251.148,76 €	301.862,51 €	322.655,29 €	283.026,84 €
Autre	1.950,86 €	20.658,49 €	14.433,96 €	3.750,23 €
Total fonctionnement subsistance	1.568.038,47 €	1.890.865,87 €	1.832.158,14 €	2.190.618,29 €
3. Équipement subsistance				
ICT	156.039,31 €	53.631,06 €	57.926,93 €	115.372,75 €
Mobilier	47.936,27 €	102.643,77 €	191.130,83 €	487.955,62 €
Security & Facility		8.753,14 €	30.310,06 €	49.094,90 €
Total équipement subsistance	203.975,58 €	165.027,97 €	279.367,82 €	652.423,27 €
4. Fonctionnement spécifique				
Formation	22.608,30 €	17.056,15 €	19.388,20 €	29.670,05 €
Communication			16.043,29 €	150.801,57 €
Mission à l'étranger + Relations internationales	8.686,03 €	11.567,32 €	7.769,44 €	12.903,65 €
Inspection / Surveillance			2.850,62 €	5.188,76 €
Boîtes + Chemises	164.902,08 €	164.106,39 €	350.665,45 €	250.873,61 €
Imprimerie	51.550,13 €	60.391,13 €	77.329,13 €	74.764,69 €
Contrat entretien book scanner			20.812,00 €	21.417,00 €
Fonctionnement atelier		1.282,22 €	12.316,40 €	7.147,32 €
Fonctionnement projets	260.644,34 €	117.990,14 €	192.262,77 €	126.439,02 €
Total fonctionnement spécifique	508.390,88 €	372.393,35 €	699.437,30 €	679.205,67 €
5. Équipement spécifique				
Rayonnage	3.912,21 €	21.435,15 €		256.046,04 €
Book scanner	115.918,00 €	382.847,11 €		
Matériel atelier		93.242,69 €	33.587,18 €	94.532,47 €
ICT	89.509,69 €	109.251,89 €	49.781,52 €	26.527,73 €
Storage		75.998,89 €	48.911,14 €	65.154,00 €
Salle de lecture numérique				151.274,78 €
Autre	30.825,63 €	10.053,76 €	5.542,88 €	22.928,91 €
Total équipement spécifique	240.165,53 €	692.829,49 €	137.822,72 €	616.463,93 €
6. Collection				
Achats documents	10.025,75 €	6.268,00 €	2.914,00 €	9.272,85 €
Achats livres et revues	165.878,32 €	151.549,21 €	136.512,08 €	122.956,74 €
Restauration et reliure	116.712,05 €	95.485,40 €	87.814,42 €	94.156,80 €
Numérisation			18.159,57 €	8.437,08 €
Autre	18.410,99 €	9.982,41 €	15.464,19 €	5.574,35 €
Total collection	311.027,11 €	263.285,02 €	260.864,26 €	240.397,82 €
7. Crédit provisionnel				
Crédit provisionnel	106.361,40 €	39.314,14 €	0,00 €	0,00 €
Total crédit provisionnel	106.361,40 €	39.314,14 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL GÉNÉRAL	9.947.468,75 €	10.787.698,87 €	11.820.591,63 €	15.510.473,63 €

1. RECETTES

Recettes par catégories pour l'année 2008

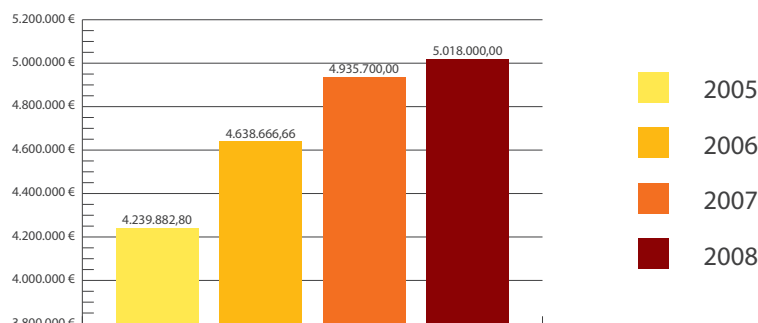


1.1 Dotation

Le montant de la dotation s'est accru en 2008 d'environ 3 % par rapport à 2007 (4.898.000 €), en raison de l'inflation. Un montant de 27.000 € a été déduit de l'augmentation de 147.000 € pour le financement du projet ScienceMAN, géré par le SPP Politique scientifique, permettant aux institutions scientifiques fédérales d'avoir une bande passante de grande capacité. En 2008, la dotation (5.018.000 €) représentait 74,12 % des recettes réalisées.

Pour 2008, aucune dotation spécifique n'était inscrite puisque le montant de 37.450 € accordé à l'institution n'a été réalisé qu'en février 2009. La dotation spécifique 2008 était affectée à un certain nombre de dépenses liées à la communication, la présentation et au marketing : 26.450 € pour l'exposition « *Expo 58. Entre utopie et réalité* », 6.000 € pour l'exposition sur la fin de la Première Guerre mondiale et 50.000 € pour l'organisation du colloque à Mons et Tournai : « *Créer, administrer, réformer. Regards croisés sur dix siècles d'histoire des institutions publiques en Hainaut et Tournais* ».

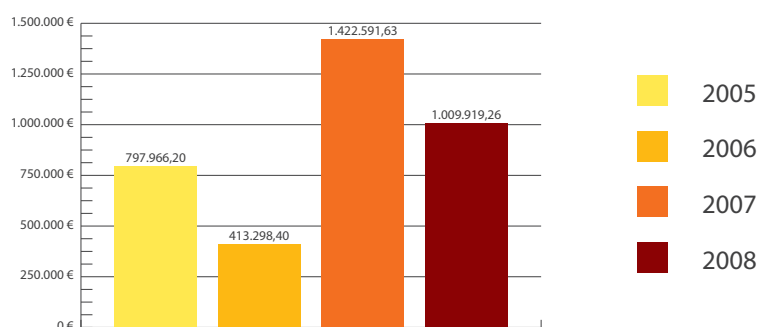
Évolution de la dotation – 2005, 2006, 2007 et 2008 –



1.2. Subventions

En 2008, les subventions ont représenté 14,92 % des recettes réalisées. L'augmentation substantielle des subventions, durant la période 2006-2008, est principalement due au projet de numérisation des établissements scientifiques fédéraux, financé par le SPP Politique scientifique. La Loterie Nationale a alloué aux Archives de l'État des subsides à charge du budget fédéral 2008 pour un montant total de 310.295 € dont 187.295 € sont destinés à l'achat de scanners de lecture pour les Archives de l'État dans les provinces, 30.000 € pour l'achat de sièges pour les salles de lecture, 20.000 € pour l'achat de petit matériel de restauration pour l'atelier de restauration et 100.000 € pour le projet « *Testbed archivering digital born archives* » (dépôt électronique pour le stockage et la gestion d'archives numériques). Une subvention de 200.000 € à également été allouée en faveur du projet « *Pôle d'excellence cartographique* », un projet commun aux Archives de l'État, au Musée royal de l'Afrique centrale, à la Bibliothèque royale et à l'Institut géographique national pour la valorisation du patrimoine cartographique. Notre établissement centralisant ce dossier, ces 200.000 € seront repris dans les comptes des Archives de l'État.

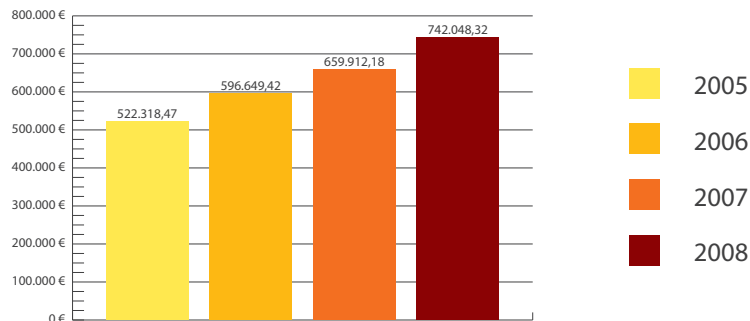
Évolution des subventions
– 2005, 2006, 2007 et 2008 –



1.3. Recettes propres, dons et sponsoring

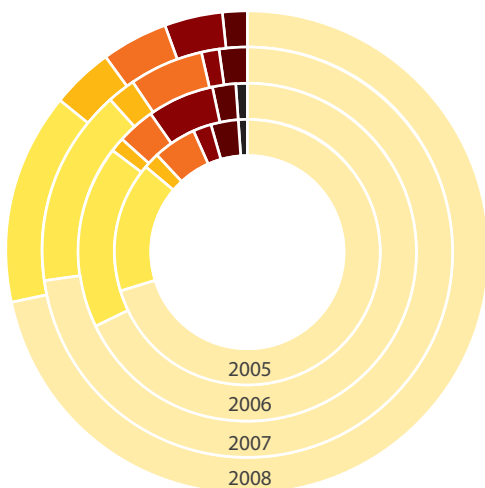
La diminution des recettes, constatée en 2007 au niveau de la vente des cartes d'accès en salle de lecture, se poursuit en 2008 avec un recul de 5,34 % (91.885 € contre 97.070 €). Cependant, cette diminution, ainsi que celles concernant les recettes au niveau de la vente des publications (en constante diminution depuis 2006), et des expositions sont largement contrebalancées par une augmentation importante des recettes dues à la vente du matériel de conservation (boîtes et chemises non acides + 74,41 %). Cette augmentation prouve que les administrations et les producteurs d'archives privés sont de plus en plus conscients de l'importance des investissements relatifs à la conservation à long terme de documents. Les recettes propres sont en constante augmentation même si ce poste représente seulement 10,96 % des recettes réalisées en 2008.

Évolution des recettes propres – 2005, 2006, 2007 et 2008 –



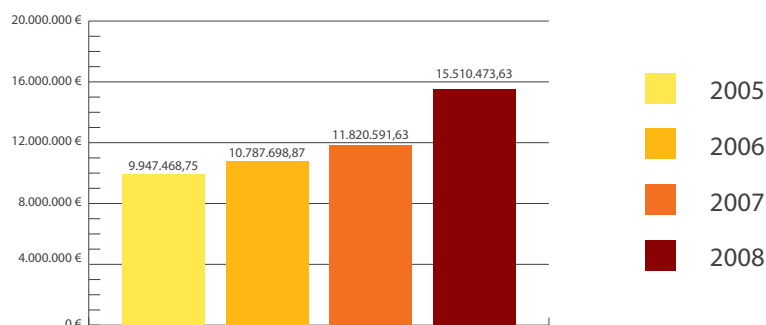
2. DÉPENSES

Évolution des dépenses réalisées – 2005, 2006, 2007 et 2008 – Pourcentage



	2005	2006	2007	2008
Personnel	70,47 %	68,26 %	72,85 %	71,77 %
Fonctionnement subsistance	15,76 %	17,53 %	15,50 %	14,12 %
Équipement subsistance	2,05 %	1,53 %	2,36 %	4,21 %
Fonctionnement spécifique	5,11 %	3,45 %	5,92 %	4,38 %
Équipement spécifique	2,41 %	6,42 %	1,17 %	3,97 %
Collection	3,13 %	2,44 %	2,21 %	1,55 %
Crédit provisionnel	1,07 %	0,36 %	0 %	0 %

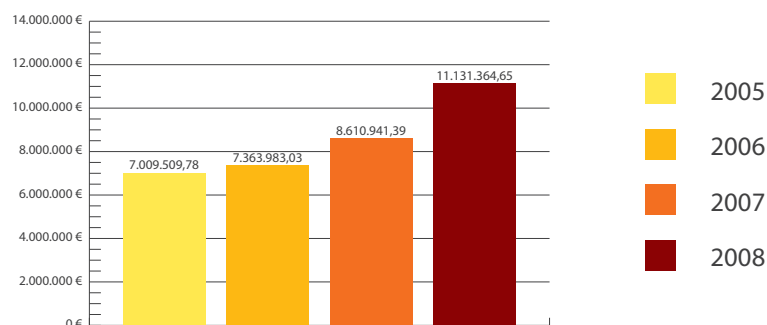
Évolution du montant total des dépenses réalisées – 2005, 2006, 2007 et 2008 –



2.1 Personnel

En 2008, l'effectif du personnel des Archives de l'État a augmenté de 8 %. L'augmentation des « *Ressources humaines* » a naturellement un impact budgétaire (11.131.364 €). En 2008, les coûts de personnel (personnel payé sur la dotation, sur les projets de recherche ainsi que sur l'enveloppe gérée par le SPP) représentent 71,77 % du total des dépenses réalisées. L'augmentation plutôt spectaculaire des dépenses pour le personnel statutaire (+ 60 %) par rapport à 2007 est principalement due au recrutement de 11 collaborateurs scientifiques supplémentaires.

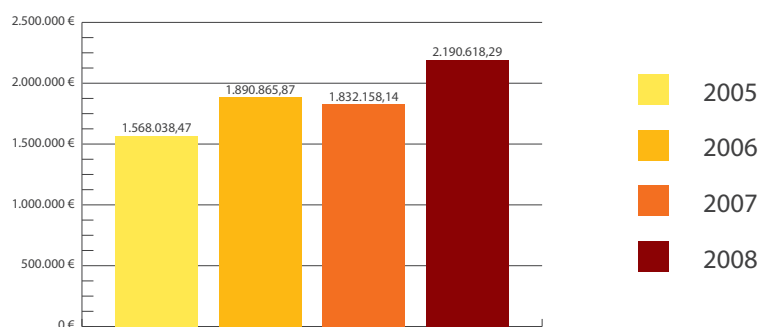
**Évolution des dépenses réalisées pour la catégorie
« Personnel »
– 2005, 2006, 2007 et 2008 –**



2.2. Moyens généraux de fonctionnement

Les coûts de fonctionnement en 2008 représentent 14,12 % du total des dépenses réalisées. Les différences par rapport à 2007 se marquent surtout pour l'augmentation des postes « *énergie* » (+ 32,81 %), « *entretien* » (contrats d'entretien) (+ 21,69 %), « *contrats informatiques* » (+ 30,19 %), et la diminution du poste « *Security & facility* » (- 23,05 %).

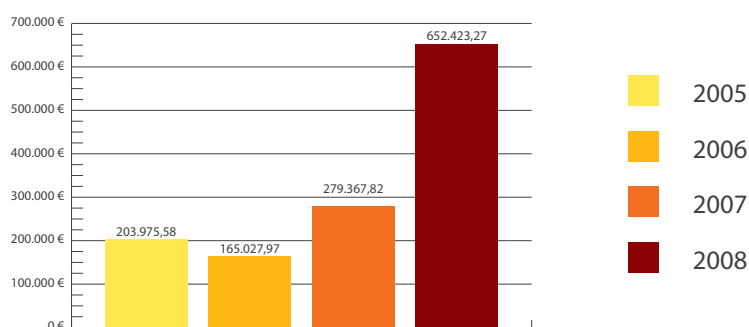
**Évolution des dépenses réalisées pour la catégorie
« Moyens généraux de fonctionnement »
– 2005, 2006, 2007 en 2008 –**



2.3. Équipements et investissements généraux

Les dépenses réalisées par le service ICT correspondent principalement à l'achat d'ordinateurs, d'écrans, de claviers, d'imprimantes, de projecteurs pour les différents sites, d'une centrale téléphonique pour les Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht), d'un serveur pour le site internet, des « *switch & access points* » ainsi qu'une pointeuse pour Louvain-la-Neuve. Des 487.955,62 € consacrés à l'achat de mobilier, 300.572,24 € sont consacrés au nouveau dépôt des Archives de l'État à Louvain-la-Neuve. La dépense de 49.094,90 € pour l'achat d'extincteurs pour les différents dépôts visait à procéder à leur mise en conformité.

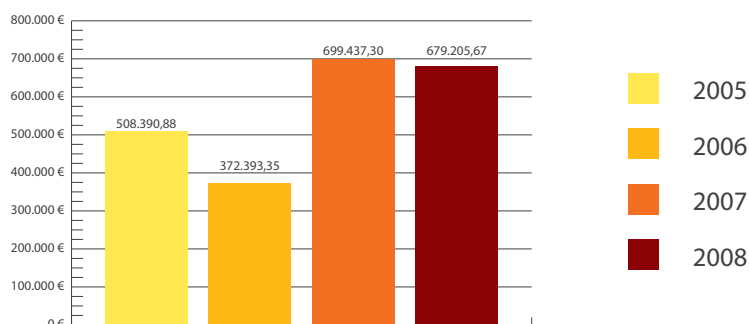
**Évolution des dépenses réalisées pour la catégorie
« Equipement subsistance »
– 2005, 2006, 2007 et 2008 –**



2.4. Moyens de fonctionnement spécifiques

Les dépenses pour les différents postes de cette ligne budgétaire sont semblables aux dépenses réalisées en 2007. L'année 2008 présente une dépense importante pour le poste « *Communication* » suite à la clôture des comptes du projet d'exposition *Expo 58*, organisée en collaboration avec les Archives de la ville de Bruxelles (coût total pour les Archives de l'État 130.923,37 € : 129.939 € payés en 2008 et 984,37 € payés en 2009).

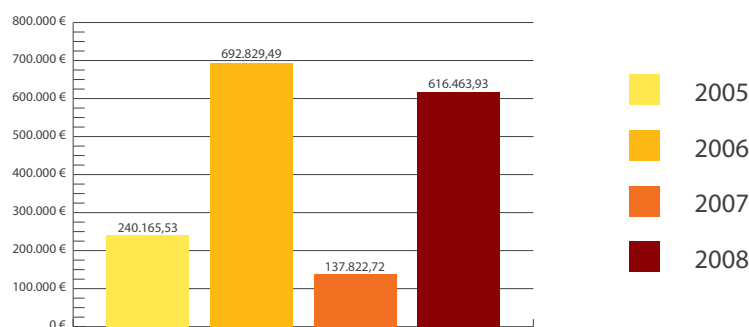
**Évolution des dépenses réalisées pour la catégorie
« Fonctionnement spécifique »
– 2005, 2006, 2007 et 2008 –**



2.5. Équipements spécifiques

La majeure partie des dépenses spécifiques (plus de 41 %) a été principalement consacrée à l'achat de rayonnages à destination des dépôts des Archives de l'État à Bruxelles (Rue du Houblon) et à Louvain-la-Neuve et pour une partie plus infime (+/- 35.000 €) pour Anderlecht. Le matériel pour l'atelier de restauration a principalement consisté en l'achat d'un « *Jezet multiresto* » - un appareil multi-fonctionnel pour la restauration de documents -, de tables et de chaises de travail. La dépense la plus importante au sein du service ICT a été l'extension du contrôle d'accès à Louvain-la-Neuve (11.365,35 € sur un total de 26.527,73 €). Un montant de 65.154 € a également été dépensé pour acquérir une capacité de stockage supplémentaire, nécessaire pour la réalisation du projet de numérisation du SPP Politique scientifique (cf. budget « *storage* »). Les dépenses relatives au poste « *salle de lecture numérique* » ont trait à un certain nombre de projets financés par la Loterie Nationale : 109.426,73 € pour le projet « *Câblage wireless pour salle de lecture numérique* », 32.691 € pour le projet « *Automatisation Wallonie* » et 9.157,05 € pour le projet « *Automatisatie Vlaanderen* ».

**Évolution des dépenses réalisées pour la catégorie
« Equipement spécifique »
– 2005, 2006, 2007 en 2008 –**



2.6. Collections

Plus de la moitié du budget « *collections* » a été utilisé pour l'achat de livres et de revues pour les différentes bibliothèques des dépôts des Archives de l'État. Ce poste est en constante diminution depuis plusieurs années.

2.7. Affectation des soldes

Les soldes de l'année budgétaire 2007 ont alimenté le financement des projets « *Security & facility* », le programme d'appui à l'ouverture à la recherche des archives, à la conservation matérielle et à la restauration (reliure de livres) ainsi qu'à l'achat de matériel. En outre, un projet de création d'une base de données des registres scabinaux de Liège a été mis sur pied.

ÉPILOGUE : LES DÉFIS DE DEMAIN

L'année 2008 fut marquée par des faits plus ou moins importants, par des contacts variés avec des citoyens passionnés d'histoire et des associations de chercheurs, par de multiples activités scientifiques, de moments de communication et d'évènements. Il semble utile de se poser la question suivante : où se situent les Archives de l'État aujourd'hui et quels sont les défis auxquels elles devront faire face ces trois prochaines années ? Quelle est la stratégie à adopter à moyen terme ?

Dans plusieurs domaines, la voie de la modernisation et de la rénovation a été tracée. Les fondations nécessaires à la croissance et à l'innovation ont été posées en ce qui concerne les processus et la culture d'entreprise, la politique en matière de ressources humaines, la communication interne et externe, les contacts avec les producteurs d'archives, la politique des publics au sens le plus large, la recherche scientifique et la gestion des collections. Les années écoulées ont été marquées par de sérieux efforts en matière de diffusion des connaissances et de numérisation. Les témoignages de reconnaissance de visiteurs, venus de tout le pays et de l'étranger, que reçoivent régulièrement nos chefs de service et nos collaborateurs, ont augmenté en même temps que la qualité et la rapidité du service de prêt en salle de lecture ; l'intérêt croissant pour les activités des Archives de l'État de la part des médias et du monde politique ; la demande d'informations diverses et de reproductions, en hausse, etc., ce ne sont que quelques-uns parmi les nombreux signaux qui prouvent que l'institution n'a pas seulement accru sa renommée, mais qu'elle est aussi davantage appréciée et reconnue pour son sérieux. On l'a déjà suffisamment évoqué dans ce bilan annuel : le cadre légal et les bâtiments demeurent les deux goulots d'étranglement qui nous handicapent dans la poursuite de nos objectifs d'amélioration des performances et d'élargissement du public.

Les défis pour le futur sont nombreux, mais ils ne sont pas insurmontables. Ce ne sont donc pas des menaces mais des chances à saisir.

Le premier et le plus important des défis se situe sur le plan politique et institutionnel. Je me limite à deux points prioritaires : la nouvelle loi d'archives et l'accord de coopération entre le niveau fédéral et les entités fédérées. L'année 2009 et celles qui suivront seront placées sous le signe d'une modernisation progressive de la loi et de la réglementation concernant l'information publique et les archives, sous le signe de l'exécution et surtout de l'imposition des obligations du nouveau cadre légal et d'une concertation structurelle avec les représentants des communautés et des régions, ce qui devra conduire à la conclusion formelle d'un accord de coopération. Bref, les Archives de l'État devront à court terme se repositionner dans le paysage archivistique et devront s'efforcer de collaborer, dans un esprit de concertation et de bon voisinage. La conclusion d'un accord de coopération est d'ailleurs suggérée depuis les années 1990 par le Conseil d'État. Les raisons pour lesquelles notre institution demande cet accord, sont très claires. Aussi longtemps que les autorités fédérales exerceront sur le territoire des entités fédérées des compétences partagées en matière de gestion d'archives – et celles-ci sont encore très nombreuses –, des discussions devront être menées sur la répartition de ces compétences dans le respect des équilibres institutionnels. Je pense plus particulièrement au domaine de la définition et de l'imposition de normes (la surveillance) et à la valorisation des archives. En outre, des discussions doivent être menées sur la destination définitive des archives produites et reçues par les institutions avant le transfert de compétence en matière de législation organique sur les pouvoirs locaux. Dans le secteur privé, les Archives de l'État conserveront leur rôle dans un certain nombre de domaines dans lesquels elles ont pu acquérir l'expertise nécessaire, en particulier pour les archives d'entreprises, les archives de familles nobles, les archives d'hommes politiques et les archives ecclésiastiques et paroissiales.

Les Archives de l'État ne se profileront pas dans les prochains mois et les prochaines années comme une institution discutaillieuse et rancunière :

1° car cela ne serait pas conforme aux valeurs des services publics fédéraux, ni au code de déontologie international des archivistes (des valeurs telles que la rigueur scientifique, la bonne gouvernance, la disponibilité et l'orientation client, l'objectivité et le respect, l'intégrité, la tolérance, le respect du processus de décision démocratique, la conservation à long terme du patrimoine archivistique, etc.),

2° car l'institution veut être un pont entre les niveaux régionaux et le niveau international, et
3°, car les intérêts de l'utilisateur, l'intérêt sociétal des archives, la transparence de l'administration et la qualité de la démocratie (bonne gouvernance) doivent toujours rester à l'avant-plan. Les archives ne doivent pas seulement être considérées comme un produit du patrimoine culturel. Elles ont d'autres fonctions au moins aussi importantes : elles témoignent des actes des autorités, des personnes privées, des familles influentes, des entreprises ; elles ont un rôle fondamental en matière de respect des droits de l'homme, de contrôle démocratique, de recherche de moyens de preuve ou de droit pour les citoyens et de recherche scientifique interdisciplinaire.

Un deuxième défi est et reste la gestion des collections et l'élargissement du service au public. L'un ne va d'ailleurs pas sans l'autre. L'enrichissement de l'offre de service permet en effet de gagner de nouveaux clients et d'atteindre de nouveaux groupes-cibles. Dans les plans d'action de tous les services d'archives, l'acquisition, le tri, la conservation matérielle (le conditionnement, par exemple) demeurent très importants, mais trois sujets ont suscité de plus en plus d'intérêt ces dernières années et occuperont de fait une place privilégiée dans le plan cadre triennal 2009-2011 des Archives de l'État :

- communication, présentation de matériel visuel, de pièces exceptionnelles, de découvertes, service à la clientèle, satisfaction de la clientèle et service orienté vers le client et la demande. Une affiche m'a frappé ces dernières années ; elle se trouve dans la magnifique salle de lecture du *National Archives* de Kew et porte le titre suivant : « *Your smile is our job !* ». Ce devrait être la devise de tout prestataire de services. Sur le service orienté demande et orienté client, les Archives de l'État s'impliqueront au maximum, tant sur le plan des acquisitions et de l'ouverture à la recherche que sur le plan de la communication et de la valorisation.
- coopération (et non concurrence) avec les institutions patrimoniales de la région, qu'elle soit ponctuelle ou structurelle. Les chefs de service devront être attentifs à rechercher des formes de coopération, plus particulièrement sur le plan de la constitution des collections (acquisitions, comblement de l'arriéré des versements d'archives).
- et enfin, la numérisation ou la mise à disposition sous forme numérique d'information historique. L'offre numérique ne doit pas seulement augmenter. Les Archives de l'État sont aussi un institution scientifique et un centre de connaissance dans le domaine des archives et de la gestion d'archives et il leur appartient de partager cette connaissance et de la diriger plus activement vers de (nouveaux) groupes-cibles, spécialement vers les jeunes, vers les professionnels de l'enseignement et de la formation et vers des groupes qui n'ont pas encore trouvé le chemin des archives. La voie numérique est la plus appropriée pour réaliser cet objectif.

En d'autres mots, un service d'archives qui ne communique pas, qui n'est pas à l'écoute de ses clients, qui ne se met pas en devoir de prospecter et collecter de nouvelles sources afin d'enrichir ses fonds d'archives et qui ne va pas à la rencontre des différents collègues du secteur, force droit dans le mur.

Enfin, les Archives de l'État seront à nouveau confrontées ces prochaines années à des questions et à des problèmes qui ne doivent pas être considérés du seul point de vue archivistique mais qui relèvent de choix de société. J'en mentionnerai quelques-uns seulement :

- Doit-on se limiter aux archives des autorités publiques ou doit-on au contraire accorder plus d'attention aux archives qui ont un intérêt sociétal ?
- Quels choix doit faire l'institution pour le tri de grands fonds d'archives (des fonds dont l'importance matérielle équivaut à plusieurs kilomètres) qui ont une grande valeur intrinsèque, sachant que la conservation à long terme a un lourd impact budgétaire ; quels intérêts doivent être pris en considération dans le cadre d'un choix mûrement réfléchi ?

- Quelles archives numériques – souvent lourdes de plusieurs terabytes – doivent être conservées en permanence et lesquelles ne doivent pas l'être ?
- Dans quelle mesure les conditions de consultation des archives ayant plus de 30 ou 50 ans et qui contiennent des données à caractère personnel peuvent-elles être assouplies ?
- Quels règles et moyens sont nécessaires pour assurer la diffusion des archives numérisées, non seulement en salle de lecture mais aussi via internet ?
- Quels investissements sont prioritaires ? Investir dans le capital humain, dans l'élargissement de l'offre numérique et des services en ligne, dans le stockage physique des documents papier ou plutôt dans celui des archives électroniques (e-Depot), dans le développement de produits orientés vers la demande, dans l'aménagement d'espaces publics confortables et contemporains ou dans la sauvegarde physique des collections ?
- La conservation d'archives doit-elle devenir un service payant ? Quels sont les services qui doivent rester gratuits et quels sont ceux qui doivent être payants ?
- Le développement de nouveaux services, comme par exemple des cours de paléographie, fait-il partie des missions primaires des Archives de l'État ? Si c'est le cas, ces services doivent-ils être gratuits ou payants ?
- Le travail bénévole doit-il être encouragé au sein de l'institution ?
- Etc.

La liste de questions qui précède n'est certes pas exhaustive, mais elle montre au moins qu'un service d'archives qui a pour mission d'assurer la conservation à long terme, la diffusion numérique et la mise à disposition du grand public de ses collections doit continuellement faire des choix. Et chacun d'eux a son prix.

« *Pour une mémoire fiable par la gestion pérenne de l'information et de la connaissance* » est le titre du plan cadre pluriannuel qui sera approuvé dans le courant de l'automne 2009 et qui résume bien le positionnement de notre institution.

Karel Velle

Archiviste général du Royaume

ANNEXE

PUBLICATIONS EN 2008

CARNIER Marc, DE SMET Sylvie m.m.v. AVERMAETE Tom, NEVEJANS Annelies

Archieven van sociale huisvestingsmaatschappijen: Archiefselectielijst 2007, functioneel model

Publ. 4628

DENONCIN Magali, PIRLOT Vincent

Inventaire des archives de l'administration provinciale du Luxembourg : des distributions d'eau 1831-1990

Publ. 4629

BERNARDO Y GARCIA Luis Angel

Inventaire des archives de cabinet des ministres des Affaires économiques : Jules Delruelle, Albert De Smaele, Léon-Eli Troclet, Albert Devèze, Henri Liebaert, Jean Duvieusart, Gaston Eyskens, Albert Coppé, 1944-1952 [1935-1962]

Publ. 4630

SCHOLTES Thierry

Inventaire des protocoles de notaires conservés aux Archives de l'État à Saint-Hubert : 1. Les protocoles des curés-notaires (1589-1799)

Publ. 4631

SCHOLTES Thierry

Inventaires de l'état civil conservé aux Archives de l'État à Saint-Hubert : 1. Publications de mariages (arrondissement de Marche-en-Famenne), registres de publication et annexes aux publications de mariage (an 5 - 1891)

Publ. 4632

SCHOLTES Thierry

Inventaires de l'état civil conservé aux Archives de l'État à Saint-Hubert : 2. Tables des registres paroissiaux d'ancien régime (1560-1825). Arrondissement de Marche-en-Famenne et canton de Saint-Hubert (1866-1889)

Publ. 4633

SCHOLTES Thierry

Inventaires des archives du tribunal de police correctionnelle de Saint-Hubert (AN 3-AN 8) et du tribunal de première instance de Saint-Hubert (AN 8-1839), 1ère édition

Publ. 4634

SCHOLTES Thierry

Inventaire des archives du tribunal de police correctionnelle de Marche-en-Famenne (AN 4-AN 8) et du tribunal de première instance de Marche-en-Famenne (AN 8-1970) : tribunal civil, tribunal correctionnel, parquet

Publ. 4635

SCHOLTES Thierry

Archives de l'État à Saint-Hubert : Guide des fonds et collections (édition 2007)

Publ. 4636

DERWAEL Joachim m.m.v. DESCAMPS Pol T.

Inventaris van het archief overgedragen door de familie Descamps-Reyntjens (1789-2006): het familiearchief Descamps-Reyntjens, voormalige beheerders, aandeelhouders, directeurs en medewerkers van Barco NV, (1789-2006) en het archief van vakbondsafgevaardigde bij Barco Eric Demets (1963-1979)

Publ. 4637

WILLEMS Bart

Inventaris van het archief Hubert Droogmans 1878-1932

Publ. 4638

DE SMET Sylvie

Inventaris van het archief van de Vereniging voor Vreemdelingenverkeer te Doel (1937-1988)

Publ. 4639

DE SMET Sylvie

Inventaris van het archief van Kallopolder: Overdracht 2003 (1649-1969)

Publ. 4640

DE SMET Sylvie m.m.v. SAS Rita
Inventaris van het archief van de gemeente Bazel (1813-1977 (1988))
2008
Publ. 4641

DE SMET Sylvie m.m.v. SAS Rita
Inventaris van het archief van de gemeente Rupelmonde (1794-1977 (1987))
Publ. 4642

JACQUEMIN Madeleine
Inventaire des archives de l'Office Belge de Gestion et de Liquidation - Belgische Dienst voor Beheer en Liquidatie (1941-1953)
Publ. 4643

VANDEN BOSCH Hans
Inventaire des archives de la Commission Civile d'Invalidité de Liège (1941-1956)
Publ. 4644

VANDEN BOSCH Hans
Inventaire des archives de la Commission Civile d'Invalidité de Namur (1954-1956)
Publ. 4645

VANDEN BOSCH Hans
Inventaire des archives de la Commission Civile d'Invalidité de Charleroi (1954-1956)
Publ. 4646

VANDEN BOSCH Hans
Inventaris van het archief van de Burgerlijke Invaliditeitscommissie van Hasselt (1941-1956)
Publ. 4647

VANDEN BOSCH Hans
Inventaris van het archief van de Burgerlijke Invaliditeitscommissie van Brussel en van de Hogere Commissie van Beroep (1936-1984)
Publ. 4648

VANDEN BOSCH Hans
Inventarissen van de Rechtbank voor Oorlogsschade en van het Hof voor Oorlogsschade van Brussel (1919-1935)
Publ. 4649

DAMBRUYNE Johan
Inventaris van het archief van de N.V. Boelwerf Vlaanderen en rechtsvoorgangers met inbegrip van het archief van Jozef Dauwe als curator van de failliete N.V. Boelwerf Vlaanderen 1868-2005
Publ. 4650

VANDEN BOSCH Hans
Inventaris van het archief van de Burgerlijke Invaliditeitscommissie van Antwerpen (1954-1956)
Publ. 4651

VANDEN BOSCH Hans
Inventaris van het archief van de Burgerlijke Invaliditeitscommissie van Gent (1937-1956)
Publ. 4652

VANDEN BOSCH Hans
Inventaris van het archief van de Burgerlijke Invaliditeitscommissie van Ieper (1941-1953)
Publ. 4653

VANDEN BOSCH Hans
Inventaris van de Burgerlijke Invaliditeitscommissie van Kortrijk (1954-1956)
Publ. 4654

PUT Eddy

Inventaris van het archief van de Sint-Romboutsparochie te Steenokkerzeel met inbegrip van de archieven van de armentafel, de choralenfundatie en het Sint-Bernardusbroederschap (15^{de}-20^{ste} eeuw)

Publ. 4655

PUT Eddy

Inventaris van het archief van de Onze-Lieve-Vrouweparochie en van de armentafel te Beigem (16^{de}-20^{ste} eeuw)

Publ. 4656

PUT Eddy, SENTE François, TUYLS Martine

Inventaris van het archief van de Sint-Amandusparochie te Iddergem (1648-1927)

Publ. 4657

VAN ISTERDAEL Herman

Inventaris van de archieven van de heer (1786), het leenhof van Corbie (1642-1794), de schepenbank van Bertem (1560-1798) en het laathof van de proostdij te Bertem (1560-1639)

Publ. 4658

VAN ISTERDAEL Herman, SENTE François

Inventaris van het archief van de parochie Sint-Pieters-Banden (1498-1984) en van de armentafel te Bertem (1614-1803)

Publ. 4659

VANDAELE Dries

Inventaris van het archief van de afdeling economisch ondersteuningsbeleid van het Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap. Series expansiedossiers grote ondernemingen en middelgrote en kleine ondernemingen (1982-1992)

Publ. 4660

DRUEZ Laurence

Les archives des fabriques d'église du doyenné de Huy : Rapport général d'inspection

Publ. 4661

AMARA Michaël

Inventaire des archives du Ministère de l'Intérieur au Havre relatives aux Colonies scolaires belges en France et en Suisse 1914-1919

Publ. 4662

HAECK Tom

Inventaris van het archief van de Koninklijke Munt van België (1823-1941)

Publ. 4663

DE MECHELEER Lieve

Overzicht van de archieftoegangen in de leeszaal van het Algemeen Rijksarchief: Toestand op 1 januari 2008

Publ. 4664

DE MECHELEER Lieve

Aperçu des instruments de recherche disponibles en salle de lecture des Archives générales du Royaume : Situation au 1^{er} janvier 2008

Publ. 4665

JACQUEMIN Madeleine

Archives de la police fédérale : Tableau de tri

Publ. 4666

NIEBES Pierre-Jean

Inventaire des archives de la préfecture du département de Jemappes (1800-1814)

Publ. 4667

ACKEN Davinia, CARNIER Marc

Inventaris van het archief van de stedelijke normaalafdeling te Gent (1868-1880), van de rijksnormaalschool te Gent (1880-1996), van de rijksnormaalschool te Brugge (1879-1888) en van de entente van de rijkscholen in het Gentse (1966-1988)

Publ. 4668

HERREBOUT Els

Inspektion der Öffentlichen Sozialhilfezentren der Deutschsprachigen Gemeinschaft Belgiens : Abschliessender Bericht
Publ. 4669

HERREBOUT Els

Quellen zur Geschichte Belgiens im politischen Archiv des Auswärtigen Amtes in Berlin : Praktikumsbericht und Inventar
Publ. 4670

DEVOLDER Kathleen

Archief van de FOD Justitie Directoraat-generaal Rechterlijke organisatie : Archiefselectielijst
Publ. 4671

DEVOLDER Kathleen

Ministerie van Landbouw en Openbare Werken, Bijzondere Dienst voor de Heropbouw van de door de Oorlog verwoeste Gewesten in West-Vlaanderen : Plattegronden betreffende de wederopbouw van de verwoeste gewesten (1919-1925)
Publ. 4672

PUT Eddy, PEERSMAN Catharina

Inventaris van het archief van de Sint-Cornelius- en Sint-Cyprianusabdij te Ninove (met inbegrip van archieven van het leenhof ten Berge in Woubrechtgem en de laathoven van de abdij in Ninove en Kattem) 1092-1796 (1812)
Publ. 4673

FICKERS Andreas (Hrsg.)

Zwischen den Zeilen : Die Geschichte des Kreisblattes für den Kreis Malmedy und der St.Vither Volkszeitung 1866-1940
Publ. 4674

LELOUP Geert

Instellingsarchief van het Koninklijk Belgisch Instituut voor Natuurwetenschappen en archieven van er gevestigde VZW's : Archiefselectielijst
Publ. 4675

VANDERVENNET Martine

Inventaire des archives du ministère des Affaires économiques : Direction de l'Organisation professionnelle 1935-1945
Publ. 4676

SOYEZ Sébastien

Service public fédéral intérieur Direction générale de la Sécurité civile : Tableau de tri des archives 2007
Publ. 4677

JACQUEMIN Madeleine

À la découverte d'une terre inconnue! Rapport du stage effectué à Genève (Archives d'État, Archives du département de l'économie et de la santé, Archives de la Ville et archives du Comité international de la Croix-Rouge) du 23 au 27 avril 2007
Publ. 4678

DECEULAER Harald

Inventaris van het archief van het Bestuur van Volksgezondheid (Ministerie van Binnenlandse Zaken en Volksgezondheid) Series en dossiers betreffende de Provinciale Medische Commissies 1885-1947
Publ. 4679

Internationale Archivsymposien in Brauweiler (D) (2005), Trier (D) (2006) und Hasselt (B) (2007) : Annalen

Publ. 4680

LUYCKX Tamara, OREC Ljiljana, VAN HONACKER Karin (red.)

Inventaris van het archief van de Rechtbank van eerste aanleg te Antwerpen, Correctionele Rechtbank (1918-1985) Jeugdrechtbank (1966-1984) : Overdrachten 2005
2Publ. 4681

LUYCKX Tamara, OREC Ljiljana, VAN HONACKER Karin (red.)

Inventaris van het archief van het Hof van Assisen te Antwerpen : Overdracht 2006 (1983-1985)
Publ. 4682

LUYCKX Tamara, OREC Ljiljana, VAN HONACKER Karin (red.)

Inventaris van het archief van de Rechtbank van Koophandel te Antwerpen : Overdracht 2005 (1969-1983)

Publ. 4683

LUYCKX Tamara, OREC Ljiljana, VAN HONACKER Karin (red.)

Inventaris van het archief van de Rechtbank van Koophandel te Antwerpen, Handelsregister : Overdrachten 2005 A-B-C-D ([1887] 1928-2003)

Publ. 4684

LUYCKX Tamara, OREC Ljiljana, VAN HONACKER Karin (red.)

Inventaris van het archief van het Parket van de Procureur des Konings te Antwerpen: Overdracht 2006 (1913-1989)

Publ. 4685

DECRICTS Marc

Inventaris van het archief van de verzetsgroep de Belgische Nationale Beweging - sector Ronse (1940-1995)

Publ. 4686

DECRICTS Marc

Aangiften van nalatenschap behorende tot het archief van de schepenbanken van Petegem (begin 17^{de} eeuw-1802) en van de heerlijkheden Ter Prostdijne (1695-1791) en Sint-Dierickx gezegd Beaulieu (1679-1796)

Publ. 4687

PLISNIER Flore, CAESTECKER Frank (avec la collaboration de)

Inventaire des archives du Ministère de la Justice, Administration de la Sûreté publique (Police des étrangers), Dossiers généraux : deuxième versement 1930-1960 [1814-1986]

Publ. 4688

PLISNIER Flore

Inventaire des archives des hôpitaux civils du front 1914-1918

Publ. 4689

SYMOENS Bernard, TALLIER Pierre-Alain

Inventaris van de documentatie (uittreksels van de internationale pers) van het "Office Belge Patrie et Liberté", te Den Haag = Inventaire de la documentation (extraits de la presse internationale) de "l'Office Belge Patrie et Liberté", à La Haye 1914-1920 [1909-1920]

Publ. 4690

SYMOENS Bernard

Inventaris van het archief van "The Central Register of War Refugees - Central Register of Belgian Refugees" 1914-1919

Publ. 4691

DECRICTS Marc

Index op de aangiften van nalatenschappen behorende tot het archief van de schepenbank van Ename-Nederename (1563-1807)

Publ. 4692

JACQUEMIN Madeleine

Archives des services horizontaux du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement et du Conseil supérieur de la Santé : Tableau de tri [2008]

Publ. 4693

CALLEWIER Hendrik, VERFAILLIE Joke m.m.v. CEURVELS Georges en DE LILLE Gilbert

Inventaris van het archief en de documentaire collectie van de Intercommunale Maatschappij van de Linker Scheldeoever met daarin opgenomen het archief van hoofdingenieur-directeur Willy Rylant : IMALSO (1780) 1929-1999

Publ. 4694

LELOUP Geert, MONTENS Valérie

Instellingsarchief van de Koninklijke Musea voor Kunst en Geschiedenis en archieven van er gevestigde VZW's : Archiefselectielijst

Publ. 4695

LELOUP Geert, MONTENS Valérie

Archives institutionnelles des Musées royaux d'Art et d'Histoire et archives des ASBL hébergées par l'institution : tableau de tri des archives

Publ. 4696

HERREBOUT Els

Inventar des Archivs der Kirchenfabrik und der anderen Einrichtungen der Pfarrei St. Katharina zu Kettenis (1633-2000)

Publ. 4697

HERREBOUT Els

Inventar des Archivs der Kirchenfabrik und der anderen Einrichtungen der Pfarrei St. Peter zu Steffeshausen (1675-1995)

Publ. 4698

HUYS Eric, VANDERMAESEN Maurice

Inventaris van het archief van de Noordwatering van Veurne

Publ. 4699

HUYS Eric, VANDERMAESEN Maurice

Inventaris van het archief van de watering van het Broek

Publ. 4700

HUYS Eric, VANDERMAESEN Maurice

Inventaris van het archief van de watering van de Zes Verenigde Wateringen

Publ. 4701

HUYS Eric, VANDERMAESEN Maurice

Inventaris van het archief van de watering van de Sint-Jobspolder

Publ. 4702

HUYS Eric, VANDERMAESEN Maurice

Inventaris van het archief van de watering van Moerkerke zuid over de Lieve

Publ. 4703

DEHAECK Sigrid, DERWAEEL Joachim

Gids van bedrijfsarchieven in de provincie West-Vlaanderen

Publ. 4704

LELOUP Geert

Inventaris van het archief van de Nationale Bank van België

Publ. 4705

LELOUP Geert

Inventaris van het archief van de Nationale Bank van België met betrekking tot de na de Tweede Wereldoorlog doorgevoerde muntsanering

Publ. 4706

LELOUP Geert

Inventaris van het archief van de administratie Thesaurie en Staatsschuld met betrekking tot de na de Tweede Wereldoorlog doorgevoerde muntsanering

Publ. 4707

LELOUP Geert

Inventaris van het archief van de administratie Thesaurie en Staatsschuld met betrekking tot buitenlandse en binnenlandse obligatieleningen

Publ. 4708

HERREBOUT Els

Quellen zur Geschichte der deutsch-belgischen Beziehungen in den belgischen Staatsarchiven (mit Hinweisen auf Archivgut deutscher Provenienz) (1830-1962) : Ergänzt mit Quellen aus den Archiven des Ministeriums für Auswärtige Angelegenheiten, des Verteidigungsministeriums sowie des CEGES/SOMA in Brüssel

Publ. 4709

LELOUP Geert

Les archives institutionnelles de l'Institut royal des sciences naturelles de Belgique et les archives des ASBL hébergées par l'institution : Tableau de tri
Publ. 4710

VERMOTE Jochen

Inventaris van het archief van het waterschoutsambt te Oostende 1815-1909
Publ. 4711

VERMOTE Jochen

Inventaris van het archief van de Antwerpse vestiging van de firma Raphaël Braunschweig te Bazel en het archief van het bedrijf Braunschweig & Co NV te Antwerpen 1901-1987
Publ. 4712

VERMOTE Jochen

Inventaris van het archief van de Dienst voor Emigratie 1912-1974
Publ. 4713

DRUEZ Laurence

Inventaire des archives du parquet du procureur du Roi près le tribunal de première instance de Huy 1836-1980
Publ. 4714

DECEULAER Harald

Inventaris van het archief van de Raad van Brabant processen van de steden (behalve Brussel) 1596-1794
Publ. 4715

DECEULAER Harald

Inventaris van het kernarchief van de Audiëntie 1344-1744 (vnl. 1515-1744)
Publ. 4716

HAECK Tom, VANCOPPENOLLE Chantal

Inventaris van het archief van het leerbewerkingsbedrijf Tanneries de Saventhem S.A. (1920-1969)
Publ. 4717

JACQUEMIN Madeleine

Inventaire des archives de l'Office national du Ducreire (1924-2006)
Publ. 4718

DEVOLDER Kathleen

Archief van de FOD Justitie Directoraat-generaal Penitentiaire Inrichtingen : Archiefselectielijst (2008)
Publ. 4719

JACQUEMIN Madeleine

Archief van de horizontale diensten van de FOD Volksgezondheid, Veiligheid van de Voedselketen en Leefmilieu en van de Hoge Gezondheidsraad : Archiefselectielijst [2008]
Publ. 4720

PIRLOT Vincent, PLISNIER Flore sous la direction de = onder leiding van YANTE Jean-Marie, TALLIER Pierre-Alain

Guide des organismes d'intérêt public en Belgique : Tome 1. Le phénomène parastatal en Belgique, 19^e-21^e siècles. Partie introductive = Gids van de instellingen van openbaar nut in België : Deel 1. Parastatalen in België, 19^{de}-21^{ste} eeuw. Inleiding
Publ. 4721

CARNEL Sven, COPPIETERS Guy, PIRLOT Vincent, PLISNIER Flore sous la direction de = onder leiding van YANTE Jean-Marie, TALLIER Pierre-Alain

Guide des organismes d'intérêt public en Belgique : Tome 2. Notices des parastataux soumis à la loi du 16 mars 1954 et de ceux supprimés auparavant = Gids van de instellingen van openbaar nut in België : Deel 2. Notities van de parastatalen onderworpen aan de wet van 16 maart 1954 en van diegene die daarvoor afgeschaft werden
Publ. 4722

SOYEZ Sébastien

Inventaire des archives du Ministère de l'Intérieur, Administration des Affaires provinciales et communales : Fonds «Fusion des communes»

Publ. 4723

MAES Glenn

Archief van de Koninklijke Sterrenwacht van België : Archiefselectielijst

Publ. 4724

SOYEZ Sébastien

Service public fédéral intérieur. Direction générale de la Sécurité et de la Prévention : Tableau de tri des archives 2008

Publ. 4725

SOYEZ Sébastien

Inventaire des papiers Ghislaine De Bièvre 1945-2002

Publ. 4726

SOYEZ Sébastien

Directives pour la gestion et l'archivage numérique des documents bureautiques. Version 1.0 (Août 2008)

Publ. 4727

SOYEZ Sébastien

Directives pour la gestion et l'archivage numérique des e-mails. Version 1.0 (Juillet 2008)

Publ. 4728

DE SCHAEPDRIJVER Sophie

"We who are so cosmopolitan" : The War Diary of Constance Graeffe, 1914-1915

2008

Publ. 4729

AMARA Michaël, D'HOOGHE Vanessa, ELAUT Geertrui, VANDEN BOSCH Hans, VANDEWEYER Luc

1918 : De kanonnen zwijgen, opnieuw vrede? : Catalogus van de gelijknamige tentoonstelling in het Algemeen Rijksarchief te Brussel van 4 november tot 28 februari 2009

Publ. 4730

AMARA Michaël, D'HOOGHE Vanessa, ELAUT Geertrui, VANDEN BOSCH Hans, VANDEWEYER Luc

1918 : Les canons se taisent : retour à la paix? : Catalogue de l'exposition du même nom aux Archives générales du Royaume à Bruxelles (4 novembre 2008 - 28 février 2009)

Publ. 4731

LEFÈVRE Jean-Noël

Archives de l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire (AFSCA) : Tableau de tri 2008

Publ. 4732

DRUEZ Laurence

Inventaire des archives de la Souveraine et Capitale Cour féodale de Liège XIV^e - XVIII^e siècles : Supplément

Publ. 4733

PLISNIER Flore, CARNEL Sven, COPPIETERS Guy, PIRLOT Vincent sous la direction de = onder leiding van YANTE Jean-Marie, TALLIER Pierre-Alain

Guide des organismes d'intérêt public en Belgique : Tome 3. Notices des parastataux non soumis à la loi du 16 mars 1954 = Gids van de instellingen van openbaar nut in België : Deel 3. Notities van de parastatalen niet onderworpen aan de wet van 16 maart 1954

Publ. 4734

DRUEZ Laurence

Inventaire des archives du Conseil ordinaire de la principauté de Liège XVI^e-XVIII^e siècles : Supplément

Publ. 4735

DRUEZ Laurence

Inventaire des archives des cours des Voirs-Jurés XVI^e-XVIII^e siècles : Supplément

Publ. 4736

ANTOINE François

Rapport de synthèse sur la mission de surveillance effectuée au SPF Intérieur de juin 2003 à mars 2007

Publ. 4737

SIX Caroline

Administrations des Ponts et Chaussées, Mines, Chemins de Fer, Postes, Télégraphes, Téléphones, Marine et Aéronautique.

Inventaire des Arrêtés ministériels et du secrétaire général (1830–1979) : Versés par le SPF Mobilité & Transports, Successeur en droit du Ministère des Travaux publics et du Ministère des Communications

Publ. 4738

SIX Caroline

Administrations des Ponts et Chaussées, Mines, Chemins de Fer, Postes, Télégraphes, Téléphones, Marine et Aéronautique. In-

ventaire des arrêtés royaux et du Régent (1831–1979) : Versés par le SPF Mobilité & Transports, successeur en droit du Ministère des Travaux publics et du Ministère des Communications

Publ. 4739

Algemeen Rijksarchief en Rijksarchief in de Provinciën : Jaarverslag 2007

Publ. 4740

Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces : Rapport annuel 2007

Publ. 4741

NIEBES Pierre-Jean

Inventaires des archives de l'Intendance du Département de Jemappes 1814-1815 et du Gouvernement de la Province de Hainaut durant la période hollandaise 1815-1830

Publ. 4742

NIJSSEN Rombout

Inventaris van het archief van de schepenbank van Vliermaal (1391-1796)

Publ. 4743

NIJSSEN Rombout

Inventaris van de archieven van de schepenbanken van Wellen (1468-1796), van Abswellen (1450-1795) en van Vrolingen (1573-1780), van de laathoven van Terbeek in Wellen (1724-1795) en van Appeijen in Abswellen (1454-1794) en van het leenhof van Abswellen (1730-1792)

Publ. 4744

VAN DER EYCKEN Johan m.m.v. CALUWAERTS Guido

Inventaris van het archief van het Kartuizerklooster te Zelem (1319) 1328-1796 (1799)

Publ. 4745

VAN DER EYCKEN Johan

Inventaris van het archief van de gemeente Rekem bewaard in het Rijksarchief te Hasselt 1815-1973

Publ. 4746

VAN DER EYCKEN Johan

Plaatsingslijst van bouwdoossiers van het Ministerie van Openbare Werken Bestuur van Stedebouw Provinciale directie van Limburg 1935-1975

Publ. 4747

MOORS Danique, VAN ISTERDAEL Herman

Archief van de Onze-Lieve-Vrouwparochie en van de armentafel te Herent

Publ. 4748

DRUEZ Laurence

Inventaire des archives de la cathédrale Saint-Lambert à Liège XIV^e-XIX^e siècles : Deuxième partie

Publ. 4749

COPPIETERS Guy

Inventaris van het archief van de Nationale Investeringsmaatschappij (NIM) en Sofnim (1922) 1962-2000

Publ. 4750

DRUEZ Laurence

Inventaire des archives du Tribunal et des Réviseurs des XXII^e, XVII^e-XVIII^e siècles : Deuxième partie

Publ. 4751

DRUEZ Laurence

Inventaire des archives de la Chambre des Comptes de la principauté de Liège, XIV^e-XVIII^e siècles : Supplément

Publ. 4752

DRUEZ Laurence

Les archives des services extérieurs de la Documentation patrimoniale à Liège : Rapport général d'inspection

Publ. 4753

DAMBRUYNE Johan

Inventaris van het conglomeraatarchief van Orbis en Orion Uitgevers NV, Vennootschap voor het Uitgeven van Boeken en Tijdschriften NV en rechtsvoorgangers 1923-1983

Publ. 4754

VANCOPPENOLLE Chantal, VANDAELE Dries

Inventarissen van de archieven gevormd in het kader van het sekwester door het Parket van de Procureur des Konings van Antwerpen (1918-1960), door de Dienst van het Sekwester van het Bestuur der Registratie en Domeinen (1918-1964) en van archief van onder sekwester geplaatste bedrijven (1887-1939)

Publ. 4755

COPPIETERS Guy

Archief van de Federale Overheidsdienst Kanselarij van de Eerste Minister : Archiefselectielijst 2008

Publ. 4756

Colophon

Le rapport annuel 2008 est une édition des Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces.

Éditeur responsable :

Karel Velle

Archives générales du Royaume

Rue de Ruysbroeck 2, 1000 Bruxelles

Photographies :

© Archives de l'État

Photographie de droite sur la couverture :

© Musée royal de l'Armée